

ICOMOS



nouvellesnews

Conseil International
des Monuments et des Sites

International Council
on Monuments and Sites

VOLUME 17, N° 2, DÉCEMBRE 2008

16^{ème} Assemblée générale:

Discours
d'ouverture par
la Présidente
d'honneur de
l'Assemblée
générale

Résumé du Rapport
du Rapporteur

Prix Gazzola 2008:
Carmen Añón Feliú

Médaille Jacques:
Dalibard 2008:
Herb Stovel

Officiers et
Comité exécutif de
l'ICOMOS 2008-2011

Forum international
des jeunes
chercheurs et des
professionnels du
patrimoine culturel

News:

Célébrations du
centenaire de Piero
Gazzola (1908-2008)

Plan de travail
stratégique
(2008-2011)

18 avril 2009 : Le
patrimoine et la
science

Le Fonds
international
Raymond Lemaire

Cahier central:

Résolutions de la
16^{ème} Assemblée
générale

Déclaration de
Québec sur la
sauvegarde de
l'esprit du lieu

Répertoire de
l'ICOMOS

Le quadrant de
l'observatoire d'Ulugh Beg,
Site du Patrimoine mondial
de Samarkand, Ouzbékistan ►



**Journée
internationale des
monuments et
des sites 2009 :
Patrimoine et science**

Sommaire

	<i>page</i>
16^{ème} Assemblée générale et Symposium scientifique	3-12
Discours d'ouverture par la Présidente d'honneur	3
ICOMOS Canada – la médaille Jacques Dalibard.....	4
Rapport résumé du Rapporteur.....	5
Le Prix Piero Gazzola 2008 : Carmen Añón Feliú	9
Officiers et Comité exécutif de l'ICOMOS 2008-2011	10
Subvention de la Fondation Getty et Fonds Victoria Falls	11
Le Forum international des jeunes chercheurs et professionnels en patrimoine culturel	12
 Convention de l'UNESCO sur le Patrimoine culturel immatériel	13
In memoriam	13
Centenaire de Piero Gazzola.....	14
Plan stratégique 2008-2011	16
Appel à déclaration d'intérêt : Redéfinir l'identité visuelle de l'ICOMOS.....	16
 Journée internationale des monuments et des sites 2009	18-21
Patrimoine et science	18
Le patrimoine scientifique : quelques remarques introductives...20	
 Fonds International Raymond Lemaire.....	22
Nouvelles publications de l'ICOMOS	23

Pensez à faire un don au Fonds Victoria Falls à l'occasion du renouvellement de votre cotisation 2009

Etabli suite à une résolution de la 14e Assemblée générale (2003), le Fonds de solidarité, appelé Fonds Victoria Falls est destiné à contribuer aux frais de déplacements et de séjours des membres de l'ICOMOS éprouvant des difficultés financières pour se rendre aux réunions scientifiques et statutaires, en particulier l'Assemblée générale, de l'ICOMOS. Ce Fonds complète les aides existantes telles que celles qui sont octroyées par la Fondation Getty.

Le Fonds est principalement alimenté par la contribution annuelle des membres de l'ICOMOS. Le Fonds peut également accueillir des dons privés ou publics. La contribution volontaire des membres, (par exemple, d'un montant équivalant à 15% ou plus au delà de la cotisation internationale) est versée chaque année par les Comités nationaux au Secrétariat international, en même temps que la cotisation internationale. La gestion du Fonds est assurée par le Secrétariat international de l'ICOMOS en vue de garantir la neutralité et l'équité de son usage, selon des critères établis et sous la supervision du Comité exécutif de l'ICOMOS. Le Secrétariat conserve une documentation administrative détaillée et des comptes audités sur l'usage du Fond et en fait rapport chaque année au Comité exécutif et aux Comités donateurs. Rejoignez les collègues d'ICOMOS Belgique, Australie et Finlande, et encouragez votre Comité national et ses membres à participer collectivement à ce Fonds. Le Secrétariat international est à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles.

Les Nouvelles de l'ICOMOS, bulletin imprimé, est publié par le Conseil international des monuments et des sites en anglais et en français pour ses membres. Les opinions exprimées dans les articles signés n'engagent pas l'ICOMOS et relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs.

Les Nouvelles de l'ICOMOS sont complétées par un bulletin d'information électronique - ICOMOS e-news. Pour vous abonner envoyer un message e-mail (en "texte" et pas "html" format) à majordomo@icomos.org avec "subscribe doc-center" comme seule ligne dans le corps du message.

ICOMOS

49-51 rue de la Fédération - 75015 Paris - France
Tel : + 33 (0) 1 45 67 67 70, Fax : + 33 (0) 1 45 66 06 22
secretariat@icomos.org - www.icomos.org

Président de l'ICOMOS : Gustavo Araoz
Rédactrice en chef : Gaia Jungeblodt
Rédacteur adjoint : Volker Zimmermann
Traduction : Tradutec, Gaia Jungeblodt
Collaborateurs : Bernadette Bertel-Rault, Alia Corm
Design : Midsea Books, Malte
Impression : Atelier 30 Impression, Champigny-sur-Marne
Photo de couverture avec la gracieuse permission de Simon White, Londres (Royaume-Uni)
http://www.flickr.com/photos/simon_p_white/

ISSN en cours

Base de données des membres de l'ICOMOS

Afin de fournir des services à ses membres (envoi du bulletin, impression des cartes de membre), le Secrétariat international de l'ICOMOS conserve vos données d'adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à être utilisés par le Secrétariat international. En application des articles 39 et suivants de la loi française sur l'informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Secrétariat international de l'ICOMOS, 49-51 rue de la Fédération, 75015 Paris, France, secretariat@icomos.org

Veuillez vous assurer que votre Comité national possède votre adresse postale ou professionnelle à jour !

16^{ème} Assemblée générale et Symposium scientifique

Québec (Canada), 30 septembre au 4 octobre 2008

Discours d'ouverture par la Présidente d'honneur de l'Assemblée générale

C'est au Palais Montcalm de Québec que Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, Gouverneure générale du Canada a présidé les cérémonies d'ouverture à titre de présidente d'honneur de la 16^{ème} Assemblée générale et du symposium scientifique international de l'ICOMOS. Elle prononça un discours d'accueil remarquable et fort apprécié par les délégués et les dignitaires invités pour l'occasion.

Quelle joie d'accueillir de fervents défenseurs du patrimoine dans cette ville chargée d'histoire, que l'on surnomme à juste titre la Gibraltar de l'Amérique du Nord, et en cette année où nous célébrons son 400^e anniversaire de fondation par l'explorateur Samuel de Champlain.

Nous sommes ici au cœur de l'arrondissement historique de Québec, sur la place d'Youville, dans un édifice construit sur les fondations d'une ancienne halle. Ce marché public, autrefois l'un des plus fréquentés de la région, a été converti en une salle de concert et de spectacle prisée des artistes. On dit de cette salle que son acoustique est parfaite. Comme si, à la manière d'un instrument de musique, sa sonorité avait acquis une profondeur avec le temps.

Pour capter l'esprit de ce lieu, il faut presque fermer les yeux et écouter. Écouter pour entendre commerçants et cultivateurs crier à la volée le prix de leur marchandise. Écouter pour entendre les conversations animées des passants entre les étales. Écouter pour entendre résonner entre ces murs les cordes des Violons du Roy, la voix chaude et grave de Félix Leclerc, la grande Édith Piaf, le mythique B. B. King. Écouter pour imaginer aussi.

Imaginer l'activité au dehors, sur la place, alors que les voitures n'avaient pas encore remplacé les chevaux. Imaginer les traditions, les pratiques culturelles et religieuses, les courants de pensée qui ont traversé les générations et qui ont traversé ce lieu.

Les traces visibles de notre passage dans le monde ne sont jamais que la représentation matérielle des valeurs, des croyances, des mythes, des coutumes qui nous façonnent et qui marquent notre vision du monde et notre façon d'être au monde. Ce sont les témoins privilégiés de toutes ces choses intangibles inscrites dans les profondeurs de notre mémoire collective et qui constituent la richesse des civilisations. L'âme des peuples est par ces traces et ces témoignages révélée, et c'est dans cette révélation que nous est donné le sens. Le sens de l'histoire. Le sens de la vie.

Nous toutes et tous ici partageons la conviction que ce patrimoine immatériel doit être mis « hors du temps », archivé et conservé, à l'abri des périls qui le guettent, au même titre que les plus beaux ouvrages de construction et que les grands sites archéologiques. Ne pas le faire, ce serait trahir ou subvertir, justement, le sens, l'esprit de ces lieux dont nous avons hérité pour notre enrichissement collectif.

En certaines régions du globe, et c'est le cas dans les Amériques, la préservation du patrimoine immatériel est un enjeu

devenu une urgence. Lorsque les Européens sont arrivés ici, ils ont vu dans les Amériques un nouveau monde. Du coup, on a fait table rase d'un monde pourtant bien réel qui a été le berceau d'anciennes civilisations. Les peuples qui vivaient ici depuis des millénaires et leurs descendants ont été dépossédés d'eux-mêmes, de leurs langues, de leurs cultures.

Par exemple, il y a à peine deux siècles, un peuple entier, les Béothuks, qui



Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, Gouverneure générale du Canada lors de la cérémonie d'ouverture de la 16^{ème} Assemblée générale

© Benoit Renaud, Ville de Québec

parcourait l'île de Terre-Neuve à la recherche de nourriture, a été décimé. Fort heureusement, un explorateur et philanthrope du nom de William Cormack, a accueilli auprès de lui la dernière des Béothuks. Son nom nous est resté : elle s'appelait Shawnadithit. Pendant six ans, Shawnadithit a enseigné à Cormack les rudiments de sa langue et les coutumes de son peuple. À l'aide de croquis, elle a illustré

les outils utilisés par les Béothuks, leur type d'habitation, leur mode de vie. Si bien que l'histoire, la culture, les légendes, les mythes, en somme le patrimoine immatériel de ce peuple semi-nomade, ont traversé les âges et sont parvenus jusqu'à nous. Sans Shawnadithit et Cormack, les Béothuks n'auraient pas seulement disparu; le souffle de leur esprit se serait éteint, et ils seraient tombés dans l'oubli.

De même, il a fallu tout un travail d'historiographie pour restituer des pans entiers de l'histoire des Amériques qui avaient été effacés des mémoires, qui avaient été détournés de leur sens ou tout simplement occultés. Et ce travail est loin d'être terminé.

Au Canada, rien ne sonne l'alarme avec plus de force que le déclin des langues autochtones. Selon une enquête menée par l'Assemblée des Premières Nations, sur environ cinquante-trois langues autochtones au Canada, cinquante d'entre elles sont en voie d'extinction. Dans le cas de nombreuses langues, les seules personnes qui les parlent couramment sont les aînés, les jeunes étant ceux qui les connaissent et les utilisent le moins. Par conséquent, rien ne m'émeut et ne me réjouit davantage que de voir et d'entendre de jeunes artistes autochtones renouer avec leur langue d'origine et l'exprimer avec fierté. J'ai entendu récemment Samian et Shauti, deux jeunes chanteurs montagnais qui rappent en algonquin et en innu. Ils

s'inscrivent dans cette mouvance riche de possibilités. D'autres le font en cri, en inuktituk et en mohawk. À leur façon, ces jeunes artistes sont des protecteurs de notre patrimoine et le maintiennent vivant. C'est une responsabilité qu'ils assument avec détermination et qu'il nous revient d'encourager.

Sans la langue, le principal moyen de transmission des valeurs et des traditions culturelles n'existe plus. C'est tout un art de vivre et une sagesse qui remonte à des milliers d'années qui risquent de disparaître si l'on n'y prend garde. Et prendre garde veut dire ici se sortir de l'horizon étroit du présent dans lequel nous sommes trop souvent confinés en cette ère de l'instantané et voir plus loin. Pour reprendre la formule choc de Chesterton, « les hommes qui, dans l'histoire, ont eu une action réelle sur l'avenir avaient les yeux rivés sur le passé ». D'où la nécessité de remettre l'histoire au centre de nos préoccupations et de l'espace public et de revaloriser le patrimoine, plus particulièrement auprès des jeunes.

Pour cela, et vous l'avez compris puisque vous tenez un forum jeunesse en marge de ce symposium, nous devons inclure les jeunes dans la réflexion actuelle sur la préservation du patrimoine.

J'ai fait de la jeunesse ma priorité parce que j'aime leur façon presque organique et vitale de faire de l'expression culturelle des outils essentiels et

des plus efficaces de transformation sociale et de transmission de valeurs. Les jeunes poursuivent la marche du monde. Ils se définissent par rapport au passé. L'avenir est déjà leur présent. Ne les oublions pas, et rappelons-nous que l'histoire des peuples et des civilisations existe par-delà le temps de nos vies pour constituer la mémoire du lieu de nos ancrages.

Cette mémoire est ce qui reste de nous et que vous contribuez à perpétuer par votre travail et votre engagement. Dans tous ces lieux sur la planète où le passé s'offre au regard, au toucher et aux sens, chaque fragment restitue les murmures et les traits d'une civilisation. Ces lieux nous parlent, si nous savons les écouter, de l'ici et de l'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, de proximités et de rencontres. C'est ainsi que l'esprit de ces lieux nous guide pour trouver dans le passé des racines profondes et il fournit la sève qu'il faut pour améliorer sans cesse et toujours le sort de l'humanité.

Merci de votre travail si essentiel, et puissiez-vous trouver l'esprit qui se cache dans cette ville magnifique, lieu de métissage au confluent de l'Europe et des Amériques.

Je vous remercie.

**Son Excellence la très honorable
Michaëlle Jean**

Gouverneure générale du Canada

Source: Bureau du Secrétaire de la Gouverneure générale

ICOMOS Canada

La médaille Jacques Dalibard

Lors de la 16^{ème} Assemblée générale de Québec, Herb Stovel a également reçu la médaille Jacques Dalibard pour 2008.

Ce prix a été conçu pour commémorer le dévouement et les grandes contributions de Jacques Dalibard : président d'ICOMOS Canada; fondateur et directeur général d'Héritage Canada et membre fondateur de l'Association pour la préservation et ses techniques ; ce dernier a été reconnu pour ses compétences variées dans le domaine de la conservation du patrimoine durant plus de 30 ans.

Le candidat à ce prix doit avoir contribué de façon significative aux objectifs d'ICOMOS Canada. Il doit s'être engagé de façon exemplaire dans la promotion et la sauvegarde de notre patrimoine culturel commun au niveau Canadien ou international.

Depuis 2002, ICOMOS Canada a l'honneur de décerner ce prix à un membre qui s'est distingué par sa carrière dans le domaine de la conservation du patrimoine. Jacques Dalibard a été le premier récipiendaire, suivi de Christina Cameron, Martin Weaver, Renée et François LeBlanc, Robert Grenier, et en 2007, la médaille a été attribuée à titre posthume à Robin Letellier.

Herb Stovel, quant à lui, voit sa carrière débiter à la Fondation du patrimoine de l'Ontario où il travaille de 1978 à 1984. Puis, de 1984 à 1988 il est directeur du programme de formation du programme Rues Principales à Héritage Canada. De 1990 à 1998 il dirige le programme des établissements patrimoniaux (Heritage Settlements) de l'ICCROM à Rome. De 1989 à 1991 il exerce la fonction de président de l'APT. De 1990 à 1993 il est le Secrétaire général de l'ICOMOS et le Président d'ICOMOS Canada de 1993 à 1997. Herb Stovel est actuellement professeur à l'université Carleton d'Ottawa.

Rapport résumé du Rapporteur

La 16^{ème} Assemblée Générale, qui s'est tenue à Québec, au Canada, du 30 septembre au 4 octobre 2008, a remporté un succès retentissant. Elle a réuni plus de 800 délégués venus de 70 pays.

Inauguration et invités officiels

L'inauguration s'est déroulée au palais Montcalm, sur la place d'Youville. Après l'arrivée de la Gouverneure Générale du Canada, Michaëlle Jean, le chef Max 'Oné-Onti' Gros-Louis a célébré une cérémonie de purification. La Gouverneure Générale s'est ensuite adressée à l'assistance, parlant dans un émouvant et profond discours de l'« esprit du lieu ». Voir p. 3 pour le texte complet de son allocution. Le Maître de Cérémonie, M. François Moisan de la ville de Québec, a informé les délégués du jumelage entre Xi'an et Québec, et a poursuivi en souhaitant la bienvenue et en présentant les éminents invités qui ont pris place sur le podium.

M. Laurent Messard, représentant le gouvernement du Québec, Mme Denise Trudel, représentant le maire de Québec, et M. Larry Ostola, représentant Parks Canada, ont évoqué notre devoir sacré envers le passé et la protection du patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel, et qui sont de notre responsabilité collective. Une mission qui nécessite impérativement l'aide d'experts, et c'est là que l'ICOMOS et toute sa palette d'expertise entrent en scène. D'innombrables obstacles se dressent devant nous ; il nous faut pourtant avancer tout en protégeant la mémoire du passé et en l'intégrant au futur.

Parmi les autres intervenants, on peut citer M. Francesco Bandarin, directeur du Centre du patrimoine mondial, qui a exprimé son immense plaisir de représenter l'UNESCO à Québec. L'ICOMOS a été l'un des piliers de la Convention du patrimoine mondial et il a affronté les nouveaux défis de la conservation aux côtés de l'UNESCO. M. Bandarin a rendu hommage à Michael Petzet, président sortant de l'ICOMOS, déclarant que travailler et partir en mission avec lui avait été un immense privilège. M. Michael Petzet a de son côté souligné que l'ICOMOS était une organisation non gouvernementale pour qui collégialité et coopération n'étaient pas de vains mots. Il a également évoqué une nouvelle initiative, le Forum des Jeunes professionnels qui s'est tenu pendant le week-end dans la ville (voir p. 12).

M. François LeBlanc, président d'ICOMOS Canada, a remercié tous ses collègues canadiens qui ont pris part à l'organisation



Les participants de l'Assemblée générale devant l'œuvre d'art textile « Fibres du monde » lors d'une réception

© Chantale Gagnon, Ville de Québec

de cet événement, et plus particulièrement M. Michel Bonnette, président du Comité organisateur. Il a également adressé ses remerciements au secrétariat de l'ICOMOS, aux sponsors financiers, à Parks Canada, aux gouvernements provincial et fédéral, à la ville de Québec et à la fondation Getty pour leur soutien. M. Moisan a ensuite conclu la session et appelé M. Zhang Bai, président de la 15^{ème} Assemblée Générale à Xi'an (Chine). M. Zhang Bai a adressé tous ses vœux de réussite à l'ICOMOS, à son Assemblée générale et au symposium *Où se cache l'esprit du lieu ?*. Il a ensuite déclaré ouverte la 16^{ème} Assemblée Générale de l'ICOMOS et, comme le veut la coutume, a invité le président du Comité organisateur M. Michel Bonnette à présider l'Assemblée.

Des organisations partenaires venues en force

Beaucoup d'organisations partenaires de l'ICOMOS ont assisté à cette inauguration officielle. M. Francesco Bandarin, de l'UNESCO, a déclaré qu'il espérait que les deux organisations affronteraient ensemble les défis de l'avenir, et s'est dit honoré d'avoir été invité. La thématique a suscité de nombreux articles scientifiques de qualité qui feront avancer le débat sur l'interprétation, la gestion et la conservation de notre patrimoine. M. Gamini Wijesuria, représentant le Centre international d'études pour la

conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), a mentionné que l'esprit du lieu possède un forte charge émotionnelle qui parle aux gens. Il a exprimé sa reconnaissance pour le renforcement de la relation de travail entre les deux organisations. Notre organisation sœur, le Conseil international des musées (ICOM), était représentée par François Tremblay, qui a déclaré que l'ICOM travaillait en très étroite collaboration avec le Conseil scientifique de l'ICOMOS, parlant également du futur partage d'un nouveau siège parisien pour créer une « Maison internationale du patrimoine ».

Le travail en partenariat est essentiel ; c'est pourquoi Lee Minaidis de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OWHC) et Louise Cox de l'Union internationale des architectes (UIA) se sont concentrées sur les accords de partenariat et la nécessité de collaborer. Ces propos ont trouvé un écho chez Diane Menzies, représentant la Fédération internationale des architectes paysagistes (IFLA), fière d'annoncer qu'un protocole d'accord liait désormais les deux organisations, à la vision et aux objectifs identiques en matière de conservation et de lien avec la mémoire et l'esprit du lieu. Elle a fait sa présentation à M. Petzet et le protocole d'accord a été dûment signé, avec le Président pour témoin, sous les applaudissements.

Ioana-Irina Iamandescu s'est exprimée au nom du Comité international pour la conservation du patrimoine industriel (TICCIH) et a souligné l'objectif commun en la matière. D'autres intervenants ont pris la parole : Nora Mitchell de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Susan MacDonald de l'Institut de conservation Getty, qui a chaleureusement loué le travail de l'ICOMOS, et son excellence Msgr Jose Manuel del Rio Carrasco, du Saint Siège, qui a transmis les salutations du Pape Benoix XVI, lui-même très préoccupé par toute question de conservation du patrimoine de l'Eglise.

Coup d'envoi de l'Assemblée générale

Une fois établis les comités pour l'Assemblée Générale, les rapports statutaires du Président, du Secrétaire général et du Trésorier général de l'ICOMOS ont été présentés. Des versions papier reprenant le texte complet ont été mises à la disposition des délégués. Après le rapport des comités, le Président a ensuite invité le directeur du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO à s'adresser à l'assemblée.

Discours de M. Francesco Bandarin, directeur du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO

La relation entre l'ICOMOS et l'UNESCO est si fondamentale qu'un discours de M. Bandarin s'imposait. Pour lui, cette Assemblée générale est, dans les faits, une convention mondiale des conservateurs du patrimoine culturel. Le thème en est d'un immense intérêt. Ce symposium a d'ailleurs suscité un nombre incroyable d'articles, et le travail qui en résultera apportera un nouveau souffle à

la relation entre les deux organisations, partenaires institutionnels et structurels de la conservation du patrimoine mondial, et la renforcera. Il a déclaré que le prochain triennium serait porteur de trois enjeux :

- La Convention du Patrimoine mondial. Il est important d'ouvrir une réflexion sur l'avenir de la convention par une évaluation du cycle des activités sur le long terme.
- La rédaction de nouvelles recommandations pour les paysages historiques et urbains. La conservation urbaine traite des grands défis d'aujourd'hui. Il est nécessaire de se pencher sur divers processus, par le biais du système institutionnel, sur le travail de préparation des recommandations.
- Il faut accentuer les efforts de renforcement des capacités. Les institutions ne peuvent gérer ces problématiques que dans une optique centralisée. Ces dernières années, plusieurs institutions ont été fondées, mais cet effort doit être poursuivi et renforcé.

Un débat intense est mené au sein de l'UNESCO sur les différents outils requis pour la conservation du patrimoine culturel, certains directement en rapport avec le travail de l'ICOMOS. Le dialogue et la cohérence culturelle étaient nécessaires mais cette cohérence faisait défaut. Selon lui, l'ICOMOS doit apporter à l'UNESCO un soutien intellectuel sans faille. Il a d'ailleurs exprimé sa gratitude à l'ICOMOS pour avoir facilité les échanges et le dialogue.

Adoption des résolutions

Le Président M. Werner von Trützschler (Allemagne) et le Rapporteur, Mme

Joan Domicelj (Australie) ont présenté le rapport au nom du Comité des Résolutions. Le Rapporteur a exprimé la reconnaissance de l'Assemblée générale pour la contribution significative au travail de l'ICOMOS des membres décédés depuis la dernière Assemblée Générale. Des noms supplémentaire ont été ajoutés à la liste existante. L'assistance s'est levée pour leur rendre hommage par une minute de silence.

Les résolutions sont un lien important entre les membres et le Comité exécutif de l'ICOMOS. Elles suggèrent de nouvelles orientations pour l'organisation. Une série de résolutions a été présentée et, dans un souci de clarté, quelques unes ont été remaniées. Les résolutions ont fait l'objet d'une coordination visant à les présenter à l'Assemblée générale d'une manière cohérente. Il y en avait au total 32, regroupées sous trois titres : enjeux actuels, organisation et doctrine. Elles ont été débattues et amendées comme prévu et ont ensuite été soumises au vote et ratifiées par l'Assemblée générale. Voir la liste complète p. 1-9 du cahier central.

Textes doctrinaux

Deux chartes ont été soumises à l'approbation à l'Assemblée générale, l'une sur les routes culturelles, l'autre sur l'interprétation et la présentation des sites du patrimoine culturel. Toutes deux ont été pleinement avalisées par l'Assemblée Générale.

Le symposium scientifique

Deux jours et demi ont été consacrés au symposium organisé autour du thème *Où se cache l'esprit du lieu ?* et il était structuré par quatre pistes de réflexion : repenser l'esprit du lieu, l'esprit du lieu menacé,



Photo de groupe de la 16^{ème} Assemblée générale, le 30 septembre 2008 au Palais Montcalm

sauvegarder l'esprit du lieu, transmettre l'esprit du lieu. Le Comité scientifique a réuni 40 évaluateurs pour la procédure de sélection et plus de 600 propositions ont été reçues. Toute la procédure a été d'une rigueur exemplaire et la représentation régionale était bonne couvrant un large éventail de disciplines. Ces textes, soumis avant la date butoir, ont été enregistrés sur un CD déjà distribué, qui contient plus de 250 articles.

Le coordinateur scientifique le Dr Laurier Turgeon a fait son rapport à l'Assemblée, signalant que les articles étaient d'une excellente qualité scientifique et que le symposium avait remporté un vif succès. Des avancées majeures ont été faites dans la compréhension du concept, incluant à la fois les aspects matériels et immatériels, ce qui engendrera une meilleure perception et une meilleure gestion des monuments et des sites et aidera à améliorer l'interprétation de ces sites. Une publication papier rassemblant 25 à 30 articles paraîtra vers la mi-2009.

Accueil enthousiaste des ateliers thématiques

Le soir du deuxième jour du symposium, plusieurs ateliers thématiques couronnés de succès se sont déroulés, donnant lieu à des rapports qui ont été présentés devant à l'Assemblée générale.

Tamas Fejerdy a présenté un rapport sur l'atelier **ICOMOS et le Patrimoine mondial**, qui donnait une vision générale de la Convention du Patrimoine Mondial et de l'évaluation par l'ICOMOS, en sa qualité de conseiller du Comité du Patrimoine mondial, des propositions d'inscription. L'atelier s'est concentré sur les présentations et a été plus informatif que discursif. Les présentations couvraient le travail de l'ICOMOS dans le contexte de la Convention du Patrimoine mondial de l'UNESCO, de l'authenticité et de l'intégrité ainsi que des questions de gestion relatives aux sites du Patrimoine mondial, de la procédure d'évaluation des propositions d'inscription et du suivi de l'état de conservation des biens du patrimoine, de la constitution de la nouvelle base de données d'experts de l'ICOMOS, dont la mission consiste à réaliser des travaux au plus haut niveau. En conclusion, une présentation sur les malentendus relatifs au Patrimoine mondial et sur l'histoire de la Convention, les tendances actuelles et les perspectives futures a incité à la réflexion.

Pamela Jerome a fait un rapport sur l'atelier **Patrimoine culturel et changements climatiques**, qui était en réalité une réunion de suivi du symposium organisé à Pretoria il y a un an. Le changement climatique

mondial, s'il présente des menaces, s'accompagne aussi d'opportunités, et plusieurs présentations, dont certaines faites par des Comités Scientifiques internationaux de l'ICOMOS (CSI) ont été suivies de discussions et de réactions. Parmi les suggestions avancées, le développement d'outils de suivi pouvant être déployés sur les sites et l'élaboration d'un questionnaire sur la préparation aux risques avec la consultation des CSI. Il faut plus de collaboration entre l'UICN et les CSI.

Dennis Rodwell a fait son rapport sur l'atelier **Paysages historiques urbains**, retraçant la progression linéaire de l'initiative sur les paysages historiques urbains entre 2003 et 2008. Les méthodes existantes appliquées aux villes historiques se sont révélées précieuses, mais néanmoins insuffisantes pour répondre aux besoins contemporains et émergents.

Une mise à jour des directives s'impose donc. La réflexion doit s'articuler autour de trois pistes : l'image et la ville, les menaces qui pèsent sur elle du fait de développements conflictuels ; la dynamique et les processus d'urbanisme, les changements fonctionnels et socio-économiques, les schémas de peuplement humain ; et la confluence des éléments matériels, immatériels et naturels et les composants de l'esprit du lieu. Un travail qui va au-delà de la pratique scientifique traditionnelle et engage des intérêts pluridisciplinaires et transectoriels. Ce sera un important effort de collaboration entre l'ICOMOS et l'UNESCO, avec les chartes et recommandations comme documents fondamentaux. Trois domaines doivent être abordés – les déclarations d'importance claires, lles définitions claires, ainsi que la vérification et le suivi de l'authenticité et de l'intégrité ; et des indicateurs et des politiques pour guider un développement équilibré.

William Moss a fait un rapport sur l'atelier **Réseaux pour l'interprétation et la présentation de l'archéologie**, à l'occasion duquel des exemples de réseaux archéologiques à différentes échelles ont été présentés et discutés, comme le réseau national de Parks Canada, vu au travers du prisme de l'outil de gestion des déclarations d'intégrité commémoratives, donnant la cohérence nécessaire à une collaboration



William Moss, Michel Bonnette, et Laurier Turgeon du Comité organisateur Québec 2008

© Benoit Renaud, Ville de Québec

pluridisciplinaire efficace. Les réseaux régionaux et municipaux ont eux aussi été examinés ; leurs efforts collectifs dépeignent un patrimoine archéologique dans son ensemble plutôt que sous l'angle de mandats corporatifs spécifiques. Une autre présentation a traité des réseaux créés dans la communauté par une infrastructure muséologique, une autre encore des partenariats avec les gouvernements locaux et provinciaux établis par une initiative commerciale à but lucratif. Enfin, la présentation finale a offert des considérations théoriques et des observations pratiques sur le thème de la mémoire collective.

Dinu Bumbaru a fait son rapport sur l'atelier **Patrimoine culturel et développement international**, axé sur la prise en compte de la conservation du patrimoine culturel dans les politiques, programmes et projets de coopération internationale tels que réalisés par les agences et les institutions. Sa présentation a porté sur les travaux de l'Agence suédoise d'aide au développement international et de l'Agence espagnole de coopération internationale. De cet atelier sont ressorties cinq suggestions d'action future pour l'ICOMOS : documenter la place potentielle du patrimoine culturel dans le travail des agences de coopération internationale ; rédiger une déclaration de l'ICOMOS sur l'intégration du patrimoine culturel dans le travail de ces agences, développer

une perspective de l'ICOMOS sur les déclarations d'impact environnemental (DIE) pour inclure le patrimoine culturel ; établir le contact avec ces agences ; élaborer des directives et une base de données des volontaires pour les missions envoyées sur place après les désastres.

Adoption de la Déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu

Le projet de cette déclaration a été diffusé longtemps avant l'Assemblée générale, et les commentaires des membres de l'ICOMOS et du Forum des Jeunes Professionnels ont été prises en compte. La déclaration, qui s'articule autour de quatre titres divisés en dix points, a été adoptée par l'Assemblée générale (voir texte complet p. 10 du cahier central).

Nouveau Comité exécutif

Le Président a présenté le nouveau système de vote électronique, vérifié et expérimenté à la fois par le Bureau et par le Comité exécutif. Le scrutateur principal Britta Rudolf a expliqué le système à l'Assemblée et confirmé sa précision, qui a fait l'objet de vérifications. Plusieurs points de contrôle étaient disposés dans la salle sous la supervision du scrutateur principal, de 25 scrutateurs adjoints et du Secrétaire Général de l'Assemblée, qui ont tous suivi une formation préalable.

Après les rapports des présidents du Comité de vérification des pouvoirs et du Comité des candidatures, M. Donald Hankey (Royaume-Uni) et M. Augusto Villalon (Philippines), chacun des 26 candidats briguant un mandat ont eu le temps de présenter brièvement leur projet, avant deux tours de vote, l'une pour les officiers et l'autre pour le Comité exécutif. Voir en p. 10 la liste des membres nouvellement élus du Comité exécutif.

Notre prochaine Assemblée Générale à Ispahan

Rasool Vatandoust Haghighi d'ICOMOS Iran a présenté à l'assistance la 17^{ème} Assemblée générale, qui aura lieu en septembre 2011 à Ispahan, avec une courte vidéo et une présentation PowerPoint. Selon lui, la tenue de la session en Iran donnera à l'ICOMOS plus de visibilité au Moyen-Orient et en Asie. Le principal axe de travail sera la question de la préparation aux risques.



Le Président d'ICOMOS Canada, François LeBlanc, avec Mohammad Hassan Talebian et Rasool Vatandoust d'ICOMOS Iran

Le colloque scientifique couvrira des thèmes tels que le renforcement des structures en terre, la conservation préventive contre les dégâts causés par les tremblements de terre, la sécurisation des sites historiques pendant les désastres et la gestion des désastres. Une exposition spéciale sera organisée sur les sites du Patrimoine mondial dans la région. Il y aura également des réceptions, des excursions et des animations, ainsi que diverses visites, après l'Assemblée générale, de lieux tels que Qazvin, Kashan et Shiraz. Lorsqu'il a eu terminé sa présentation, le Président a remis à M. Vatandoust le drapeau de l'ICOMOS.

Clôture de l'Assemblée

Le Président a invité le Président de l'ICOMOS nouvellement élu à s'adresser à l'Assemblée. M. Gustavo Araoz a commencé par remercier le Canada et ICOMOS Canada pour l'accueil réservé à cette Assemblée générale et pour leur grand soutien, soulignant au passage le grand professionnalisme de l'assemblée. Après avoir félicité le nouveau Bureau et le Comité exécutif pour leur élection, il a poursuivi en déclarant que le Comité exécutif ne pouvait travailler seul et qu'il avait besoin de la participation de tous les membres de l'ICOMOS à travers le monde. M. Michael Petzet a également remercié les organisateurs de l'Assemblée générale. Il se retire après 9 ans de bons

et loyaux services en tant que Président de l'ICOMOS et son dernier devoir officiel était cette passation de pouvoirs. M. Araoz a terminé en se déclarant à la fois impressionné et humble face à ces nouvelles fonctions.

Le Secrétaire général sortant, Dinu Bumbaru, a déclaré que plusieurs membres avaient infatigablement servi pendant de nombreuses années et que l'ICOMOS désirait leur rendre hommage : Axel Mykleby, Carlos Pernaut, Tamas Fejerdy et Giora Solar. Après les avoir présentés, il a remis au Président sortant, Michael Petzet, une statuette en stéatite à l'effigie d'un ours danseur, en reconnaissance de son immense talent de danseur !

Le Président de l'Assemblée Générale, Michel Bonnette, a remercié Mme Esther Bryan, artiste, auteur et coordinatrice de l'œuvre d'art textile *Fibres du monde*, dévoilée dans le hall lors d'une réception le mardi 30 septembre. Il a ensuite remercié tous ses collègues pour leur zèle ces trois dernières années, clé du succès de l'Assemblée générale de l'ICOMOS. La motion de clôture de l'Assemblée a ensuite été proposée par Jan Anderson (USA) et secondée par Gordon Dewis (Canada).

Grellan D. Rourke
Rapporteur de la 16^{ème} Assemblée générale

Pour plus d'informations sur les résultats de la 16^{ème} Assemblée générale, consultez le site web de l'ICOMOS. Outre les Résolutions et la Déclaration de Québec, vous trouverez aussi : le texte complet des deux nouvelles Chartes adoptées par l'ICOMOS, la version complète du rapport du Rapporteur de l'Assemblée Générale, un bulletin électronique spécial très complet d'ICOMOS Canada sur l'événement et plusieurs autres rapports.
Les actes du Symposium Scientifique seront mis à disposition en ligne dans le mois à venir.

Le Prix Piero Gazzola 2008: Carmen Añón Feliú



Hommage à l'un des plus grands défenseurs des jardins historiques et des paysages culturels de l'ICOMOS

En 2008, le prix Piero Gazzola a été décerné à Madame Carmen Añón Feliú : Paysagiste, spécialiste des jardins historiques, professeur d'histoire des jardins et restauratrice de jardins historiques, membre de l'ICOMOS Espagne, Présidente d'honneur du Comité international des jardins historiques (paysages culturels) de l'ICOMOS-IFLA, ancienne Présidente du Comité consultatif de l'ICOMOS (1992-1997) - pour son engagement remarquable au sein de l'organisation, depuis plus de trente ans, et plus particulièrement pour la cause des Jardins historiques et Paysages culturels.

Voici des extraits de témoignages sur son engagement :

« Nombreux sont les jeunes professionnels qui ont pu bénéficier de son enseignement éclairé aux centres postuniversitaires de Madrid, Louvain, Versailles, ... et à qui elle a transmis sa passion pour la patrimoine jardins et paysages. »

« Parmi ses multiples contributions allant de l'enseignement à Madrid, Paris, Louvain... à la restauration de parcs historiques en Espagne, en Amérique du Sud... en passant par ses nombreuses publications, ... l'ICOMOS a tenu une place très importante dans son engagement professionnel. Sous son impulsion notamment, la restauration des parcs et jardins a gagné en rigueur scientifique grâce au développement d'une méthodologie fondée aussi bien sur des connaissances théoriques que pratiques. Par ailleurs, relevons que Madame Carmen Añón Feliú a publié en 1997, un ouvrage qui fait référence : « Les jardins historiques - la sauvegarde d'un patrimoine européen », sous l'égide



Carmen Añón Feliú reçoit le Prix Piero Gazzola des mains de Michael Petzet, Président sortant de l'ICOMOS, et Benjamin Mouton, Président du jury

de la Commission européenne. Dans cet ouvrage, les chartes de Venise et de Florence servent de bases à la réflexion, sans oublier leur mise en perspective et le rappel de leur contexte. Jalonné de repères philosophiques, théoriques, méthodologiques, et bibliographiques, ce livre constitue également un guide pour l'action. C'est un véritable vade mecum, un outil des plus utiles qui rend les travaux d'ICOMOS et de son comité sur les Jardins historique (actuel comité des Paysages culturels) largement accessible ».

Mme Añón Feliú a reçu la médaille commémorative des mains de Michael

Petzet, aujourd'hui Président d'honneur de l'ICOMOS, et de Benjamin Mouton, président du jury, lors du cocktail de clôture de l'Assemblée générale.

Créé en 1979, et décerné tous les trois ans en mémoire du Président fondateur de l'ICOMOS, dont nous célébrons le centenaire cette année (voir p. 14), ce prix est la plus haute distinction conférée par l'ICOMOS pour récompenser une personne ou un groupe de personnes s'étant distingué dans l'accomplissement des objectifs universels de l'ICOMOS, et beaucoup le considèrent comme le plus proche équivalent d'un Prix Nobel de la conservation du patrimoine.

Membres d'honneur

A la même occasion, 10 membres ont été élevés au rang de membre d'honneur de l'ICOMOS pour les services éminents qu'ils ont rendu en faveur de la conservation des monuments et des sites :

- Juan-Benito Artigas Hernandez (Mexique)
- Zahi Hawass (Egypte)
- Cyro Correa Lyra (Brésil)
- Birgitta Hoberg (Suède)
- Hernan Crespo Toral (Équateur) – à titre posthume
- Michel Jantzen (France)
- Tamas Fejerdy (Hongrie)
- Gilles Nourissier (France) – à titre posthume
- Jonas Glemza (Lituanie)
- Kiyotari Tsuboi (Japon)

Des informations sur le prix, ses lauréats précédents et la liste complète des membres d'honneur de l'ICOMOS sont disponibles sur www.icomos.org

OFFICIERS ET COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ICOMOS 2008-2011



Président

Gustavo Araoz (Etats-Unis) : *Conférencier en théorie de la conservation et gestion des sites, Université de Pennsylvanie et Université du Maryland ; Directeur exécutif de US/ICOMOS. Architecte spécialisé dans la conservation (Université catholique d'Amérique et Université de Georgetown, Washington, DC) ; Diplômé du Programme international en conservation architecturale, Institut Paul Coremans, Mexique. Ancien Vice-président de l'ICOMOS en charge des Comités Scientifiques Internationaux (2002-2008).*



Francisco Lopez Morales (Mexique): *Directeur du bureau du Patrimoine mondial à l'Instituto Nacional de Antropología e Historia, Mexico. Consultant expert du Comité du Patrimoine mondial. Doctorat en Etudes Urbaines et Aménagement à l'Université de Grenoble II, France ; Diplômé en architecture à l'Universidad Nacional Autónoma de México. Membre du Comité exécutif de l'ICOMOS (1996-2005).*



Secrétaire général

Bénédicte Selfslagh (Belgique): *Consultante indépendante en patrimoine culturel. Ingénieur civil et architecte, spécialisée dans la préservation du patrimoine culturel (Université de Louvain, Belgique). Ancienne élève du Centre R. M. Lemaire pour la conservation. Membre du conseil d'administration d'ICOMOS Belgique et d'ICOMOS Flandres/Bruxelles. Membre du Comité exécutif de l'ICOMOS (2005-2008).*



Olivier Poisson (France) *Inspecteur général des Monuments historiques, chargé des régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Corse et du département d'outre-mer de La Réunion. Architecte diplômé par le gouvernement ; Historien de l'art (diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) ; Ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome. Vice-président d'ICOMOS France et ancien membre coopté du Comité exécutif (2007-2008).*



Trésorier général

Jadran Antolovic – (Croatie): *Professeur à l'École supérieure de gestion culturelle, Croatie ; Conseiller spécial auprès du Ministre de la culture de la Croatie. Ancien Secrétaire d'État au Ministère de la culture de Croatie de 2004 à 2008. Docteur en sciences économiques, Université de Rijeka ; Maîtrise en sciences juridiques, Faculté de droit à Osijek. Diplôme de l'Académie Diplomatique du Ministère des affaires étrangères de la Croatie. Ancien Vice-président d'ICOMOS Croatie (1999-2005).*

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF



Sofia Avgérinou Kolonias (Grèce): *Architecte-urbaniste. Professeur à l'Université Technique Nationale d'Athènes. Doctorat en Géographie urbaine de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris. Coordinatrice du Conseil Scientifique de l'ICOMOS ; Ancienne Secrétaire général et Vice-présidente d'ICOMOS Grèce.*

VICE-PRÉSIDENTS



Kristal Buckley (Australie): *Consultante indépendante en patrimoine culturel. Présidente du Forum National australien pour le patrimoine culturel. Diplômée en archéologie, anthropologie et politiques des pouvoirs publics. Ancienne Présidente d'ICOMOS Australie. Vice-présidente de l'ICOMOS depuis 2005.*



Alfredo Conti (Argentina): *Directeur Adjoint du Laboratoire de Recherche sur le Territoire et l'Environnement, Commission pour la recherche scientifique, province de Buenos Aires ; Conseiller de la Commission Nationale des Monuments et Sites Historiques ; Professeur à l'Université de La Plata. Architecte (Université de La Plata), Conservateur du patrimoine bâti (Université de Buenos-Aires). Ancien Vice-président et Secrétaire général d'ICOMOS Argentine ; Président d'ICOMOS Argentine depuis 2007.*



Guo Zhan (Chine): *Président de la Commission d'experts du patrimoine culturel mondial de Chine ; chercheur et Professeur en histoire et en archéologie, Université de Pékin et Ecole nationale de l'Administration de la Chine. Master en histoire, Ecole supérieure de l'Académie des Sciences sociales de Chine ; Diplômé en archéologie, Université de Pékin. Vice-président / Secrétaire général d'ICOMOS Chine ; Vice-président de l'ICOMOS depuis 2005.*



Gideon Koren (Israël): *Associé fondateur du cabinet d'avocats Ben Zvi-Koren & Associés, à Jérusalem et à Tel-Aviv. License en droit et LL.M avec excellence, Faculté de Droit à l'Université Hébraïque de Jérusalem. Secrétaire général du CSI de l'ICOMOS sur les questions légales, administratives et financières (ICLAFI) depuis 2003 ; Président d'ICOMOS Israël depuis 2004.*



Andrew Hall (Afrique du Sud): *Directeur du Patrimoine, Dép. des sports, arts et culture, Province du Northern Cape. Masters en conservation du patrimoine, Université de Pennsylvanie ; Diplômé en histoire, Université de Witwatersrand. Président fondateur d'ICOMOS Afrique du Sud (1996-2006). Président du Comité consultatif de l'ICOMOS (2000-2003) ; Membre du Comité exécutif (2000-2003 ; depuis 2005).*



Kirsti Kovanen (Finlande): *Architecte en charge de la gestion de l'environnement culturel au Centre régional de l'environnement de Savo du Sud, Finlande. Masters en conservation du patrimoine architectural à l'Université de York, Grande-Bretagne ; Diplôme en architecture de l'Université Polytechnique d'Helsinki. Ancienne Secrétaire général du CSI de l'ICOMOS sur l'architecture vernaculaire (CIAV) ; Présidente d'ICOMOS Finlande depuis 2006.*



Philippe La Hausse de La Louvière (Ile Maurice): *Directeur général de New Maurifoods Ltd. BSc (Hons) en sciences naturelles. Président fondateur du National Heritage Trust de la république de Maurice ; Président de la Société de l'Histoire de l'Ile Maurice, Friends of the Environment, et d'ICOMOS Maurice. Membre coopté du Comité exécutif de l'ICOMOS (2006-2008).*



Hae-Un Rii (Rép. de Corée): *Professeur, Dép. de Géographie, Université de Dongguk, Séoul. Doctorat, Michigan State University et Masters, Ewha Womans University, Corée – géographie urbaine et culturelle, patrimoine culturel. Ancienne Secrétaire général d'ICOMOS Corée (1999-2003) ; Vice-présidente d'ICOMOS Corée et Membre du Comité exécutif de l'ICOMOS depuis 2005.*



Wilfried Lipp (Autriche): : « *Landeskonservator* » (Conservateur pour le land de Haute-Autriche) auprès du Bureau fédéral autrichien pour les monuments historiques depuis 1992. « *Habilitation* », (spécialisation post-doctorale) sur la genèse de la Philosophie de la conservation ; Doctorat en Histoire de l'Art. Président d'ICOMOS Autriche depuis 2002. Vice-président du CSI de l'ICOMOS sur la théorie et la philosophie de la conservation et de la restauration.



Angela Rojas (Cuba): : *Professeur, Théorie et Histoire de l'Architecture et de l'Urbanisme. Coordinateur, Master sur la planification urbaine, Ecole d'Architecture, La Havane. Docteur en Architecture et Diplôme en Urbanisme, Université de la Havane. Membre du Comité exécutif de l'ICOMOS depuis 2002. Ancienne Présidente d'ICOMOS Cuba.*



Christoph Machat (Allemagne): *Directeur du service inventaire/liste des monuments à l'Office Rhénan pour la Conservation des Monuments Historiques. Enseignant aux Universités de Cologne et Bonn ; Professeur associé à l'Université Babes-Bolyai à Cluj Napoca, Roumanie. Doctorat en histoire de l'art, archéologie, muséologie et littérature comparée, Université des Beaux-Arts de Bucarest / Université de Cologne. Vice-président d'ICOMOS Allemagne depuis 2000.*



Hristina Staneva (Bulgarie): *Consultante indépendante et Professeur adjoint, Dép. de la Théorie et de l'Histoire de l'Architecture ; Université d'Architecture, Ingénierie civile et géodésie, Sofia. Architecte-restaurateur : Certificat de l'UNESCO pour la Conservation, Université de York et diplôme de l'Ecole d'Architecture et d'Ingénierie Civiles, Sofia. Vice-président du CSI ICOMOS sur les questions légales, administratives et financières (ICLAFI). Présidente d'ICOMOS Bulgarie.*



Yasuyoshi Okada (Japon): *Professeur, Institut d'études sur l'Iraq ancien de l'Université de Kokushikan. Membre du conseil exécutif de La Société japonaise des Etudes du Proche-Orient depuis 2002. Doctorat en Ingénierie, Université de Kyoto. Conseil exécutif d'ICOMOS Japon (1998-2006) ; Membre du Comité exécutif de l'ICOMOS depuis 2005.*



Boguslaw Szmygin (Pologne): *Chef du Dép. de la Conservation des Monuments, Université de Technologie de Lublin. Habilitation et Doctorat, Université Technique de Cracovie. 3ème cycle en reconstruction d'édifices et conservation des monuments, Université Technique de Varsovie. Secrétaire général du CSI de l'ICOMOS sur la théorie et la philosophie de la conservation et de la restauration ; Membre du Comité exécutif de l'ICOMOS depuis 2002, Vice-président d'ICOMOS Pologne.*

Subvention de la Fondation Getty et Fonds Victoria Falls: Assurer une participation mondiale

Grace à la subvention de la Fondation Getty et au Fonds Victoria Falls, 34 collègues ont pu assister à l'Assemblée générale de Québec: 9 en provenance d'Asie, 6 d'Europe, 10 d'Amérique du Sud, 3 d'Amérique centrale, 2 du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord et 4 de l'Afrique sub-saharienne.

Nos remerciements vont à la Fondation Getty pour son soutien de longue date à l'ICOMOS et au domaine du patrimoine culturel en général - www.getty.edu/foundation/

Par le biais de notre propre Fonds Victoria Falls, les membres de l'ICOMOS ont pour la première fois pu soutenir directement la participation de leurs collègues à un événement ICOMOS.

Le Forum international des jeunes chercheurs et professionnels en patrimoine culturel

Les 27 et 28 septembre derniers, se tenait, à l'École des Ursulines de Québec au Canada, le premier Forum international destiné aux jeunes chercheurs et aux jeunes professionnels du patrimoine culturel. Cet événement a eu lieu en amont de la 16^e Assemblée générale et du Symposium international de l'ICOMOS. Plus de 130 jeunes, âgés de 25 à 40 ans, et représentant près d'une trentaine de pays ont participé avec enthousiasme à l'événement composé de quatre ateliers répartis sur deux jours dont le thème principal était « Où se cache l'esprit du lieu ? ».

Le premier atelier avait pour thème la mémoire, le deuxième était dédié à la fragilité et aux menaces de l'esprit du lieu et le troisième à la sauvegarde et la transmission de l'esprit du lieu. Chaque atelier débutait par la présentation de quatre conférenciers qui illustraient par leurs recherches ou leurs projets un aspect auquel était dédié l'atelier. Les participants devaient par la suite, par table de huit personnes, répondre à l'une des trois questions déterminées par le comité scientifique. Les conclusions de chaque table étaient ensuite synthétisées en une phrase plus ou moins longue et étaient ensuite présentées en plénière. Tous les participants pouvaient alors échanger avec la salle sur les différents aspects énoncés.

Le quatrième atelier était dédié au projet de la *Déclaration de Québec*. Les participants devaient alors réfléchir sur l'un des quatre thèmes de la Déclaration et apporter leurs commentaires et leurs suggestions sur les points à définir dans la Déclaration. La majorité de leurs commentaires a d'ailleurs été insérée dans la version finale de la Déclaration. Les participants au Forum pouvaient aussi présenter leurs recherches et leurs projets sous forme d'affiches qui étaient exposées dans la salle où se prenaient les repas, les pauses, et où la réception du samedi soir nous a permis d'accueillir les représentants des Comités nationaux de l'ICOMOS.

Les conclusions de ces réflexions ont été synthétisées et présentées par Célia Forget, coordonnatrice du comité scientifique du Forum, à tous les participants du Symposium scientifique de l'Assemblée générale de l'ICOMOS lors de la séance plénière du jeudi 2 octobre. Là encore, les résultats énoncés ont été accueillis chaleureusement.



La relève de l'ICOMOS : les participants au Forum international des jeunes chercheurs et professionnels en patrimoine culturel

Sans tous les reprendre, les points les plus importants mis en lumière par les jeunes du forum concernaient : 1) l'implication des communautés locales dans la définition de l'esprit du lieu afin que la mémoire ne soit pas imposée uniquement du haut (instances politiques et universitaires) vers le bas (la population), 2) la mise en garde contre l'abus de mémoire qui peut engendrer une surexploitation (folklorisation voire même « disneyfication ») de l'esprit du lieu tout autant que l'abus de l'oubli qui peut entraîner l'étiollement de l'esprit du lieu, 3) le décloisonnement disciplinaire afin que les jeunes chercheurs et professionnels développent une vision commune de ce qu'est l'esprit du lieu, 4) le fait de rendre le plus accessible possible la transmission du patrimoine de chacun.

Puisque les jeunes d'aujourd'hui sont de plus en plus appelés à utiliser les nouvelles technologies et ce, dans de multiples domaines, le Forum international a ouvert ses portes au grand public, dans le cadre des Journées québécoises de la culture, afin qu'il découvre les technologies les plus récentes de la numérisation 3D dans un atelier informatique et accède aux affiches des jeunes chercheurs et professionnels.

Les technologies présentées permettent de recréer l'esprit du lieu par l'image virtuelle et par le son. Une courte vidéo sur un lieu emblématique du Monastère des Ursulines était présentée sur grand écran et mettait ainsi en valeur ces nouvelles technologies. Lors de cet atelier, il a également été possible de découvrir le visage patrimonial du Québec à travers une vidéo rendant hommage aux porteurs de traditions qui détiennent encore aujourd'hui un savoir-faire typique du Québec et qui le transmettent aux nouvelles générations prêtes à prendre la relève.

L'objectif principal poursuivi par les organisateurs de ce Forum était de permettre aux jeunes chercheurs et professionnels d'actualiser leurs connaissances tout en leur donnant la possibilité de rencontrer et d'échanger avec des personnes évoluant dans des disciplines connexes provenant des quatre coins du monde. Nous voulions aussi que cet événement favorise la circulation du savoir et de nouvelles idées autant à l'échelle nationale qu'internationale.

Selon les commentaires reçus, les participants ont beaucoup apprécié la formule du Forum. Le comité du forum est d'ailleurs très fier qu'un amendement ait été voté pour qu'un forum des jeunes soit organisé à chaque Assemblée Générale d'ICOMOS (Voir résolution n°.14, p.5 du cahier central). Toutes les personnes ayant contribué à faire de cet événement un succès peuvent donc dire avec fierté « mission accomplie ». À la chance que nous avons d'avoir réuni des jeunes de toute nationalité, s'est ajouté le dynamisme des discussions lors des tables rondes et des échanges entre les participants en session plénière, ainsi que la rigueur avec laquelle le contenu scientifique du colloque était présenté. Ce sont là les clés du succès de cet événement qui a su se démarquer sur la scène internationale.

Marie-Josée Deschênes
Coordonnatrice du Forum international des jeunes

Célia Forget
Coordonnatrice scientifique du Forum international des jeunes

16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS

Québec, Canada 30 septembre – 4 octobre 2008

Resolutions de l'Assemblée Generale

La version anglaise et espagnole sont disponibles sur www.icomos.org

Composition du Comité - Président : Werner von Trützscher (Allemagne) ; Rapporteur : Joan Domicelj (Australie) ; Membres : Beverley Crouts-Knipe (Afrique du Sud) ; François Leblanc (Canada) ; Michèle Prats (France) ; Ruth Shady Solis (Pérou) ; Jordi Tresseras (Espagne).

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008,

- Exprime la gratitude de l'ICOMOS aux responsables et organisateurs canadiens, et en particulier au gouvernement du Canada, à Parks Canada, au gouvernement du Québec, la ville de Québec et à l'Université de Laval, pour le succès de cette Assemblée, ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont participé au succès de cette conférence, en particulier à celles et ceux qui ont contribué à la réalisation du premier Forum international des jeunes chercheurs et professionnels en patrimoine culturel,
- Accepte l'invitation du Comité national iranien à organiser à Ispahan la 17^{ème} Assemblée générale en 2011,
- Exprime notre reconnaissance à l'institut de Conservation Getty et à la Fondation Getty pour leur soutien aux programmes internationaux et pour les fonds attribués à certains membres pour leur permettre de prendre part à cette Assemblée générale,
- Exprime notre soutien au Directeur Général de l'UNESCO, Monsieur Koïchiro Matsuura et au Centre du patrimoine mondial pour les efforts qu'ils déploient pour renforcer la signification et l'efficacité de la Convention du patrimoine mondial,
- Exprime notre reconnaissance aux organisations partenaires de l'ICOMOS, en particulier l'ICCROM, l'ICOM, l'IFLA, l'UICN, l'UIA, TICCIH, DoCoMoMo et l'OVPM,
- Reconnaît la contribution significative à l'œuvre de l'ICOMOS des membres suivants disparus et exprime ses regrets aux familles et aux Comités Nationaux concernés: Emmanuel Esteves (Angola); Freddi Guidi (Argentine) ; Yarzdat Harutunyan (Arménie) ; Gertrud Tripp (Autriche); Jacques Dalibard (Canada) ; Robin Letellier (Canada) ; Claire Mousseau (Canada) ; Marta Arjona (Cuba) ; Mario Gonzalez Seden (Cuba) ; Edgar Vargas Vargas (Costa Rica) ; Hernán Crespo Toral (Equateur) ; Anna Nurmi Nielsen (Finlande) ; Gilles Nourissier (France) ; Andras Roman (Hongrie) ; Bagher Shirazi (Iran), Alfred Steinmetzer (Luxembourg) ; Jaime Litvak King (Mexique) ; Constantino Reyes Valerio (Mexico) ; Rob Apell (Pays-Bas) ; Stephan Tschudi-Madsen (Norvège) ; Nabi Ahmed Khan (Pakistan) ; Kausar Bashir Ahmed (Pakistan) ; Richard Howland (Etats-Unis) ; Hamilton Morton (Etats-Unis) ; Saidee Newell (Etats-Unis) ; Jan Hird Pokorny (Etats-Unis) ; Robert Stipe (Etats-Unis) ; Ann Webster Smith (Etats-Unis).

En mémoire de ces personnes, une minute de silence est demandée.

*Il convient de noter que les résolutions sont un lien entre les membres de l'ICOMOS et son Comité Exécutif. Le Comité des résolutions étudie et coordonne toutes les résolutions pour en assurer l'équilibre, dans le fonds et dans la forme. Il évalue les questions liées à la validité et à la pertinence des résolutions proposées, mais pas leur incidence financières, ni leur exactitude factuelle. Cette analyse est sous la responsabilité du Comité exécutif. Suite à l'adoption par l'Assemblée générale, les résolutions sont distribuées à tous les membres et partenaires de l'ICOMOS. Le suivi des résolutions est soumis chaque année par le Président de l'ICOMOS au Comité consultatif

A. Questions d'Actualité

1. Protéger le patrimoine vernaculaire à la suite de catastrophes naturelles

Considérant que :

- Aux termes de la Charte sur le patrimoine bâti vernaculaire, adoptée en 1999 par l'ICOMOS, il est essentiel de préserver les équilibres traditionnels, qui constituent le propre de la condition humaine, même lors de bouleversements engendrés par des catastrophes naturelles aux proportions immenses,
- Le patrimoine vernaculaire est le produit d'un processus, incluant de nécessaires changements et une adaptation continue en réponse à des contraintes sociales et environnementales,

Reconnaissant que :

- À la suite des terribles tragédies qui touchent plusieurs régions du monde - les tsunamis en Asie et les ouragans en Amérique et tremblements de terre en Chine -, pour n'en citer que quelques uns, un besoin urgent apparaît de reconstituer les environnements familiers et les traditions transmises par les générations précédentes,
- Dans la précipitation liée à la nécessité de fournir des abris d'urgence et à la reconstruction, les traditions vernaculaires sont de plus en plus menacées et vouées à l'oubli,
- Il est important que la planification de la reconstruction se fonde sur des caractéristiques traditionnelles qui ont fait preuve d'une bonne performance, et de revoir ou d'améliorer celles qui ont échoué dans la région touchée.

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide :

- D'adresser aux pays touchés par ces catastrophes l'expression de sa profonde solidarité et l'assurance que les experts les plus expérimentés et des spécialistes sont à leur disposition pour aider, si nécessaire, à l'élaboration de mesures d'urgence pour le sauvetage, la conservation et la restauration du patrimoine vernaculaire.

2. Propositions d'inscription au patrimoine mondial dans la région de l'océan Pacifique

Ayant à l'esprit l'extraordinaire diversité culturelle de l'ensemble de la région de l'Océan Pacifique et de son insuffisante représentation sur la Liste du patrimoine mondial, et en gardant à l'esprit également que le mandat du chef suprême Tumu Te Heuheu de la Nouvelle-Zélande, en tant que président du Comité du patrimoine mondial est venu à son terme,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008:

- Adresse ses meilleurs vœux au chef Tumu et lui souhaite plein succès dans toutes ses entreprises futures et celles de son peuple,
- Demande au Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO et aux États Parties de la Convention du patrimoine mondial de prendre toutes les mesures possibles pour soutenir le processus menant à la proposition d'inscription de biens concernant la région de l'Océan Pacifique.

3. Soutien à la Province de Sichuan (Chine)

Les membres d'ICOMOS ont été profondément émus et préoccupés par l'intensité des secousses sismiques qui ont

sévi le 12 mai 2000 dans la province chinoise du Sichuan, atteignant gravement les populations locales et les biens culturels et patrimoniaux dans leur plus large expression.

Cet événement a donné lieu à la mobilisation de l'ensemble des provinces chinoises et des autorités administratives, qui se sont portées avec une efficacité et une rapidité exemplaires au secours de cette province, évaluant les dégâts et les premiers moyens d'action.

De son côté ICOMOS a répondu à l'appel de ses collègues et ceux-ci leur en sont particulièrement reconnaissants.

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008:

- Adresse son plus chaleureux témoignage de solidarité à la population chinoise, et tient à témoigner à ICOMOS Chine son plus profond soutien dans cette sévère circonstance, et dans ce travail de préservation, de conservation et de restauration de son patrimoine culturel. A l'issue d'un bilan de la situation, ICOMOS Chine a proposé la constitution, sur place, d'un groupe de travail international, et l'implication des Comités scientifiques et des collègues d'ICOMOS y serait particulièrement appréciée.

4. Alburnus Maior (Roumanie)

Concernant le site romain d'Alburnus Maior à Roşia Montana, site minier remarquable et paysage culturel en Roumanie, susceptible d'être inscrit sur la liste des biens du Patrimoine mondial et,

En référence à :

- La résolution n° 20 de la 13^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, à Madrid, en Espagne,
- La résolution de la 14^{ème} Assemblée générale extraordinaire, à Victoria Falls, au Zimbabwe,
- La résolution de la Conférence de l'ICOMOS de Pécs, en Hongrie, 22-27 Mai 2004,
- La Déclaration ICAHM sur le concept de l'exploitation minière de Roşia Montana, de Lyon, France,
- La Conférence de l'Association archéologique, du 9 Septembre 2004,
- La résolution de la 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, à Xi'an, Chine, Octobre 2005,
- La résolution du XXIII Congrès mondial de l'UIA – Union internationale des architectes, Turin 2008,

Prenant en considération :

- Les déclarations officielles de l'Académie roumaine, de toutes les communautés religieuses concernées et des organismes professionnels tels que le Conseil européen des architectes et la Chambre roumaine des architectes,
- Le fait que le Ministère de l'environnement et du développement durable de la Roumanie a interrompu la procédure d'autorisation du projet minier et a suspendu l'évaluation de l'étude d'impact environnementale préparée par la Roşia Montana Gold Corporation,
- Les dernières décisions de justice en Roumanie qui ont annulé la dispense de fouilles archéologiques émise antérieurement permettant l'exploitation du Massif de Carnic et qui ont constaté l'illégalité des plans d'urbanisme de Roşia Montana,
- Les dernières informations sur les mesures prises pour le démarrage des opérations minières à Rosia Montana ainsi que de diverses menaces d'ordre archéologique, architectural et historique pesant sur le paysage culturel des monts Apuseni,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Réaffirmer sa profonde préoccupation concernant le projet d'exploitation minière, qui a induit la destruction du site archéologique de Alburnus Maior à Roşia Montana, Roumanie, et de ses environs, et qui continue à le menacer,
- Appeler à une urgente intervention des autorités nationales en vue de garantir la protection du site,
- Demander la poursuite de l'évaluation de l'importance du site en tant que paysage culturel, patrimoine archéologique, architectural et ethnographique et valeurs spirituelles dans le contexte du patrimoine culturel de l'Europe et du monde,
- Exprimer une fois de plus sa volonté de collaborer avec les autorités roumaines et les autres organismes à la mise en œuvre de ces mesures et appel à la participation à cette fin des Comités scientifiques de l'ICOMOS concernés et de l'UNESCO.

5. La destruction du cimetière historique de Djougha (République autonome de Nakhidjévan, Azerbaïdjan)

L'un des fameux sites arméniens, Djougha a été la plaque-tournante de l'artisanat et du commerce dès les temps historiques. Aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles il a été reconnu comme centre de l'architecture vernaculaire, de l'épigraphie, de l'écriture, du traitement des pierres précieuses et de la tapisserie. Le cimetière historique de Djougha, monument historique remarquable, était composé de dizaines de milliers de khatchkars (croix de pierre), témoins du talent constructif et artistique des maître-maçons de Djougha.

Compte tenu du fait que lors des dernières années le patrimoine historique et culturel a été victime des guerres, des conflits interethniques et des tensions politiques, ce site qui figurait jadis en digne place parmi les trésors du patrimoine ne pourra plus désormais être transmis aux générations futures,

Considérant que malgré les efforts internationaux visant à la protection du patrimoine et, particulièrement les mesures prises par l'ICOMOS en matière du patrimoine en péril, tout comme la recommandation de la 15^{ème} Assemblée Générale de l'ICOMOS sur la protection des patrimoines culturels situés hors frontières et,

En vu d'éviter la reproduction de tels événements, la 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Attirer l'attention des autorités azerbaïdjanaises en leur qualité d'Etat Partie à la *Convention sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, sur la destruction du cimetière de Djougha, et leur faire part de la préoccupation de la communauté internationale des experts en conservation,
- Demander aux autorités azerbaïdjanaises de faciliter l'accès d'une délégation d'experts de l'UNESCO et/ou de l'ICOMOS afin d'étudier le site et de tenir informé la communauté internationale des résultats.

6. Patrimoine en péril au Pérou

Considérant que :

- L'inscription des sites et des monuments en tant que patrimoine culturel au Pérou se fait sur la base d'un dossier technique élaboré et évalué par des professionnels spécialisés, selon la réglementation nationale et internationale en vigueur,
- Le patrimoine culturel est affecté par des actions de «désinscription», qui consistent à supprimer de la liste des monuments protégés des biens auparavant déclarés en

tant que monuments nationaux afin de pouvoir procéder à leur destruction en s'affranchissant de la procédure réglementaire,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Recommander à l'Institut National de la Culture et au gouvernement du Pérou que la décision de retirer la qualité de bien classé au patrimoine culturel d'un monument soit assumée par une Commission Technique, composée d'experts, avec la participation d'ICOMOS Pérou, et sur la base d'un dossier technique élaboré par des spécialistes.

7. Réponse aux articles dans les médias de vulgarisation qui valorisent le pillage des sites archéologiques

Considérant que:

- La valeur historique et scientifique des objets ne peut être pleinement reconnue que s'ils ont été trouvés et enregistrés par des archéologues professionnels *in situ*,
- Au cours de l'année dernière, des articles recommandant en tant qu'investissement des artefacts provenant de sites archéologiques sont paru dans le magazine Time, et que de nombreuses émissions de télévision ont été diffusées par le « Travel Channel » encourageant le pillage des sites archéologiques par goût du profit ou de l'aventure,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide que:

- L'ICOMOS, dans la mesure de ses moyens, condamnera publiquement tout article ou reportage paraissant dans un média (y compris les magazines, les journaux, des émissions de télévision, et les sites web) prônant la collecte ou l'achat d'objets provenant de sites archéologiques et obtenus de façon inapproprié.

8. Tomo-No-Ura (Japon)

Considérant que Tomo-no-Ura est reconnu comme un lieu d'une importance exceptionnelle en tant que ville portuaire historique, comprenant des temples remontant au 15^{ème} siècle, des maisons de marchands et un réseau de rues du 18^{ème} siècle, des installations portuaires en pierre, et une relation avec la mer qui a été reconnue depuis longtemps comme étant exceptionnelle,

Reconnaissant que le port, la ville et le paysage de Tomo-no-Ura forment un ensemble unique d'importance internationale et ne peuvent être appréhendés séparément et que leur conservation devrait embrasser le paysage environnant, comprenant l'espace maritime attenante, les îles et l'arrière plan de montagnes, et devrait prendre en considération le rôle historique du port, incluant sa fonction, notamment en tant qu'étape de l'itinéraire culturel entre le Japon et la Corée,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Demander instamment au Gouvernement national du Japon :
 - de suspendre l'autorisation du projet du pont de Tomo prévu par le Gouvernement de la Préfecture de Hiroshima et le gouvernement de la ville de Fukuyama,
- Demander au Gouvernement de la Préfecture de Hiroshima :
 - de respecter la valeur du port, de la ville et du paysage de Tomo-no-Ura comme un ensemble unique et global,

- de retirer sa demande d'autorisation auprès du Ministre de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures, des Transports et du Tourisme,
- d'abandonner le projet de construction du pont et de reconsidérer les alternatives ne nuisant en aucune façon à cet ensemble unique,
- Demander au gouvernement de la ville de Fukuyama :
 - de respecter la valeur du port, de la ville et du paysage de Tomo-no-Ura comme un ensemble unique et global,
 - de retirer sa demande d'autorisation auprès du gouverneur de la préfecture d'Hiroshima,
 - d'abandonner le projet de construction du pont et de reconsidérer les alternatives ne nuisant en aucune façon à cet ensemble unique.

9. Protection du patrimoine en Moldavie

Considérant le riche patrimoine de la Moldavie, pays au carrefour de nombreuses cultures à travers l'histoire, et la nécessité de palier une vulnérabilité grandissante face aux changements économiques et sociaux,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Inciter les autorités moldaves à renforcer les systèmes de protection et de conservation mises en place dans le sens de l'article 5 de la Convention du patrimoine mondial dont le pays est signataire depuis 2002, en liaison étroite avec les organisations scientifiques et professionnelles,
- Offrir l'assistance de l'ICOMOS, de ses professionnels et de son réseau international au bénéfice de la Moldavie et de son patrimoine culturel.

10. Patrimoine du 20^{ème} siècle en péril

Considérant :

- L'extraordinaire contribution du mouvement moderniste Russe au patrimoine du XX^e siècle, et les menaces et détériorations qui se produisent actuellement en de nombreux lieux d'importance internationale exceptionnelle en Russie, à commencer par le Club des travailleurs Rusa Kovrus, la maison et l'atelier de l'architecte Melnikov, et le bâtiment Narcomfin à l'abandon,
- Les menaces imminentes sur le Gettysburg Cyclorama, conçu par Richard Neutra en 1962, considéré éligible depuis 1998 pour inscription sur le registre national des lieux historiques aux États-Unis, mais non-protégé contre la démolition; la Troisième église du Christ scientifique et le bâtiment du Christian Science Monitor, conçus par I.M. Pei, suite à un concours en 1971, bâtiment à Washington, États-Unis, bénéficiant d'une protection réglementaire faisant actuellement l'objet d'un projet de démolition,
- Le récent concours international organisé par la Région Sicile pour conserver le Hangar à Augusta, en Sicile (Italie), bâtiment actuellement vacant, conçu pour l'Armée de l'Air italienne en 1920, l'un des rares survivants de l'ère du transport en dirigeables et témoin de l'important patrimoine du temps de guerre en Sicile, et
- L'évolution en cours du projet d'aménagement pour l'accueil des visiteurs et des installations de la communauté religieuse à proximité immédiate de la chapelle de Ronchamp, France, conçue par Le Corbusier en 1954/5, pour veiller à ce qu'il renforce l'authenticité du remarquable paysage qui est inséparable de ce bâtiment exceptionnel,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Noter la menace qui pèse sur le patrimoine du 20^{ème} siècle dans le monde entier,

- Exhorter les autorités nationales compétentes et les organismes professionnels de Russie, des États-Unis, d'Italie, de France, et d'autres pays, à agir avec urgence pour assurer la conservation et la maintenance, pour prévenir la détérioration, la perte ou les dommages en cours de leurs abords et leur assurer un futur durable en tant que composants significatifs du patrimoine du XX^e siècle.

11. La restauration du Manège militaire de la Grande Allée, à Québec (Canada)

Considérant la valeur historique et architecturale et la remarquable présence du Manège militaire de la Grande Allée dans l'ensemble historique de Québec et sa reconnaissance comme Lieu historique national par le Gouvernement du Canada,

Considérant qu'un incendie a gravement endommagé le Manège en mars 2008 et que le bâtiment demeure encore substantiellement présent,

Considérant que l'ICOMOS a diligemment offert son assistance au Premier Ministre du Canada suite à l'incendie pour aider dans l'approche et les méthodes pour la restauration de ce monument,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Enjoindre le Gouvernement du Canada à réparer le Manège militaire de la Grande Allée et à protéger de manière adéquate les vestiges du bâtiment contre l'hiver et les éléments naturels pendant l'élaboration d'un projet de conservation modèle pour ce bâtiment historique afin d'assurer le maintien des valeurs patrimoniales associées à ce Lieu historique national,
- Renouveler l'offre de l'ICOMOS d'assister le Gouvernement du Canada pour définir une approche adéquate afin de faire de cette restauration le projet exemplaire qu'il doit être,
- Encourager les autorités canadiennes à prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire les risques que de tels sinistres ne se reproduisent sur les bâtiments historiques sous leur responsabilité.

12. Centre historique et site du Patrimoine mondial de Québec (Canada)

Considérant le cadre, remarquable et propice aux réunions et symposiums de la 16^e Assemblée générale de l'ICOMOS, offert par la ville de Québec, embellie et animée, à l'occasion du 400^e anniversaire de sa fondation,

Considérant l'inscription de l'arrondissement historique de Québec sur la Liste du patrimoine mondial en regard de sa valeur universelle exceptionnelle et de l'engagement ferme des autorités gouvernementales et municipales à assurer la protection et la conservation du Vieux Québec comme ensemble historique,

Notant l'existence de projets de construction privées ou publiques, de travaux de démolition ou d'incertitude dans la protection et la mise en valeur d'éléments importants du patrimoine architectural ou archéologique du Site du patrimoine mondial et des zones patrimoniales adjacentes, ce qui rappelle la persistance de défis importants quant à la gestion du site comme le requiert son inscription sur la Liste du patrimoine mondial,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Remercier profondément les autorités des gouvernements du Canada et du Québec, la Ville de Québec, l'ensemble des autres partenaires et des professionnels et bénévoles qui ont permis la tenue d'une réunion mémorable dans la remarquable cité historique de Québec,
- Enjoindre toutes les autorités responsables de la gestion, protection et conservation du Site du patrimoine mondial et des zones patrimoniales adjacentes, à renforcer leur engagement pour un modèle de développement urbain qui affirme la primauté de la protection, conservation et mise en valeur de ce patrimoine reconnu sur l'accommodement de pressions immobilières dont il fait ou pourrait faire l'objet, et à appliquer les politiques et les meilleures pratiques en conséquence,
- Offrir aux autorités canadiennes, québécoises et à la Ville de Québec, la disponibilité de son réseau professionnel pour les assister dans ce travail afin de faire de Québec, un modèle exemplaire dans l'excellence des politiques et des pratiques de conservation urbaine.

B. Résolutions sur l'Organisation

13. Représentativité de la diversité des membres

Considérant que:

- L'ICOMOS aspire à avoir une portée mondiale qui reflète la diversité culturelle de l'humanité,
- Les Comités nationaux de l'ICOMOS ne sont pas pleinement représentatifs de cette diversité,
- aux réunions statutaires de l'ICOMOS, la représentation des Comités nationaux est souvent limitée, en particulier celle de certaines régions du monde,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Demander au Comité exécutif de lancer une étude afin d'examiner et de clarifier l'insuffisante représentation de l'ICOMOS dans certaines régions, ainsi que les obstacles à une participation effective aux réunions statutaires de l'ICOMOS, et prend les mesures appropriées pour y apporter remède.

14. Institutionnalisation de la participation des jeunes

Considérant :

- La nécessité d'encourager et de soutenir l'implication des jeunes chercheurs et professionnels dans le domaine du patrimoine, au sein de l'ICOMOS,
- Le succès remporté par le *premier Forum International des jeunes chercheurs et professionnels en patrimoine culturel* qui s'est tenu à Québec les 27 et 28 septembre 2008,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide d'encourager :

- L'ICOMOS et ses Comités à poursuivre leurs efforts pour accueillir et favoriser l'implication d'un plus grand nombre de jeunes chercheurs et professionnels,
- L'ICOMOS à poursuivre l'initiative de la tenue d'un *Forum International des jeunes chercheurs et professionnels en patrimoine culturel*,
- L'implication des jeunes membres de l'ICOMOS dans les enjeux, objectifs et actions discutés par le Comité exécutif, le Comité Consultatif et l'Assemblée générale de l'ICOMOS,

- Les Comités scientifiques internationaux à fournir des informations aux jeunes professionnels, et en particulier aux participants du Forum, sur leurs activités via le Secrétariat international de l'ICOMOS,
- Les Comités nationaux à prendre les mesures proactives nécessaires pour accueillir et impliquer un plus grand nombre de jeunes chercheurs et professionnels, et de leur assurer une représentation suffisante.

15. Calendrier des réunions statutaires

Considérant que :

- Les Comités nationaux et scientifiques sont composés de membres de diverses cultures et religions,
- Ces confessions observent des jours fériés impliquant jeûne, festivals et rituels liés à des lieux spécifiques et peu propices aux voyages pendant ces périodes,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide que:

- Lors de la détermination du calendrier des réunions statutaires de l'ICOMOS, le Comité exécutif devrait sérieusement prendre en considération les jours de fête religieuse de ses membres, tels que communiqués au Secrétariat par les Comités nationaux, afin de faciliter la plus large participation à ces réunions.

16. Statuts des Comités nationaux

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 accueille favorablement le nouveau modèle de statuts pour les Comités nationaux, établi par le Comité scientifique international sur les questions juridiques, administratives et financières (ICLAFI) et décide de :

- Demander au Comité exécutif de promouvoir sa prise en considération par les Comités nationaux.

17. ICOMOS soutient le libre accès (Open Access) à la littérature scientifique

Considérant que :

- L'évolution des nouvelles technologies est en train de provoquer une véritable révolution numérique dans le transfert d'information scientifique à travers Internet,
- La politique de gestion des maisons d'édition et surtout l'augmentation disproportionnée des prix de souscription aux revues a déclenché ces dernières années, des initiatives et manifestations qui ont conduit à la création de l'Open Access Initiative (OAI), un mouvement qui revendique le libre accès aux publications scientifiques sur internet. L'OAI est liée à tout projet ou initiative qui favorise le libre accès, ouvert et sans restriction, à tous les travaux produits par la communauté scientifique, c'est-à-dire un accès gratuit, sans barrières économiques, mais qui réaffirme en même temps les droits des auteurs sur leurs articles,
- L'ICOMOS, étant la seule organisation au niveau international qui se consacre à promouvoir la théorie, la méthodologie et la technologie appliquées à la conservation, la protection et la mise en valeur des monuments et des sites, devrait soutenir et souscrire à l'Open Access Initiative, en signant l'Initiative Open Access de Budapest,
- La création d'archives en libre accès au sein d'ICOMOS (déjà approuvé par le Comité exécutif en Janvier 2007), afin de simplifier la distribution de tous les travaux scientifiques, entre dans le champ de responsabilités de l'ICOMOS (article 5.b. des statuts de l'ICOMOS) et qu'en même temps, cela pourrait accroître la visibilité et le prestige de l'Organisation auprès de la communauté scientifique patrimoniale.

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Soutenir l'Open Access Initiative, étant entendu que par Open Access on entend le libre accès, à travers internet, à tous les textes intégraux de la documentation scientifique, permettant à tout utilisateur de lire, télécharger, copier, distribuer ou imprimer ces textes, dans le respect des droits d'auteur existants,
- Recommander que l'ICOMOS signe la Budapest Open Access Initiative,
- Encourager tous les Comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS à mettre à disposition toute leur documentation scientifique par le biais des archives ICOMOS en libre accès (ICOMOS Open Access Archive).

18. Intégration de l'espagnol dans les Assemblées générales et les réunions des Comités

Considérant que:

- Les pays Ibéro-américains, dont 14 sur 24 sont actuellement représentés au sein de l'ICOMOS, et qui en constituent une partie importante,
- L'ICOMOS promeut la diversité culturelle comme l'un de ses principes,
- La langue constitue un facteur important pour la compréhension interculturelle,
- Dans les réunions de l'Assemblée générale, du Comité consultatif et du Conseil scientifique, ainsi que dans les documents produits par ceux-ci, la traduction en espagnole n'est ni obligatoire ni fréquente, même si les membres hispanophones constituent l'une des quatre langues officielles de l'ICOMOS,
- La nécessité de garantir l'égalité d'accès des membres de notre organisme à l'information précieuse produite au cours des réunions et dans les documents susmentionnés.

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Demander aux hôtes de la 17^{ème} Assemblée générale d'envisager et de faire tout leur possible afin de fournir une traduction en espagnol lors de la 17^{ème} Assemblée générale et du Symposium scientifique,
- Demander au Comité exécutif d'évaluer les implications financières, statutaires et pratiques de l'introduction de l'espagnol en tant que langue de travail et d'informer la 17^{ème} Assemblée générale des résultats de cette évaluation.

19. Fonds International Raymond Lemaire

Considérant la Résolution 29 votée par la 12^{ème} Assemblée Générale de l'ICOMOS à Mexico, visant à l'établissement d'un *Fonds International Raymond Lemaire* destiné à collecter des fonds en faveur de la formation de jeunes professionnels,

Considérant que la collecte de fonds permet d'octroyer des bourses d'études à de jeunes professionnels du patrimoine afin qu'ils puissent participer, dans le monde entier, à des cours post-gradués ou des stages de formation et, ainsi, d'assurer la relève de membres hautement qualifiés,

Considérant que ce Fonds est soutenu par des membres éminents de l'ICOMOS et qu'un montant de 5.000 € a déjà été récolté,

Considérant que ce Fonds, accueilli avec enthousiasme par le Comité exécutif en mars 2008, a été lancé au Forum des Jeunes qui a eu lieu dans le cadre de la présente Assemblée générale,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 demande au Comité exécutif de:

- Diffuser l'information concernant le Fonds à tous les membres de l'ICOMOS et de faire appel à leur bienveillance pour récolter régulièrement des contributions financières,
- Conclure des accords de coopération avec des centres de formation à la conservation et de restauration du patrimoine répartis dans le monde,
- Préciser les critères d'attribution des bourses,
- Confier la gestion de ce Fonds au Secrétariat international,
- Organiser l'attribution des bourses lors des assemblées générales triennales, en même temps que le Prix Pietro Gazzola, de manière à ce que les noms des deux pères fondateurs de l'ICOMOS soient à jamais réunis par deux initiatives différentes mais complémentaires.

20. Gestion financière de l'ICOMOS

Considérant que :

- Le Comité Exécutif a d'importantes responsabilités financières, notamment la gestion d'un budget annuel de plus d'1 million d'euros et fournir des services à plus de 9000 membres,
- Les politiques et procédures suivies par le Comité Exécutif et le Secrétariat dans la gestion financière, la comptabilité et la gouvernance devraient être revues régulièrement pour s'assurer qu'elles soient appropriées et pertinentes,
- L'évolution récente de l'économie mondiale est susceptible d'affecter les économies de la plupart des États ainsi que les opérations et les finances de l'ICOMOS dans les années à venir,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide que:

- Le Comité exécutif étudie la création de deux comités permanents, un Comité des finances et un comité d'audit, composés de membres du Comité exécutif et d'autres membres aux compétences adéquates, y compris d'experts qui ne soient pas nécessairement membres de l'ICOMOS, afin de conseiller le Bureau de l'ICOMOS sur les politiques et la planification financières, les procédures comptables, l'analyse des risques, la gouvernance et le redressement en cas de difficulté, afin que l'ICOMOS puisse s'adapter et prospérer dans un contexte évolutif.

21. Transparence des procédures de sélection des contributions aux symposiums scientifiques

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide que:

- Les procédures d'évaluation des contributions soumises au Symposium scientifique soient aménagées de manière à en garantir la transparence, en définissant à l'avance la méthodologie retenue par le comité de sélection, et les critères retenus par le même Comité.

22. Cadre d'évaluation pour le Patrimoine du 20^{ème} siècle

Notant la recommandation du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO (WHC-07/31.COM/24) en vue de «*préparer un cadre d'évaluation pour une étude thématique sur l'architecture moderne*»,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, au Canada, en Octobre, 2008 note l'urgence accrue d'un tel travail en faveur de la conservation des lieux du patrimoine du 20^{ème} siècle en général et décide de:

- Inciter l'ICOMOS à rechercher des fonds extrabudgétaires pour préparer un cadre d'évaluation pour une étude thématique sur le patrimoine du 20^{ème} siècle en 2008/9, qui comprendrait les paysages conçus par l'homme, les villes et les environnements urbains aménagés, les sites industriels ainsi que les structures architecturales. Ce projet sera supervisé par le Comité scientifique international de l'ICOMOS sur le patrimoine du 20^{ème} siècle qui recueillera l'avis de DOCOMOMO (Commission internationale pour la documentation et la conservation des bâtiments, sites et ensembles urbains du mouvement moderne) et de l'UIA (Union internationale des architectes).

23. Etude pilote : Programme d'Alerte patrimoniale

Prenant en considération les nombreuses demandes de réactions adressées à ICOMOS face à des menaces sur des sites et des monuments patrimoniaux, le Conseil scientifique et le Comité consultatif ont approuvé la proposition de projet soumis par le Comité scientifique international de l'ICOMOS sur le patrimoine du 20^{ème} siècle de mettre en place un système d'Alerte patrimoniale.

Le projet du Comité scientifique sur le patrimoine du 20^{ème} siècle a pour but de faire face de manière systématique au besoin croissant de répondre aux menaces urgentes qui affectent la conservation du patrimoine du 20^{ème} siècle. Un processus d'évaluation pour bien comprendre les menaces qui pèsent sur les différents sites est proposé, ainsi qu'une méthodologie de diffusion électronique de l'information recueillie. Une période d'essai est proposée, après laquelle un projet élaboré sera proposé pour une adoption étendue aux autres Comités scientifiques et nationaux. Cela pourrait devenir une composante de l'Observatoire de l'ICOMOS.

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, au Canada, en Octobre 2008 reconnaît l'intérêt de l'objet et la faisabilité de ce travail et décide de:

- Exhorter le Comité Exécutif à fournir un soutien logistique modeste au Comité scientifique international de l'ICOMOS sur le patrimoine du 20^{ème} siècle pour entreprendre une étude pilote sur les Alertes au Patrimoine du 20^{ème} siècle et de rendre compte au Conseil scientifique et au Comité consultatif des résultats de ce test.

C. Doctrine

24. Les critères des textes doctrinaux de l'ICOMOS

Considérant que l'ICOMOS et ses Comités promeuvent la protection et la conservation du patrimoine par l'élaboration et la diffusion de Textes Doctrinaux qui soutiennent le travail des professionnels et des institutions sur le terrain, utilisant une procédure établie à cette fin,

Reconnaissant le travail accompli par le Comité international de l'ICOMOS sur la Théorie et la Philosophie de la Conservation en menant un examen de l'actuel corpus des Textes Doctrinaux à la demande du Comité exécutif dans le cadre du Plan d'action triennal 2005-2008, ainsi que ses conclusions accueillies favorablement et appuyées par le Comité consultatif lors de sa présentation à la réunion du 28 septembre 2008 à Québec, Canada,

Soulignant la nécessité de préciser les définitions, le format et les origines de futurs Textes Doctrinaux pour l'ICOMOS,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Compléter l'examen des Textes Doctrinaux et Déclarations de l'ICOMOS actuels, y compris ceux qui auront été adoptés ou approuvés par la 16^e Assemblée générale, durant sa session à Québec, Canada, et proposer des critères orientant l'élaboration des futurs Textes Doctrinaux de l'ICOMOS, y compris ceux qui pourraient être en préparation en vue de la 17^{ème} Assemblée générale en 2011,
- Soumettre cette proposition de critères à la réunion du Comité consultatif en 2009, afin que ce dernier puisse présenter une recommandation sur ce point au Comité exécutif, lui permettant ainsi de les adopter à temps pour qu'ils puissent s'appliquer aux éventuels Textes Doctrinaux projetés en vue de la 17^{ème} Assemblée générale en 2011.

25. Inventaires

Compte tenu de l'importance fondamentale de l'identification des monuments, sites et autre types de lieux patrimoniaux prise comme action première et condition préalable de leur protection et de leur conservation, ceci étant d'ailleurs souligné dans l'Article 5 de la Convention du patrimoine mondial eu égard au patrimoine des États parties,

Compte tenu du besoin d'élaborer et d'améliorer les moyens et outils pour identifier le patrimoine comme partie d'un système de conservation national ou local, en particulier les inventaires, registres ou listes de monuments et sites, leurs contexte et les dimensions immatérielles ou traditions qui leur sont associées,

Considérant le travail de plusieurs comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS, dont les initiatives du CIPA sur les méthodes et techniques de documentation et d'enregistrement, au profit d'une approche interdisciplinaire et efficace pour atteindre les objectifs de l'ICOMOS,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Encourager les autorités compétentes dans chaque pays à renforcer et coordonner leurs processus d'inventaire aux niveaux national, régional, local ou communautaire pour améliorer la protection et la conservation des constructions, sites et aires patrimoniaux, de leur contexte, des objets et des dimensions commémoratives et immatérielles vivantes ainsi que les usages qui leur sont associés,
- Demander aux comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS d'identifier, de recueillir et de partager les exemples de meilleures pratiques d'inventaires et de leur utilisation efficace au service de la protection et de la conservation de ce patrimoine afin d'élaborer des recommandations et des collaborations interdisciplinaires et régionales appuyant cette action.

26. La collection « Heritage at Risk »

Considérant la publication par l'ICOMOS depuis l'année 2000, de cinq Rapports mondiaux sur les monuments et sites en péril et de trois rapports spéciaux sur le patrimoine culturel subaquatique, sur le patrimoine soviétique et moderne européen et sur les catastrophes naturelles, regroupant de très nombreuses contributions des comités nationaux et internationaux ainsi que des membres et partenaires de l'ICOMOS et formant la collection « Heritage at Risk »,

Notant avec gratitude le soutien de l'UNESCO et du Commissaire fédéral aux affaires culturelles et aux médias

de l'Allemagne qui ont permis la réalisation de cette initiative de l'ICOMOS,

Constatant l'impact que la collection « Heritage at Risk » et sa diffusion sous forme de brochure ou par le web ont eu sur la conscience globale de l'état des sites, constructions et aires patrimoniales à travers le monde et sur l'efficacité de leur protection et de leur conservation face à des menaces d'une diversité et d'une intensité croissantes,

Considérant les décisions du Comité exécutif sur la création d'un Observatoire au sein de l'ICOMOS sur la protection et la conservation des monuments, sites et autres types de lieux patrimoniaux dans le cadre du Plan triennal d'action 2005-2008,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Demander que la collection « Heritage at Risk » se poursuive en accroissant la communication et l'impact au bénéfice de la protection et de la conservation du patrimoine à travers le monde et pour aider l'ICOMOS et ses comités dans le choix de leurs priorités et objectifs stratégiques,
- Demander aux Comités nationaux et internationaux d'accroître leur contribution au contenu, à la production, à la diffusion et à la discussion des Rapports mondiaux et des Rapports spéciaux avec leurs membres et partenaires,
- Demander que la collection « Heritage at Risk » et le projet d'Observatoire de l'ICOMOS soient coordonnés par le Secrétariat international pour en accroître la cohérence et l'impact.

27. Suivi préventif

Considérant les chartes de l'ICOMOS et la Convention du patrimoine mondial qui soulignent l'importance de la prévention pour la protection et la conservation des sites, constructions et aires patrimoniaux,

Considérant le contexte propice offert par la Convention du patrimoine mondial et les Orientations pour sa mise en œuvre qui définissent le suivi comme un mécanisme professionnel et coopératif pour améliorer la conservation du patrimoine et l'expérience de l'ICOMOS comme organisation consultative aidant le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, notamment dans les actions de suivi sur les sites du patrimoine mondial,

Notant la valeur des initiatives, activités et expertises de plusieurs Comités nationaux dans le suivi des sites du patrimoine mondial et d'autres aspects de la conservation dans leur pays, aidant souvent à l'efficacité des actions de l'ICOMOS,

Notant les discussions positives au Comité consultatif, le message que le Président a adressé aux comités de l'ICOMOS pour les encourager à participer aux actions de suivi préventif en coordination avec le Secrétariat international et le travail du Comité exécutif sur le projet d'un Observatoire au sein de l'ICOMOS,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Réitérer l'importance des actions préventives et de suivi comme conditions de succès en matière de protection et de conservation du patrimoine,
- Demander que le projet d'Observatoire de l'ICOMOS soit davantage élaboré et mis en œuvre à partir de projets pilotes nationaux, régionaux et thématiques dans le cadre du prochain plan triennal,

- Inviter tous les Comités nationaux et internationaux à participer et à contribuer à cette initiative, les enjoignant à rendre compte de leurs observations, demandes et recommandations auprès du Secrétariat international de l'ICOMOS plutôt que de les adresser à d'autres instances dont l'UNESCO lorsqu'il s'agit de sites du patrimoine mondial, pour prévenir des situations potentiellement nuisibles à l'impact des interventions de l'ICOMOS à leur égard.

28. Initiative « Monuments de la Nature »

Considérant que le thème des Paysages culturels et Monuments de la Nature a été proposé par l'ICOMOS pour la Journée internationale des monuments et des sites du 18 avril 2007, conduisant les Comités et les membres de l'ICOMOS en général à des activités et réflexions sur ce sujet en 2007, notamment la tenue d'une rencontre internationale à Manaus, au Brésil, pour discuter du concept de Monument de la Nature employé par Alexandre von Humboldt dans le cadre de ses explorations de l'Amazonie en 1799,

Considérant la reconnaissance croissante de l'importance fondamentale des dimensions humaines dans la valeur patrimoniale des sites naturels du fait de leurs valeurs spirituelles, culturelles, esthétiques, scientifiques ou mémorielles et du besoin accru de veiller à ce qu'elles soient respectées et sauvegardées dans la protection et la conservation de ces sites,

Considérant le nombre de lois, règlements et politiques qui emploient le concept de « monument », incluant la Convention du patrimoine mondial pour désigner une variété de sites naturels tel que des montagnes, des cascades, des formations géologiques ou des arbres remarquables, et l'intérêt croissant qui en résulte d'une collaboration entre les champs culturel et naturel de la conservation pour laquelle l'ICOMOS doit se préparer,

Notant que tous les Comités nationaux et internationaux ont été invités à informer l'ICOMOS sur la portée du concept de « Monument de la Nature » au-travers de cas explicatifs dans leur pays ou de textes de lois ou d'autres références pertinentes, et notant qu'un Groupe de travail a été formé sous la direction du Président pour l'exploration de ce sujet dans le cadre de la mission et des objectifs statutaires et des activités de l'ICOMOS, en particulier pour soutenir la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial par des activités interdisciplinaires,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Inviter tous les Comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS à continuer de réfléchir sur le concept de et les valeurs associées aux « Monuments de la Nature » dans leur contexte culturel et sur les actions à entreprendre pour comprendre leurs associations culturelles et assurer leur conservation,
- Demander que l'ICOMOS renforce sa coopération avec d'autres organisations dont l'Union mondiale pour la conservation (IUCN) et la Fédération internationale des architectes paysagistes (IFLA) pour appuyer et améliorer cette initiative,
- Demander aux Comités nationaux et internationaux d'identifier parmi leurs membres lequel contacter pour aider au développement de cette initiative.

29. Economies d'énergie et développement durable

Considérant la préoccupation légitime de réduire la dépense énergétique et le recours aux énergies fossiles, et de développer les énergies nouvelles,

Rappelant les termes de la déclaration adoptée à l'unanimité à Paris le 13 Novembre 2000 par le Comité consultatif et le Comité exécutif de l'ICOMOS :

Le Patrimoine est une exception culturelle...qui déroge à l'application de normes réglementaires qui ne lui sont pas adaptées. Un moratoire doit être institué sans délai... afin d'engager les travaux d'experts et de spécialistes pour des réponses spécifiques et appropriées... et que des mesures transitoires soient adaptées,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de :

- Inciter les membres de l'ICOMOS à intervenir auprès de leurs gouvernements respectifs et de la Commission européenne, afin de mettre en place des démarches spécifiques au patrimoine bâti existant et au paysage, recourant à une approche globale et qualitative et fondée sur un diagnostic au cas par cas, effectuée par des spécialistes du patrimoine, pour une application appropriée et compatible des objectifs du développement durable, et tirant profit des atouts du patrimoine,
- Inciter le Secrétariat international de l'ICOMOS à fournir un forum internet, porté à la connaissance des membres et du public, pour que les membres puissent rendre compte à tout moment de leurs efforts et résultats,
- Inciter le Comité scientifique international de l'ICOMOS sur les questions juridiques, administratives et financières à fournir périodiquement des rapports mis à jour sur les mesures fiscales et les mesures d'incitation qui conduisent à une réduction de la consommation d'énergie tout en encourageant la conservation du patrimoine.

30. Thèmes de travail des Comités scientifiques internationaux de l'ICOMOS pour la prochaine triennale

Prenant en compte l'esprit des Principes d'Eger-Xi'an, les travaux du Conseil scientifique depuis 2005 et son mandat principal de faire progresser la recherche scientifique interdisciplinaire, et reconnaissant le défi que représentent au 21^{ème} siècle pour la conservation, les changements sociaux technologiques et climatiques,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Accueillir favorablement l'élaboration par le Conseil scientifique d'un projet de coopération scientifique interdisciplinaire pour la prochaine triennale intitulée «Un Monde en mutation: nouvelles perspectives sur le patrimoine, l'impact des mutations mondiales sur le patrimoine culturel » et,
- Inviter chaleureusement tous les Comités nationaux, les Comités scientifiques internationaux et les membres de

par le monde à participer et contribuer à son élaboration en tenant compte des diversités des cultures, des régions et des disciplines de l'ICOMOS.

31. Accès à la littérature « grise » par des chercheurs habilités

Considérant que :

- Lorsque les fonds publics sont dépensés pour mener à bien des recherches archéologiques, les résultats n'en sont pas toujours diffusés en dehors des organismes de parrainage,
- Trop souvent, les informations émanant de ces travaux de «l'archéologie du développement» ne sont pas disponibles en tant que littérature «grise»,
- Il est entendu que certaines informations doivent rester confidentielles afin de protéger les valeurs du patrimoine, mais d'autres résultats de la recherche sont nécessaires pour satisfaire aux obligations éthiques de la recherche archéologique en vue d'informer le public et d'assurer la transmission aux générations futures des connaissances de leur passé culturel,

La 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Appeler les Comités nationaux à encourager les agences gouvernementales en charge du patrimoine à faciliter l'accès public aux résultats des recherches archéologiques entreprises dans le cadre de projets de développement, d'études d'impact environnementales et d'autres travaux archéologiques en dehors de la recherche.

32. Lieux de culte

Prenant en compte la proposition conjointe par ICOMOS Palestine et ICOMOS Israël, la 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Québec, Canada, en octobre 2008 décide de:

- Recommander que les lieux de culte soient accessibles à tous les humains, en respectant les sentiments des communautés concernées et leurs sensibilités et ainsi que les pratiques religieuses,
- Recommander que les communautés locales soient consultées et participent au processus de planification des fouilles archéologiques dans leurs localités. Les communautés devraient tirer parti et bénéficier des sites, en améliorant leur qualité de vie et leur l'économie. Toutes les périodes historiques doivent être respectées et présentées, en accord avec la Charte de Venise et la Charte ICOMOS pour l'Interprétation et la Présentation des sites culturels patrimoniaux et d'autres documents pertinents.

Déclaration de Québec Sur la sauvegarde de l'esprit du lieu Adoptée à Québec, Canada, par la 16^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS le 4 octobre 2008

Disponible en anglais et bientôt aussi en espagnol sur www.icomos.org

Préambule

Réunis dans la ville de Québec (Canada) du 29 septembre au 4 octobre 2008, sur l'invitation d'ICOMOS Canada, à l'occasion de la 16^e assemblée générale du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) et des célébrations marquant le 40^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, les participants adoptent cette Déclaration de principes et de recommandations destinée à la préservation de l'esprit du lieu, par la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, qui est envisagée comme un moyen novateur et efficace de contribuer au développement durable et social à travers le monde.

Cette Déclaration s'inscrit dans une série de mesures et d'actions entreprises depuis quelques années par ICOMOS pour sauvegarder et promouvoir l'esprit des lieux, principalement leur caractère vivant, social et spirituel. En 2003, ICOMOS a consacré le symposium scientifique de sa 14^e assemblée générale, tenue à Victoria Falls, au Zimbabwe, au thème de la conservation des valeurs sociales immatérielles de monuments et de sites. Par la Déclaration de Kimberley de 2003, ICOMOS s'est engagé à tenir compte des composantes immatérielles (mémoires, croyances, appartenances, savoir-faire, affects) et des communautés locales qui les portent et les conservent dans la gestion et la conservation des monuments et des sites régis par la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972. La Déclaration ICOMOS de Xi'an de 2005 attire l'attention sur la conservation du contexte, défini comme étant constitué par les éléments physiques, visuels et naturels ainsi que par les pratiques sociales ou spirituelles, les coutumes, les métiers, les savoir-faire traditionnels et les autres formes et expressions immatérielles, dans la protection et la mise en valeur des monuments et des sites du patrimoine mondial. Elle souligne également la nécessité d'une approche multidisciplinaire et l'utilisation de sources diversifiées pour mieux comprendre, gérer et conserver le contexte. La Déclaration de Foz Do Iguaçu de 2008, ICOMOS-région des Amériques, précise que la sauvegarde des éléments matériels et immatériels est fondamentale pour la préservation de l'identité des communautés qui ont créé et transmis des espaces patrimoniaux. Les nouvelles chartes sur les Itinéraires culturels et sur l'Interprétation et la présentation d'ICOMOS, élaborées après de nombreuses consultations, et présentées pour ratification à la 16^e assemblée générale, accordent aussi une place importante au patrimoine intangible et spirituel des lieux. En raison de l'interdépendance du patrimoine matériel et immatériel ainsi que du sens, des valeurs et des éléments contextuels que le patrimoine immatériel donne aux objets et aux lieux, ICOMOS envisage l'adoption d'une charte consacrée

spécialement au patrimoine culturel immatériel des monuments et des sites. A ce sujet, nous encourageons la mise en place de débats pour définir un nouveau vocabulaire conceptuel qui ferait part des changements ontologiques de l'esprit du lieu.

L'assemblée générale de Québec, plus particulièrement le Forum des jeunes, le Forum des autochtones et le Symposium scientifique, ont permis de poursuivre cette réflexion avec encore plus de détermination et d'éclairer les rapports entre le patrimoine matériel et immatériel et les mécanismes qui régissent l'esprit du lieu. Rappelons que l'esprit du lieu peut être défini comme l'ensemble des éléments matériels (sites, paysages, bâtiments, objets) et immatériels (mémoires, récits oraux, documents écrits, rituels, festivals, métiers, savoir-faire, valeurs, odeurs), physiques et spirituels, qui donne du sens, de la valeur, de l'émotion et du mystère au lieu. Plutôt que de séparer l'esprit du lieu, l'immatériel du matériel, et de les mettre en opposition, nous avons exploré les différentes manières dont les deux sont unis dans une étroite interaction, l'un se construisant par rapport à l'autre. L'esprit construit le lieu et, en même temps, le lieu investit et structure l'esprit. Les lieux sont investis par différents acteurs sociaux, tant les concepteurs que les utilisateurs qui participent très activement à la construction de leur sens. Envisagé dans sa dynamique relationnelle, l'esprit du lieu prend ainsi un caractère pluriel et polyvalent, et peut posséder plusieurs significations et singularités, changer de sens avec le temps et être partagé par plusieurs groupes. Cette approche plus dynamique est mieux adaptée à un monde globalisé, caractérisé de plus en plus par les migrations transnationales, les populations relocalisées ou délocalisées, les contacts interculturels, les sociétés multiculturelles et les appartenances multiples.

La notion d'esprit du lieu permet de mieux comprendre le caractère à la fois vivant et permanent des monuments, des sites et des paysages culturels. Elle donne une vision plus riche, dynamique, large et inclusive du patrimoine culturel. L'esprit du lieu existe, sous une forme ou une autre, dans pratiquement toutes les cultures du monde et est une construction humaine destinée à desservir des besoins sociaux. Les groupes qui habitent le lieu, surtout lorsqu'il s'agit de sociétés traditionnelles, devraient être intimement associés à la sauvegarde de sa mémoire, de sa vitalité et de sa pérennité, voire de sa sacralité.

Les participants de la 16^e assemblée générale adressent la présente Déclaration aux organisations intergouvernementales, aux autorités nationales et locales ainsi qu'à toutes les institutions et à tous les spécialistes aptes à contribuer par la législation, par les pratiques, par les processus d'aménagement

et de planification ainsi que par la gestion à une meilleure sauvegarde et à la promotion de l'esprit du lieu.

bénéficient prioritairement de politiques et de pratiques spécifiques.

Repenser l'esprit du lieu

1. Reconnaissant que l'esprit du lieu est constitué d'éléments matériels (sites, paysages, bâtiments, objets) et immatériels (mémoires, récits oraux, documents écrits, rituels, festivals, métiers, savoir-faire, valeurs, odeurs), qui servent tous de manière significative à marquer un lieu et à lui donner un esprit, nous demandons à ce que tout projet de conservation et de restauration de monuments, de sites, de paysages, de routes, de collections et d'objets et à ce que toute législation sur le patrimoine culturel tiennent compte autant des composantes matérielles que des composantes immatérielles de l'esprit du lieu.
2. Puisque l'esprit du lieu est complexe et multiforme, nous demandons aux gouvernements et aux organismes patrimoniaux d'exiger la composition d'équipes multidisciplinaires de chercheurs, de personnes issues des milieux culturels et culturels et de praticiens traditionnels afin de mieux comprendre, de préserver et de transmettre l'esprit du lieu.
3. Sachant que l'esprit du lieu est un processus construit et reconstruit pour répondre aux besoins de continuité et de changement des communautés, nous soutenons qu'il peut varier avec le temps et d'une culture à une autre en fonction de leurs pratiques mémorielles, et qu'un même lieu peut posséder plusieurs esprits et être partagé par différents groupes.

Identifier les menaces mettant en péril l'esprit du lieu

4. Étant donné que les changements climatiques, le tourisme de masse, les conflits armés et le développement urbain conduisent à des transformations et à des ruptures dans les sociétés, il nous faut mieux comprendre ces menaces afin de prendre des mesures préventives et de planifier des solutions durables. Nous recommandons que les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les associations patrimoniales locales et régionales, développent des plans stratégiques à long terme pour mieux protéger l'esprit du lieu et son environnement. De même, les habitants ainsi que les autorités locales doivent être sensibilisés à la sauvegarde de l'esprit du lieu pour faire face aux menaces dues aux transformations du monde actuel.
5. Compte tenu que le partage de lieux investis d'esprits différents augmente le risque de tensions et de conflits, nous considérons que ces sites nécessitent des plans de gestion spécifiques, adaptés au contexte pluraliste des sociétés multiculturelles modernes. Comme les menaces qui pèsent sur l'esprit des lieux sont particulièrement élevées chez les groupes minoritaires, autochtones et allochtones, nous recommandons que ces groupes

Sauvegarder l'esprit du lieu

6. Étant donné que dans la plupart des pays du monde d'aujourd'hui l'esprit du lieu, particulièrement ses composantes immatérielles, ne bénéficie ni de programmes d'éducation formels ni de cadres de protection juridique, nous encourageons fortement la mise sur pied de programmes de formation et l'adoption de nouvelles lois destinées à la conservation et à la gestion de l'esprit du lieu.
7. Considérant que les technologies modernes (bases de données numériques, sites Internet) permettent de constituer rapidement et efficacement des inventaires multimédias qui intègrent les éléments matériels et immatériels du patrimoine, nous recommandons fortement leur utilisation pour mieux conserver, diffuser et promouvoir les lieux patrimoniaux et leurs esprits. Ces technologies facilitent la diversité et le renouvellement constant de la documentation sur l'esprit du lieu.

Transmettre l'esprit du lieu

8. Reconnaissant que l'esprit du lieu est transmis essentiellement par des personnes et que la transmission participe activement à sa conservation, nous déclarons que c'est par la communication interactive et la participation des communautés concernées que l'esprit du lieu est sauvegardé, employé et enrichi. La communication permet ainsi de garder l'esprit du lieu vivant.
9. Considérant que les communautés locales sont généralement les mieux placées pour saisir l'esprit du lieu, surtout dans le cas des groupes culturels traditionnels, nous soutenons qu'elles devraient être intimement associées à tous les efforts de conservation et de transmission de l'esprit du lieu. Les transmissions informelles (récits oraux, rites, performances, apprentissages artistiques et artisanaux) et formelles (programmes éducatifs, banques de données informatisées, sites Internet, trousseaux pédagogiques) devraient être encouragées, car elles assurent non seulement la sauvegarde de l'esprit du lieu, mais aussi, plus important encore, le développement durable et la vitalité de la communauté.
10. Reconnaissant que la transmission intergénérationnelle et que la transmission transculturelle sont des composantes importantes pour la sauvegarde et la diffusion de l'esprit du lieu, nous recommandons l'association et la participation des jeunes générations et des différents groupes culturels en lien avec le site à l'élaboration de politiques de protection et à la gestion de l'esprit du lieu.

Repertoire de l'ICOMOS décembre 2008

SECRETARIAT INTERNATIONAL

ICOMOS Secrétariat International
49-51 rue de la Fédération
75015 Paris
FRANCE

Tél : +33 1 45 67 67 70
Fax : +33 1 45 66 06 22
Courriel : secretariat@icomos.org
Web : www.icomos.org

COMITÉ EXÉCUTIF

Si vous souhaitez contacter un membre du Comité Exécutif, veuillez vous adresser au Secrétariat International.

Président

Gustavo ARAOZ (Etats-Unis)

Secrétaire Général

Bénédicte SELFSLAGH (Belgique)

Trésorier Général

Jadran ANTOLOVIC (Croatie)

Vice-Présidents

Kristal BUCKLEY (Australie)

GUO Zhan (Chine)

Andrew HALL (Afrique du Sud)

Francisco LOPEZ MORALES (Mexique)

Olivier POISSON (France)

Membres du Comité Exécutif

Sofia AVGERINO-KOLONIAS (Grèce)

Alfredo CONTI (Argentine)

Gideon KOREN (Israël)

Kirsti KOVANEN (Finlande)

Philippe LA HAUSSE DE LA LOUVIERE (Île Maurice)

Wilfried LIPP (Autriche)

Christoph MACHAT (Allemagne)

Yasuyoshi OKADA (Japon)

Hae-Un RII (République de Corée)

Angela ROJAS (Cuba)

Hristina STANEVA (Bulgarie)

Boguslaw SZMYGIN (Pologne)

Présidents d'Honneur

Michel PARENT (France)

Michael PETZET (Allemagne)

Roland SILVA (Sri Lanka)

CENTRES INTERNATIONAUX DE LA CONSERVATION DE L'ICOMOS

Centre International de la Conservation de l'ICOMOS – Xi'an
68# West Youyi Road
710068 Xi'an Shaanxi
CHINE
Tél / Fax : +86 29 8524 6378
Courriel : secretariat@iicc.org.cn
Web : http://www.iicc.org.cn

COMITÉ CONSULTATIF

Président

John HURD
3 Magdalen Close
Swaby, LINCOLNSHIRE LN13 0BE
ROYAUME-UNI
Courriel : hurdcon@yahoo.co.uk

Vice-Président

Dosso SINDOU
Direction du Patrimoine Culturel
B.P. V. 39
ABIDJAN
COTE D'IVOIRE
Tél : +225 20 21 53 21
Fax : +225 20 22 23 59
Fax : +225 20 21 24 96
Courriel : dosdou@yahoo.fr

COMITÉS NATIONAUX

AFRIQUE DU SUD

Ntsizi NOVEMBER
Private Bag X447
PRETORIA 0001
AFRIQUE DU SUD
Tél : +27 12 310 3829
Fax : +27 12 320 4087
Courriel : nnovember@deat.gov.za

ALBANIE

Valter SHTYLLA
Rr. Fadil Rada,
Pallati i Ri pas ATSH
(Telc 3 furrat) Shk 1/7
TIRANA
Tél / Fax : +355 427 23 10
Courriel : dvs960@yahoo.com

ALLEMAGNE

Michael PETZET
Deutsches Nationalkomitee
Postfach 100 517
80079 MÜNCHEN
Tél : +49 89 24 22 37 84
Courriel : icomos@icomos.de

ANDORRE

Enric DILME
Avda. Fiter i Rossell, 71, 2°
ESCALDES-ENGORDANY
Tél : +376 839 969
Fax : +376 837 201
Courriel : cnau.unesco@andorra.ad

ARGENTINE

Alfredo CONTI
ICOMOS Argentina
Peru 272
C1067AAF Buenos Aires
Tél : +54 221 469 1186
Courriel : alconti@speedy.com.ar

ARMÉNIE

Gagik GYURJYAN
6th floor, 1/3, Pavstos Byzand Str.
YEREVAN, 375010
Tél / fax : +374 1 52 37 33
Courriel : icomos_armenia@mail.ru
Courriel : hasmikazian@yahoo.com

AUSTRALIE

Peter PHILLIPS
Australia ICOMOS Secretariat
c/o Faculty of Arts
Deakin University
221 Burwood Highway
Burwood, VIC 3125
Tél : + 613 9251 7131
Fax : +613 9251 7158
Courriel : austicomos@deakin.edu.au
Courriel : georgia.meros@deakin.edu.au
Web : www.icomos.org/australia

AUTRICHE

Wilfried LIPP
Bundesdenkmalamt
Landeskonservator für Oberösterreich
Rainerstrasse 11,
A – 4020 LINZ
Tél : +43 732 664 421
Fax : +43 732 664 421 33
Courriel : office@icomos.at

BAHREIN

Sh. Mai Muhammad AL KHALIFA
ICOMOS BAHRAIN
Secretariat
P. O. Box 13725
MUHARRAQ
Tél : +973 17 298 705
Tél : +973 13 298 776
Fax : +973 17 295 274
Courriel : icomosbh@hotmail.com

BENGLADESH

Enamul HAQUE
House no 32E,
Road no 17A,
Banani Model Town
Dhaka 1213
Tél : +880 2 882 1500
Tél : +880 2 988 0532
Fax : +880 2 988 61 52
Courriel : drhaque@pradeshta.net

BÉLARUS

Uladzimir HILEP
6 Komunalnaya Embankment,
MINSK 220029
Tél / fax : +375 17 234 42 03
Courriel : icomosbelarus@tut.by

BELGIQUE

Stéphane DEMETER
ICOMOS Belgique
Rue de l'écluse, 22
B – 6000 Charleroi

Tél : +32 071 65 49 19
Tél : +32 475 75 32 41
Tél : +32 67 44 46 84
Courriel : stephane.demeter@skynet.be
Courriel : belgium@icomos.be
Courriel : icomos.walloniebruxelles@skynet.be

BÉNIN

Aimé GONÇALVES
B. P. 490
COTONOU
Tél / fax : +229 21 32 30 22
Tél : +229 90 93 13 29
Courriel : goncalap1@yahoo.fr
Courriel : modulcab@intnet.bj

BOLIVIE

Mireya Munoz
B. P. 5240
LA PAZ
Tél : +591 2722 808
Fax : +591 2721 145
Courriel : icomosbolivia@hotmail.com
Courriel : icomos@bolivia.com

BOSNIE HERZEGOVINE

Vjekoslava SANKOVIC SIMCIC
ICOMOS BiH
Emerika Bluma 7/111
71000 SARAJEVO
Tél : +387 33 667 126
Fax : +387 33 443 833
Courriel : vssimcic@gmail.com

BRÉSIL

Rosina Coeli Alice PARCHEN
Rua 21 de Abril, 150
CEP-80060-240 CURITIBA-PR
Tél / Fax : +55 41 330 88 887
Courriel : rosina.parchen@gmail.com
Web : www.icomos.org.br

BULGARIE

Hristina STANEVA
Comité National Bulgare de l'ICOMOS
11 place Slaveykov
1000 SOFIA
Tél : +359 2 980 56 56
Tél / fax : +359 2 980 60 50
Courriel : icomosbg@bgnnet.bg
Courriel : hristina@techno-link.com
Courriel : hstaneva@yahoo.com
Web : www.icomos-bg.org

CAMBODGE

Ros BORATH
APSARA Authority
Département des Monuments et de l'Archéologie
Angkor Conservation Compound
SIEM REAP
Tél / fax : +855 63 96 33 22
Courriel : apsara.ddta@online.com.kh

CAMEROUN

Mohaman HAMAN
4 square d'Aquitaine
75019 PARIS
FRANCE
Tél : +33 1 42 45 89 49
Courriel : haman.mohaman@wanadoo.fr
Courriel : mohaman.haman@yahoo.fr

ICOMOS Cameroun
s/c Emmanuel MOYO
BP 13636
YAOUNDE
CAMEROUN
Tél : +237 999 72 781
Courriel : icomoscam@yahoo.fr
Courriel : emmayves@yahoo.fr

CANADA

François LEBLANC
ICOMOS Canada
CP 737
Succursale B
OTTAWA, ONTARIO K1P 5P8
Tél : +1 613 244 0519
Fax : +1 613 749 0971
Courriel : president@canada.icomos.org
Courriel : Fleblanc@icomos.org

CENTRAFRIQUE

Gabriel Yabo OGALAMA
BP 2067
LOME
TOGO
Tél : +228 221 62 53
Fax : +228 222 06 52
Courriel : gogalama@tg.refer.org
Courriel : gogalama@yahoo.fr

CHILI

José de NORDENFLYCHT
Instituto de Historia
Pontificia Universidad Católica de Valparaíso
Avenida Brasil # 2950
Valparaíso
Tél : +56 322 2500 457
Tél : +56 322 2654 106
Tél : +56 322 2654 105
Fax : +56 322 2500 478
Fax : +56 322 654 108
Courriel : icomoschile@gmail.com
Courriel : jdenorden@gmail.com
Web : www.icomoschile.blogspot.com

CHINE

Tong Mingkang
Room 1015, Wenbo Building,
A2# Gaoyuan Street, Chaoyang District
BEIJING 100029
Tél : +86 10 846 33 309
Tél : +86 10 846 37 543
Fax : +86 10 846 39 925
Courriel : ICOMOSChina@yahoo.com.cn
Courriel : shengweiwei@vip.sina.com

CHYPRE

Athina PAPADOPOULOU
ICOMOS Cyprus section
P. O. Box 26909
1648 NICOSIA
Tél : +357 22 797 542
Fax : +357 22 304 144
Courriel : ath-geo@cytanet.com.cy

COLOMBIE

Alberto CORRADINE ANGULO
Avenida Suba no. 106A-77
Int 4, Apto 302
1001 BOGOTA
Tél : +57 1 316 5473
Fax : +57 1 616 9812
Courriel : icomoscol2002@yahoo.es
Courriel : maclari57@hotmail.com

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Zola KUANDI
Institut des Musées Nationaux
B.P. 4249
KINSHASA II

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Sang Hae LEE
Department of Architecture
Detached Building of National Palace
Museum of Korea

34 Sagingno, Jongro-gu
SEOUL zip 110-820
Tél : +82 2 720 4867
Fax : +82 2 720 4868
Courriel : ish-skku@hanmail.net
Courriel : icomos99@empal.com
Web : www.icomos-korea.or.kr

RÉPUBLIQUE POPULAIRE ET DÉMOCRATIQUE DE CORÉE

Li Ui HA
National Bureau for Cultural Property
Conservation
Ryul-dong Tongdaewon District
PYONG YANG
Tél : +850 2 381 8922
Fax : +850 2 381 2100

COSTA RICA

William MONGE
ICOMOS Costa Rica
C9 avenidas 4 bis y 6
SAN JOSE
Tél : +506 258 05 52
Tél : +506 256 73 00
Fax : +506 233 69 28
Courriel : icomoscr@ice.co.cr
Web : www.icomoscr.org

COTE D'IVOIRE

Dosso SINDOU
Direction du Patrimoine Culturel
B.P. V. 39
ABIDJAN
Tél : +225 20 21 53 21
Fax : +225 20 22 23 59
Fax : +225 20 21 24 96
Courriel : dosdou@yahoo.fr

CROATIE

Miljenko DOMJAN (Jasen MESIC)
The Croatian Conservation Institute
Nike Grskovica, 23
10000 ZAGREB
Tél : +385 01 488 6959
Tél : +385 01 488 6930
Courriel : mesic_jasen@net.hr
Courriel : Jasen.Mesic@min-kulture.hr
Courriel : ihuic@h-r-z.hr
Courriel : petar.puhmajer@h-r-z.hr

CUBA

José FORNES
Calle 13 No. 1264 Apt. 3, entre 20 y 22
Vedado,
LA HABANA
Tél : +537 833 65 67
Courriel : josefomes@cubarte.cult.cu

DANEMARK

Per Kristian MADSEN
ICOMOS Denmark
The National Museum of Denmark
Research and Exhibition
Frederiksholms Kanal 12
DK - 1220 COPENHAGEN K
Tél : +45 33 47 39 01
Fax : +45 33 47 33 30
Courriel : icomos@natmus.dk
Courriel : Ingrid.wass@natmus.dk

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Omar RANCIER
Isabel la Católica n° 103
CIUDAD COLONIAL DE SANTO DOMINGO
Tél : +1 809 682 01 85
Tél : +1 809 682 01 86
Fax : +1 809 688 69 25
Courriel : icomos.dominicano@gmail.com
Courriel : bsuncarh@yahoo.com
Courriel : orancier@gmail.com

ÉGYPTE

Fathi Saleh
CULTNAT
Smart Village,

KM 28, Cairo-Alex Desert Rd
GIZA
Tél : +202 534 3001
Fax : +202 539 2929
Courriel : fsaleh@mciit.gov.eg
Web : www.icomos-egypt.org

ÉQUATEUR

Andrés PEÑAHERRERA MATEUS
Casilla Postal 17-12-66
QUITO
Tél : +593 22 50 76 90
Fax : +593 22 50 90 33
Fax : +593 22 56 07 91
Courriel : Icomos.ecuador@yahoo.com
Courriel : arqandrespema@yahoo.com

ESPAGNE

Maria Rosa SUAREZ-INCLAN DUCASSI
ICOMOS Espana
C/ Alenza, 4
28003 MADRID
Tél : +34 91 336 5161
Fax : +34 91 536 1208
Courriel : buzon@esicomos.org

ESTONIE

Juhan KILUMETS
Pikk 46
TALLINN 10133
Tél : +372 6412 522
Fax : +372 6411 287
Courriel : info@muinsuskaitse.ee

ETATS UNIS

John FOWLER
US / ICOMOS
401 F Street, NW Room # 331
WASHINGTON D.C. 20001-2728
Tél : +1 202 842 18 66
Fax : +1 202 842 18 61
Courriel : president@usicomos.gov
Courriel : jfowler@achp.gov
Courriel : icomos.org/usicomos

FINLANDE

Kirsti KOVANEN
South Savo Regional Environment Centre
Jääkärikatu 14
FIN - 50100 MIKKELI
Tél : +358 20 490 4581
Fax : +358 20 490 4509
Courriel : Kirsti.Kovanen@ymparisto.fi
Courriel : sihteeri@icomos.fi
Web : www.icomos.fi

FRANCE

Pierre-Antoine GATIER
Section Française ICOMOS
Palais de Chaillot
Avenue Albert 1er de Monaco
75116 PARIS
Tél : +33 1 47 55 19 07
Fax : +33 1 47 55 19 61
Courriel : icomos.france@wanadoo.fr

GÉORGIE

Merab BOCHOIDZE
16B, Betlemi Ascent
0105 TBILISI
Tél / fax : +995 32 99 45 27
Courriel : icomosge@gol.ge
Courriel : icsave@gol.ge
Web : www.icomos.org.ge

GRÈCE

Nikos AGRIANTONIS
Section Hellénique de l'ICOMOS
73, rue Peiraios
105 53 ATHÈNES
Tél / fax : +30 210 32 44 821
Tél / fax : +30 210 32 44 567
Courriel : skolonias@central.ntua.gr
Courriel : icomoshellenic@tee.gr
Web : www.icomoshellenic.gr

GUATEMALA

Blanca NINO NORTON
Apartado Postal 625A
Zona 9
01909 GUATEMALA
Tél / fax : +502 4 730 535
Courriel : icomosguate@yahoo.com
Courriel : nino_norton@yahoo.com

GUINEE

Sékou KOBANI KOUROUMA
BP 2131
CONAKRY
Tél : +224 60 378 317
Tél : +224 62 444 738
Fax : +224 30 431 085
Courriel : icomosgui_conakry@yahoo.fr
Courriel : kobanisekou@yahoo.fr

HONDURAS

Gloria Lara HASEMANN
Apartado Postal 2933
TEGUCIGALPA D. C.
Tél / fax : +504 239 97 47
Courriel : larapinto2003@yahoo.com

HONGRIE

Gergely NAGY
P.O. Box 721
H - 1535 BUDAPEST
Tél / fax : +36 1 212 76 15
Courriel : secretariat@icomos.hu
Courriel : am.keller@icomos.hu
Courriel : nagy.gergely@pannonterv.hu
Web : www.icomos.hu

ILE MAURICE

Philippe LA HAUSSE DE LA LOUVIÈRE
PO Box 150
Curepipe
Tél : +230 696 3016
Fax : +230 696 3017
Courriel : phillah@intnet.mu
Courriel : plahausse@food.allied.com

INDE

S.S. BISWAS
E-3, Sarita Vihar
NEW DELHI 110 076
Tél / fax : +91 11 416 00449
Tél : +91 98 11 403 308
Courriel : ssbdr@yahoo.com

INDONÉSIE

Frances B. AFFANDY
Jalan Dago Pojok 95
Bandung
WEST JAVA 40135
Tél : +62 22 250 14 39
Fax : +62 22 723 46 61
Courriel : francda@bdg.centrin.net.id
Web : www.icomos-indonesia.org

IRAK

Haythem KHORSID SAID
c/o Nayab AL - DABBAGH
Unesco Iraq Office
P. O. Box 2270
AMMAN 111 81
JORDANIE / JORDAN
Tél : +964 7901 913 171
Tél : +964 1555 0016
Courriel : Nayab_aldabbagh@yahoo.com
Courriel : n.al-dabbagh@unesco.org
Courriel : icomos_iraq@yahoo.com

IRAN

Akbar ZARGAR
Iran ICOMOS
P O Box 415-11155
TEHRAN
Tél : +98 21 3344 00 54
Fax : +98 21 3344 00 55
Courriel : a-zargar@cc.sbu.ac.ir
Courriel : iranicomos@yahoo.com

IRLANDE

Grellan D. ROURKE
The Heritage Service
Dun Scéine
Harcourt Lane
DUBLIN 2
Tél : +353 1 647 6906
Courriel : grellan.rourke@opw.ie

ISLANDE

Hjorleifur STEFANSSON
National Museum of Iceland
Lyngas 7
210 GADABAE
Tél : +354 562 66 28
Fax : +354 530 22 01
Courriel : hjori@simnet.is

ISRAEL

Gideon KOREN
ICOMOS Israel
P.O. Box 10270
JERUSALEM 91102
Tél / fax : +972 2 563 22 20
Courriel : icomos@netvision.net.il

ITALIE

Maurizio Di STEFANO
Via Medina, 5
80133 NAPOLI
Tél : +39 081 5514540
Fax : +39 081 5527701
Courriel : mauriziodistefano@Courriel.it
Courriel : icomos@icomositalia.com
Courriel : icomos.italia@virgilio.it

JAMAÏQUE

Garth LAMPART
Ja-ICOMOS
A De B House,
20 West Kings House Road
Kingston 10
JAMAÏCA - WEST INDIES
Tél : +1 876 926 34 15
Tél : +1 876 960 28 49
Fax : +1 876 960 28 50
Courriel : Jaicomos@Courrielija.com
Courriel : adebcons@cwjamaica.com

JAPON

Masaru MAENO
ICOMOS Japan National Committee
c/o Japan Cultural Heritage Consultancy
Iwanami Shoten Hitotsubashi Bldg 13F
Hitotsubashi 2-5-5
Chiyoda-ku,
TOKYO 101-0003
Tél / fax : +81 3 3261 5303
Courriel : jpicomos@japan-icomos.org
Courriel : jpicomos@kb4.so-net.ne.jp
Web : www.japan-icomos.org

JORDANIE

Fawwaz KHRAYSHEH
Ministry of Tourism and Antiquities
Department of Antiquities
P.O. Box 88
AMMAN
Tél : +962 64 644 336
Tél : +962 64 641 275
Tél : +962 64 644 320
Fax : +962 64 615 848

KAZAKHSTAN

Natalia TUREKULOVA
ICOMOS KAZAKHSTAN
Furmanov Str 77, 136
ALMATY 050004
Tél / fax : +7 727 273 0767
Courriel : heritage@nursat.kz
Courriel : icomos@kumbez.kz
Web : www.kumbez.kz/icomos

KIRGHIZISTAN

Jumabek TENTIEV
Maldybaeva street 34B,

BISHKEK 720020

Tél : +996 312 54 35 61
Tél : +996 312 54 89 77
Fax : +996 312 54 51 36
Courriel : ICOMOSK@mail.kg
Courriel : ksucta@elcat.kg

LETTONIE

Janis ASARIS
State inspection for Heritage Protection
M.Pils iela 19
RIGA, LV - 1050
Tél : +371 721 3757
Fax : +371 722 8808
Courriel : Janis.Asaris@vfkpai.gov.lv

LIBAN

Joseph PHARES
ICOMOS Liban
BP 50 222
BEYROUTH
Tél Liban : +961 1 614 613
Tél Liban : +961 1 615 515
Tél / fax : +961 1 613 717
Courriel : jphares@sodetel.net.lb

LITUANIE

Giedre MIKNEVICIENE
Varpu 6A
VILNIUS 2007
Tél / fax : +370 52 61 84 11
Courriel : giedrem@pri.lt

LUXEMBOURG

Alex LANGINI
Service des Sites et Monuments Nationaux
26 rue Munster
L - 2160 LUXEMBOURG
Tél : +352 247 866 66
Fax : +352 461 779
Courriel : alex.langini@ssmnet.etat.lu
Courriel : john.voncken@ssmnet.etat.lu

REPUBLIQUE DE MACEDOINE

Zoran PAVLOV
Macedonian National Committee of ICOMOS
P.O. Box 816
ul. « Pokriena Carsija » 37B, local 13
1000 SKOPJE
Tél / fax : +389 2 3215 435
Tél : +389 70 781 671
Courriel : icomosmk@mt.net.mk

MADAGASCAR

Andrianaivoarivony RAFOLO
Centre d'Art et d'Archéologie
Université d'Antananarivo
Immeuble Rarihasina
45-47 avenue du 26 juin
Analakely
101 - ANTANANARIVO
Tél : +261 20 24 737 19
Fax : +261 20 22 279 26 (Fac lettres)
Courriel : rafolo@refer.mg
Courriel : rafolonaivo@hotmail.com

MALAWI

Richa WILSON
President of ICOMOS Malawi
Private Bag 67
BLANTYRE

MALTE

Shirley CEFAL
Department of Architecture and Urban Design
Faculty of Architecture and Civil Engineering
University of Malta
MSIDA
Tél : +356 2340 2855
Fax : +356 2134 6225
Courriel : Shirley.cefal@um.edu.mt

MAROC

Abderrahmane CHORFI
Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de
l'aménagement de l'espace

Rue Joumayz,

Mail Central
Hay Ryad
RABAT
Tél : +212 3757 7011
Courriel : chorfi@mhuae.gov.ma
Courriel : saidnaggay@gmail.com

MAURITANIE

Marouani ALLE OULD
Maison de la Culture
Boîte Postale 1534
NOUAKCHOTT
Tél : +222 660 7869
Fax : +222 525 1862
Courriel : marwani3@yahoo.fr
Courriel : marwani2@caramail.com

MEXIQUE

Javier VILLALOBOS JARAMILLO
San Jerónimo No 28-1
Centro Historico
06080 MEXICO, D. F.
MEXIQUE / MEXICO
Tél : +52 55 5709 2952
Tél / Fax : +52 55 5709 3461
Courriel : oficina@icomos.org.mx
Courriel : icomosmx@yahoo.com.mx
Courriel : icomos@prodigy.net.mx
Web : www.icomos.org.mx

MOLDAVIE

Sergius CIOCANU
MC ICOMOS
M.Kogalniceanu str., 82
Mun. CHISINAU, MD 2009
Tél : +373 79 052 653
Fax : +373 22 238 848
Courriel : sercigni@yahoo.com
Courriel : caesar74@list.ru

MONACO

Maurice GAZIELLO
51 avenue Hector Otto
98000 MONACO
Tél : +33 4 93 41 11 20
Courriel : egaziello@wanadoo.fr

MONGOLIE

Norov URTNASAN
The Government Building XI
ULAANBAATAR 38
Tél : +976 11 315 652
Fax : +976 11 322 612
Courriel : mon.unesco@mongol.net
Courriel : mrmcmn_247@yahoo.com

NAMIBIE

M. BOTHA
P. O. Box 3953
WINDHOEK
Tél : +264 61 206 3859
Tél : +264 61 081 245 2187
Fax : +264 61 206 3806
Courriel : kangumu@webmail.co.za

NEPAL

S. B. SANGACHHE
c/o Department of Archaeology
Ramshah Path
KATHMANDU
Tél : +977 1 250 683
Fax : +977 1 262 856
Courriel : archaeology@infoclub.com.np

NICARAGUA

Mario MOLINA CARRILLO
Apartado postal 2701 - ZP. 5
MANAGUA
Tél : +505 278 26 13
Tél : +505 222 65 47
Fax : +505 278 27 43
Courriel : mmolina60@hotmail.com
Courriel : tonino_06@yahoo.com

NIGER

Ali BIDA
Directeur du Patrimoine Culturel
BP 215
NIAMEY
Fax : +227 20 72 23 36
Courriel : alibida@yahoo.fr

NIGERIA

Joseph EBOREIME
c/o National Museum
P.M.B. 171 Garki,
ABUJA
Tél : +234 9 523 0821
Tél : +234 9 523 0823
Fax : +234 9 523 8254
Courriel : Jobosng@yahoo.com

NORVÈGE

Gisle JAKHELLN
ICOMOS Norway
c/o Riksantikvaren
Postbox 8196 Dep.
N - 0034 OSLO
Tél : +47 98 25 13 14
Fax : +47 975 50 61 71
Courriel : norway@icomos.no
Courriel : gi-jakhe@online.no
Courriel : gisle@boarch.no

NOUVELLE ZÉLANDE

Kevin JONES
ICOMOS New Zealand
P. O. Box 90851
AUCKLAND 1030
Tél : +64 4 934 38 37
Courriel : kjarchaeologist@paradise.net.nz
Courriel : mary.okeeffe@paradise.net.nz
Web : www.icomos.org.nz

PAKISTAN

Fazal DAD KAKAR
c/o Anila NAEEM (Secretary General)
ICOMOS Pakistan
Department of Architecture & Planning
City Campus, NED University
Maulana Din Mohammad
Wafai Road
KARACHI
Tél : +92 21 262 07 93
Tél / fax : +92 21 921 30 58
Fax : +92 21 924 32 55
Courriel : icomospak@neduet.edu.pk

PALESTINE (OBSERVATEUR)

Mouhannad HADID
P. O. Box 4599
Al-Bireh, West Bank
RAMALLAH
Tél : +972 2 240 6887
Fax : +972 2 240 6986
Courriel : mouhannad@riwaq.org
Courriel : icomos@icomos-palestine.org

PANAMA

Manuel CHOY
P.O. Box 0819-03246
El Dorado
PANAMA
Tél : +507 233 2102
Fax : +507 233 2103
Courriel : mchoy@gmail.com

PARAGUAY

Julio T. DECOUD
Casilla de Correos 2055
ASUNCION 1019
Tél : +595 21 900 434
Courriel : juliode@telesurf.com.py
Courriel : maga@pla.net.py

PAYS-BAS

Konrad A. OTTENHEYM
Herengracht 474
1017 CA AMSTERDAM

Tél : +31 20 716 73 50
 Fax : +31 20 716 73 55
 Courriel : info@icomos.nl
 Courriel : goes@icomos.nl
 Web : www.icomos.nl

PÉROU

Ruth Shady SOLIS
 Av. Las Lomas de la Molina, 327
 La Molina
 LIMA 12
 Tél : +51 1 495 15 15
 Courriel : icomosperu@gmail.com
 Web : www.icomos.peru.blogspot.com

PHILIPPINES

Augusto VILLALON
 Pacific Plaza Towers
 Fort Bonifacio
 1630 Taguig
 Tél : +63 2 816 6560
 Fax : +63 2 819 3203
 Courriel : info@icomosphilippines.com
 Web : www.icomosphilippines.com

POLOGNE

Andrzej TOMASZEWSKI
 The Royal Castle
 Pl. Zamkowy 4
 02 277 WARSZAWA
 Tél / fax : +48 22 622 41 59
 Courriel : icomos.poland@arch.pw.edu.pl
 Courriel : kachapal@ten.pl
 Web : www.icomos-poland.org

PORTUGAL

José AGUIAR
 ICOMOS Portugal
 F.A.U.T.L.
 Sala 4.1.2
 Rue Sa Nogueira
 Polo Universitario do Alto da Ajuda
 1349-055 LISBOA
 Tél : +351 213 615 094
 Fax : +351 213 625 138
 Courriel : icomos@fa.utl.pt
 Courriel : icomos.portugal@gmail.com
 Web : http://icomos.fa.utl.pt

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Josef STULC
 Valdstejnské nám. 3
 118 01 PRAHA 1 - Mala Strana
 Tél / fax : +420 257 010 248
 Courriel : icomos@up.npu.cz
 Courriel : stulc@up.npu.cz
 Courriel : polakova@up.npu.cz

ROUMANIE

Sergiu NISTOR
 University of Architecture and
 Urban Studies "Ion Mincu"
 Str. Academiei 18-20, Sect. 1
 BUCURESTI
 Tél : +4021 224 40 55
 Fax : +4021 224 28 19
 Fax : +4021 312 39 54
 Courriel : sergiu_nistor2@yahoo.com

ROYAUME UNI

Lord Donald HANKEY
 ICOMOS-UK
 70 Cowcross street
 LONDON EC1M 6EJ
 Tél : +44 20 7566 0031
 Fax : +44 20 7566 0045
 Courriel : admin@icomos-uk.org
 Web : www.icomos-uk.org

RUSSIE

Igor MAKOVETZKI
 Novodevichy pr. 1
 119435 MOSCOU
 Tél / Fax : +7 495 246 13 27
 Courriel : intark@com2com.ru

SÉNÉGAL

Hamady BOCOUM
 Directeur du Patrimoine Culturel
 3, rue Ngalandou Diouf
 DAKAR
 Tél : +221 33 821 74 38
 Courriel : hawab@hotmail.com

SERBIE

Marko OMCIKUS
 Institute for the Protection of Cultural
 Monuments of the Republic of Serbia
 Radoslava Grujica 11
 11118 BEOGRAD
 Tél : +381 11 2454 786
 Fax : +381 11 3441 430
 Courriel : icomos.serbia@gmail.com
 Courriel : rzsk@eunet.yu
 Courriel : office@yuheritage.com

SLOVAQUIE

Viera DVORAKOVA
 Cesta na Cerveny Most 6
 814 06 BRATISLAVA
 Tél : +421 7 54 77 44 44
 Tél : +421 7 54 77 47 51
 Fax : +421 7 54 77 58 44
 Courriel : dvorakova.viera@pamiatky.sk

SLOVÉNIE

Marko STOKINK
 Združenje ICOMOS / SI
 Metelkova Ulica 4
 S - 1000 LJUBLJANA
 Tél : +386 7 393 15 64
 Tél : +386 7 393 15 40
 Fax : +386 7 393 15 90
 Courriel : jovo.grobovsek@zvks.si
 Courriel : icomos@icomos-zdruzenje.si
 Web : www.icomos-zdruzenje.si

SRI LANKA

P. B. MANDAWALA
 55/1 Lahiru Mawatha
 Nanpamunuwa, Siddamulla
 PILIYANDALA
 Tél : +94 71 477 78 39
 Tél : +94 11 420 36 69
 Tél : +94 11 280 11 63
 Courriel : mandawala@sip.ac.lk

SUÈDE

Marie KLINGSPOR ROTSTEIN
 Tralgrand 6
 S - 116 68 STOCKHOLM
 Tél : +46 8 504 387 20
 Fax : +46 8 33 78 05
 Marie.Klingspor-Rotstein@icomos.se

SUISSE

Eduard MÜLLER
 Justizdirektion Uri
 Denkmalpflege und Ortsbildschutz
 Rathausplatz 5
 6430 ALTDORF
 Tél : +41 41 875 28 82
 Tél : +41 31 508 10 15
 Fax : +41 31 508 10 6
 Courriel : eduard.muller@icomos.ch
 Courriel : secretariat@icomos.ch

Icomos Suisse
 Secretariat
 3000 BERN

TADJIKISTAN

Rustam MUKIMOV
 Firdousi str., 59, apt 7
 734061 DUSHAMBE
 Tél : +7 37 72 316 529
 Courriel : mukimovr@gmail.com
 Courriel : saodatm@mail.ru

TCHAD

Roger Boriata DJASNGAR
 BP 1871
 N'DJAMENA
 Tél : +235 28 61 54
 Courriel : ataudarchi@yahoo.fr

THAÏLANDE

Kreangkai SUMPACHALIT
 Archaeology Office
 81/1 Sri Ayuttaya Road,
 Dusit
 BANGKOK 10300
 Tél : +662 282 21 21 # 217
 Fax : +662 281 39 47
 Courriel : admin@icomosthai.org
 Courriel : vasuposh@yahoo.com
 Web : www.icomosthai.org

TOGO

Angèle AGUIGAH DOLA
 ICOMOS Togo
 BP 30849
 LOME
 Tél / fax : +228 21 19 39
 Fax : +228 22 17 16
 Courriel : icomostogo@yahoo.fr
 Courriel : dola.aguigah@tg.refer.org
 Courriel : daguigah@tg.refer.org

TUNISIE

Mustapha KHANOUSSI
 Institut National du patrimoine
 4 place du Château
 1008 TUNIS
 Tél : +216 71 564 941
 Tél : +216 71 561 622
 Fax : +216 71 564 941
 Fax : +216 71 865 389
 Courriel : khanoussi@planet.tn

TURQUIE

Nur AKIN
 İKU Faculté d'Ingénierie et d'Architecture
 Département de l'Architecture
 Atakoy Kampusu
 34156 Bakırköy
 İSTANBUL
 Tél / fax : +90 212 498 41 41 ext 4209
 Fax : +90 212 661 85 63
 Courriel : nurgunkut@gmail.com
 Courriel : n.akin@ku.edu.tr

UKRAINE

Mykola YAKOVYNA
 5/31 Andriyivsky Uzviz Str.
 04070 KYIV
 Tél : +380 677 384 835
 Tél : +380 444 250 102
 Courriel : yakovyna@icomos.org.ua
 Courriel : office@icomos.org.ua
 Courriel : yakovyna@yahoo.com

URUGUAY

Ana Maria CRESPI CANESSA
 José Ellauri 832 - unidad 101
 CP 11300 MONTEVIDEO
 Tél / fax : +598 2 712 43 86
 Courriel : amcrespi@adinet.com.uy

VÉNÉZUELA

Ileana VASQUEZ
 Av. San Francisco Res. Caura Apto. 7-A
 Macaracuay - CARACAS 1071
 Municipio Sucre edo. Miranda
 Tél : +58 212 256 20 64
 Courriel : ivasquez@cantv.net
 Courriel : ivdelat29@yahoo.es

ZAMBIE

Simon C. MUSONDA
 National Heritage Conservation Commission
 P.O. Box 60124
 LIVINGSTONE
 Fax : +260 332 04 81
 Fax : +260 332 36 53
 Courriel : simhils@zamtel.zm

ZIMBABWE

Innocent PIKIRAYI
 ICOMOS Zimbabwe
 Museum of Human sciences
 P.O. Box CY 33
 CAUSEWAY
 HARARE
 Tél : +263 4 751 797
 Tél : +263 4 751 798
 Fax : +263 4 774 207
 Courriel : ipikirayi@netscape.net
 Courriel : nmmz@mweb.co.zw
 Courriel : innocentpikirayi@hotmail.com

COMITÉS SCIENTIFIQUES INTERNATIONAUX

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Coordinateurs du Conseil Scientifique

Sofia AVGERINO-KOLONIAS
 Rue Thiras 61
 ATHENES 11252
 GRECE
 Tél / Fax : +30 210 861 5077
 Tél : +30 210 772 3813
 Courriel : skolonia@central.ntua.gr

Michal FIRESTONE
 52/7 Sha'arey Nikanor St.
 JAFFA 68032
 ISRAEL
 Tél : +972 3 518 1474
 Fax : +972 3 683 6840
 Courriel : michalfirestone@yahoo.com

Pamela JEROME
 426 East 9th Street #2B
 New York, NY 10009
 ETATS-UNIS
 Courriel : pamelajerome@gmail.com

ANALYSE ET RESTAURATION DES STRUCTURES DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Claudio MODENA
 ITALIE
 Courriel : modena@dic.unipod.it

Stephen KELLEY
 ETATS-UNIS
 Courriel : SKelley@wje.com

Secrétariat
 Lyne FONTAINE
 CANADA
 Courriel : Lyne.Fontaine@pwgsc.gc.ca

ARCHITECTURE VERNACULAIRE

Marc de CARAFFE
 Parcs Canada
 Direction générale des lieux historiques
 nationaux
 Les Terrasses de la Chaudière
 25, rue Eddy, 5e étage (25-5-R)
 GATINEAU, QUEBEC K1A 0M5
 CANADA
 Courriel : Marc.deCaraffe@pc.gc.ca

Secrétaire Général
 Valeria PRIETO
 Santagio 161
 San Jeronimo Lidice
 CP 10200, DF MEXICO
 MEXIQUE
 Courriel : valeriaprieto@hotmail.com

ART RUPESTRE

Ulf BERTILSSON
 Riksantikvarieämbetet
 Box 5405
 SE - 11484 STOCKHOLM
 SWEDEN

Tél : +46 8 5191 8590
 Fax : +46 8 660 7284
 Courriel : ulf.bertilsson@raa.se

BOIS

Gennaro TAMPONE
 ICOMOS International Wood Committee
 c/o Collegio degli Ingegneri della Toscana
 Via della Scala 93
 50123 FIRENZE
 ITALIE
 Tél : +39 055 219 187
 Fax : +39 055 282 362
 Courriel : icomos.wood.committee@gmail.com
 Web : www.icomos.org/iwoc/

CIPA – DOCUMENTATION DU PATRIMOINE

Cliff OGLEBY
 The University of Melbourne
 Dept of Geomatics
 VICTORIA 3010
 AUSTRALIE
 Tél : +613 8344 6806
 Fax : +613 9347 2916
 Courriel : president@cipa.icomos.org

**CONSERVATION / RESTAURATION DES
 OBJETS PATRIMONIAUX DANS LES
 MONUMENTS ET LES SITES**

Nikos AGRIANTONIS
 Section Hellénique de l'ICOMOS
 73, rue Peiraos
 105 53 ATHÈNES
 GRECE
 Tél / fax : +30 210 32 44 821
 Tél / fax : +30 210 32 44 567
 Courriel : skolonias@central.ntua.gr
 Courriel : icomoshellenic@tee.gr
 Web : www.icomoshellenic.gr

ÉCONOMIE DE LA CONSERVATION

Luigi FUSCO GIRARD
 University of Naples Federico II
 Dpt of Conservation of Architectural and
 Environmental Assets
 Via Roma 402
 80134 NAPLES
 ITALIE
 Tél : +39 081 253 86 50
 Tél : +39 081 421 886
 Fax : +39 081 253 86 49
 Courriel : girard@unina.it

FORMATION

Carlo CESARI
 International Centre for the Conservation of
 Architectural Heritage
 (ICCARHE)
 Via Bologna, 213
 44100 FERRARRA
 ITALIE
 Tél : +39 34 82 64 71 28
 Fax : +39 05 32 97 77 19
 Courriel : c.cesari@tin.it

Secrétaire Général
 Caspar M. LAFFREE
 Ministerie van Onderwijs, Cultuur en
 Wetenschap
 Rijnstraat 50
 PO Box 16375
 2500 BJ DEN HAAG
 PAYS BAS
 Tél : +31 70 412 3531
 Courriel : c.m.laffree@minocw.nl

**FORTIFICATIONS ET PATRIMOINE
 MILITAIRE**

Milagros FLORES
 National Park Service
 Virgin Islands National Park
 1300 Cruz Bay Creek
 ST John
 VIRGIN ISLANDS 00830

ETATS-UNIS
 Tél / Fax : +340 774 2585
 Fax : +340 693 9301
 Courriel : Milagros_Flores@nps.gov
 Courriel : milagrosfloresicofort@gmail.com

**GESTION DU PATRIMOINE
 ARCHÉOLOGIQUE**

Brian EGLOFF
 86 Hilltop Road
 BURRA CREEK, NSW 2620
 AUSTRALIE
 Tél : +612 623 632 14
 Courriel : Brian.Egloff@Canberra.edu.au

ILES DU PACIFIQUE

Rufino MAURICIO
 ICOMOS Pasifika Secretariat
 c/o PIMA Secretary General
 P. O. Box 5043
 Port Vila
 VANUATU
 FIDJI / FIJI
 Tél : +678 25319
 Fax : +678 26590
 Courriel : pima@vanuatu.com.vu
 Web : www.culturepacific.org

INTERPRETATION ET PRESENTATION

Neil SILBERMAN
 Ename Center for Public Archaeology and
 Heritage Presentation
 Abdijstraat 13-15
 9700 OUDENAARDE
 BELGIQUE
 Tél : +32 55 3003 44
 Fax : +32 55 3035 19
 Courriel : neil.silberman@enamecenter.org
 Courriel : icomos-icp@enamecenter.org
 Web : http://icp.icomos.org

ITINERAIRES CULTURELS

Maria Rosa SUAREZ-INCLAN DUCASSI
 ICOMOS CIIC
 C/ Alenza, 4
 28003 MADRID
 ESPAGNE
 Tél : +34 91 336 5161
 Fax : +34 91 536 1208
 Courriel : buzon@esicomos.org
 Courriel : ciic2006es@yahoo.es

PATRIMOINE BATI PARTAGÉ

Peter van DUN
 c/o ICOMOS Netherlands
 Heritage House
 Herengracht 474
 1017 CA AMSTERDAM
 PAYS BAS
 Tél : +31 20 716 73 50
 Fax : +31 20 716 73 55
 Courriel : info@icomos.nl

PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

Andrew HALL
 18 Belgrave Road
 KIMBERLEY 8301
 AFRIQUE DU SUD
 Tél : +27 53 807 4721
 Fax : +27 53 807 4600
 Courriel : ahall@ncpg.gov.za

PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE

Robert GRENIER
 Parcs Canada
 1800 Walkley Road
 OTTAWA
 Ontario K1A 0M5
 CANADA
 Tél : +1 613 993 21 25 poste 207
 Fax : +1 613 993 97 96

Courriel : Robert.Grenier@pc.gc.ca
 Web : www.icuh.org/artman/publish/

**PATRIMOINE DE L'ARCHITECTURE DE
 TERRE**

John HURD
 3 Magdalen Close
 Swaby, LINCOLNSHIRE LN13 0BE
 ROYAUME-UNI
 Courriel : hurdcon@yahoo.co.uk

Pamela JEROME
 (Vice President)
 426 East 9th Street #2B
 New York, NY 10009
 ETATS-UNIS
 Tél : +1 212 598 0772
 Fax : +1 212 529 9079
 Courriel : pamelajerome@gmail.com

Mary HARDY
 (Secrétaire / Secretary)
 1803 Francisco street
 BERKELEY, CA 94703
 ETATS-UNIS
 Courriel : mhardy@lmi.net

PATRIMOINE DU 20e SIECLE

Christiane SCHMUCKLE-MOLLARD
 11 rue du Cherche Midi
 75006 PARIS
 FRANCE
 Tél : +33 1 47 63 50 11
 Fax : +33 1 47 63 63 06
 Courriel : csmollar@gmail.com

Sheridan BURKE
 25 Cobar Street
 Willoughby 2068
 SYDNEY
 AUSTRALIE
 Tél : +612 9319 4811
 Fax : +612 9319 4383
 Courriel : SheridanB@gml.com.au

PATRIMOINE POLAIRE

Susan BARR
 Directorate for Cultural Heritage
 PO Box 8196 Dep.
 N – 0034 OSLO
 NORVEGE
 Tél : +47 98 202 717
 Fax : +47 22 94 04 04
 Courriel : susan.barr@ra.no
 Web : www.polarheritage.com

PAYSAGES CULTURELS ICOMOS-IFLA

Monica LUENGO
 c/ Miguel Angel, 4
 28010 MADRID
 ESPAGNE
 Tél : +34 91 31 909 60
 Fax : +34 91 31 98 08
 Courriel : monica@atpaisaje.com

Secrétariat :
 Marie-Jeanne GEERTS
 Regenmeuterlaan 31
 B 3090 OVERRIJSE
 BELGIQUE
 Courriel : marie-jeannegeerts@versateladsl.be

PEINTURES MURALES

En cours de reconstruction

PIERRE

Stefan SIMON
 Direktor
 Rathgen-Forschungslabor
 Staatliche Museen zu Berlin
 Schlossstrasse 1a
 14059 Berlin

ALLEMAGNE
 Tél : +49 303 267 4910
 Fax : +49 303 267 4912
 Courriel : s.simon@smb.spk-berlin.de
 Courriel : simon.kdc@t-online.de

PRÉPARATION AUX RISQUES

Dinu BUMBARU
 (Co-President)
 Courriel : dbumbaru@gmail.com

Rohit JIGYASU
 (Co-President)
 Courriel : rohit.jigyasu@gmail.com

**QUESTIONS LÉGALES, ADMIN-
 STRATIVES ET FINANCIÈRES**

James K. REAP
 College of Environment and Design
 University of Georgia
 609 Caldwell Hall
 ATHENS, GEORGIA 30602
 ETATS-UNIS
 Tél : +1 706 542 1816
 Fax : +1 706 542 4236
 Courriel : jreap@uga.edu
 Web : www.icomos-iclafi.org

Secrétariat :
 Gideon Koren
 c/o law offices
 36 Keren Hayesod str.
 JERUSALEM
 ISRAEL
 Tél : +972 2 561 91 11
 Fax : +972 2 566 77 80
 Courriel : gjdi@gklaw.co.il

**THEORIE PHILOSOPHIE DE LA
 CONSERVATION ET DE LA RESTAURATION**

Andrzej TOMASZEWSKI
 The Royal Castle
 Pl. Zamkowy 4
 02 277 WARSZAWA
 POLOGNE
 Tél / fax : +48 22 622 41 59
 Courriel : icomos.poland@arch.pw.edu.pl

TOURISME CULTUREL

Graham BROOKS
 c/o Australia ICOMOS
 Cultural Heritage Centre for Asia
 Faculty of Arts, Deakin University
 221 Burwood Highway
 BURWOOD VICTORIA 3125
 AUSTRALIE

72 Spit Road
 Mosman NSW 2088
 AUSTRALIE
 Tél : +613 9251 7131
 Fax : + 613 9251 7158
 Courriel : brooks@bigpond.net.au
 Web : www.icomos.org/tourism

VILLES ET VILLAGES HISTORIQUES

Ray BONDIN
 The View
 Triq Cens I-Gharus
 Ghajnsielem GSM 2021
 MALTE
 Tél : +356 79 345 678
 Tél : +356 23 95 442 47
 Fax : +356 212 363 20
 Courriel : ray.bondin@gov.mt
 Courriel : heritagemalta@gmail.com

VITRIL

Isabelle PALLOT-FROSSARD
 Laboratoire de recherches des monuments
 historiques (LRMH)
 29 rue de Paris
 77420 CHAMPS SUR MARNE
 FRANCE
 Tél : +33 1 60 37 77 80
 Fax : +33 1 60 37 77 99
 Courriel : isabelle.pallot-frossard@culture.
 gov.fr

Nouveau statut d'organisation consultative: Convention de l'UNESCO sur le Patrimoine culturel immatériel

Lors de leur réunion à Istanbul début novembre 2008, les Etats parties à la Convention sur le patrimoine culturel immatériel ont approuvé l'accréditation de l'ICOMOS comme organisation consultative de la Convention, ce qui lui donne la faculté de soutenir le travail de la Convention du Patrimoine culturel immatériel concernant la connexion entre le patrimoine culturel immatériel et les sites, ou ce que la convention appelle un « lieu ».

Plus de 40 organisations ont été acceptées comme organisations consultatives lors de ce premier tour des candidatures et l'on prévoit un travail très différent de celui auquel prend déjà part l'ICOMOS dans le cadre de la Convention du Patrimoine mondial. Une réunion informelle s'est déjà tenue entre les membres du Bureau de l'ICOMOS et le personnel de la section Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Pour plus d'informations sur la Convention de l'UNESCO sur le patrimoine culturel intangible (2003) :

<http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=EN&pg=home>

L'ICOMOS possède un comité scientifique international sur le patrimoine culturel immatériel.

In memoriam:

*ICOMOS déplore la perte de plusieurs membres éminents.
Nos condoléances vont à leurs familles et leurs collègues*



Sir Bernard Feilden, Membre d'honneur de l'ICOMOS et lauréat du Prix Gazzola (1993), ancien Président d'ICOMOS UK (1981-1987), Directeur de l'ICCROM (1977 – 1981)

Hamilton Morton, membre d'ICOMOS US, architecte, consultant du National Preservation Institute

Saidee Newell, ancien membre du Conseil d'administration d'US/ICOMOS, Co-présidente locale pour le Symposium international d'US/ICOMOS de 2004 à Natchitoches

Jan Hird Pokorny, membre d'US/ICOMOS, Professeur à l'université de Columbia, fondateur de JHP Associates, ancien membre de la Commission pour la sauvegarde des monuments de la ville de New York

Emmanuel Esteves, membre fondateur d'ICOMOS Angola

Mario Gonzalez Sedeno, fondateur d'ICOMOS Cuba, Professeur Emérite d'Architecture, Université technique de la Havane, Lauréat du Prix national cubain pour ses réalisations dans le domaine de l'architecture.

Centenaire de Piero Gazzola

1908-2008

L'actualité de sa pensée et de son œuvre

A l'occasion du centenaire de la naissance de Piero Gazzola, la ville de Vérone a organisé les 28 et 29 novembre 2008, au Palazzo della Gran Guardia, un important Colloque intitulé « Piero Gazzola, une stratégie pour les biens architecturaux de la seconde moitié du Vingtième siècle ».

L'initiative prise par la Région de la Vénétie et l'Assessorat à la Culture de la commune de Vérone avec le Musée de Castelvecchio, si cher à Carlo Scarpa, a vu l'implication de près de soixante spécialistes, professeurs et chercheurs des Départements de Restauration, d'Histoire et de Conservation des Biens Culturels (voir le site : www.centenario.gazzola.comune.verona.it).

En même temps, se poursuit en Italie avec un immense succès, tant auprès de la critique que du public, après les étapes de Rome et de Reggio Calabria, l'itinéraire de la Troisième Exposition Internationale sur la Restauration Monumentale qui, en offrant un vaste répertoire de témoignages

et de contributions partout dans le monde, rend un vibrant hommage aux quatre protagonistes de la Charte de Venise 1964 – par ordre chronologique : Roberto Pane (1897-1987), Piero Sanpaoli (1904-1980), Guglielmo de Angelis d'Ossat (1907-1992) et Piero Gazzola (1908-1979).

Le Colloque organisé à Vérone à l'occasion du centenaire de la naissance de Gazzola, célèbre l'actualité de son œuvre. Le plus jeune des protagonistes de la Charte de Venise, à la fois chercheur infatigable, spécialiste émérite et père fondateur dévoué, au niveau international, de la protection du patrimoine monumental (en tant que fondateur de l'ICOMOS, responsable de l'IPCE - Inventaire du Patrimoine Culturel Européen -, et promoteur de l'Institut Italien des Châteaux).

Les membres de l'ICOMOS connaissent Gazzola surtout en tant que fondateur et premier président de l'ICOMOS mais

aussi en tant que promoteur et auteur dynamique (avec Roberto Pane) du texte de la Charte de Venise qui, à ce jour, reste toujours, près d'un demi-siècle après sa rédaction (1964), le texte fondamental de référence sur la préservation et la restauration des bâtiments anciens au niveau international, grâce à ses déclinaisons dans les principales langues.

L'important rendez-vous de Vérone est fixé juste quelques semaines après un événement tout aussi important et auréolé de succès (intitulé « Roberto Pane entre histoire et restauration : architecture, urbanisme et environnement ») organisé à Naples par la Scuola di Specializzazione in Restauro (École de spécialisation pour la restauration), dirigée par Stella Casiello, qui retrace la carrière de Roberto Pane, historien et fervent défenseur de la préservation du patrimoine culturel.

Bien qu'ayant eu tous deux une formation culturelle et des caractères



La bibliothèque personnelle de Piero Gazzola

différents (Gazzola, originaire de Piacenza, avait étudié à l'Ecole Polytechnique milanaise d'Ambrogio Annoni, puis avait débuté aux côtés de Gino Chierici à la Surintendance des Monuments historiques de Milan ; tandis que Pane, originaire de Naples, avait fait ses armes en fréquentant assidûment le salon de don Benedetto Croce qui se consacrait à l'enseignement de l'Histoire de l'Architecture dans la toute nouvelle Faculté d'Architecture locale), les deux hommes ont influencé le domaine de la protection des monuments et de l'environnement en créant une assise théorique d'une extraordinaire cohérence : tout en défendant la sauvegarde du patrimoine ils portent une confiance indéfectible en la nécessaire capacité cathartique des nouveaux projets architecturaux de qualité. La Charte de Venise qu'ils ont rédigée et signée repose sur la reconnaissance du rapport dialectique fondamental et intrinsèque entre l'Ancien et le Moderne, c'est-à-dire entre les bonnes pratiques justifiées de conservation des monuments et les pratiques des projets d'architecture moderne, toutes deux parfaitement légitimes ; l'une se référant au respect, à la protection et à la transmission aux générations futures du patrimoine monumental existant, et l'autre se référant à la recherche d'une nouvelle architecture adaptée aux monuments anciens.

© Archivio Piero Gazzola



Piero Gazzola à son bureau

Comme chacun le sait, ce rapport dialectique a été au cœur d'une polémique opposant les Historiens de l'Art (comme Salmi, Brandi et Bonelli) qui considéraient désormais la fracture s'étant produite entre l'Ancien et le Moderne, dans le cadre des villes historiques italiennes stratifiées, comme irrémédiable ; à savoir, l'opposition entre le tissu urbain et les modes de construction du passé avec la nouvelle architecture contemporaine, laquelle ne pouvait se voir reconnaître le droit de s'insérer avec la même dignité que le bâti ancien dans la cité antique. D'où l'aversion immédiatement déclarée en 1964 des adeptes de la « restauration critique » contre la Charte de Venise considérée comme un Guet-à-pens inacceptable des architectes contre les Historiens de l'Art, détenteurs jusqu'alors de l'autorité en matière d'historiographie (et de sélection) de l'Histoire de l'Art académique.

Après ses débuts sur les deux plus grands chantiers de l'époque à Milan (travaux de restauration du Palais Royal et de l'Arc de la Paix) et à Côme (travaux de reconstruction après un désastreux incendie de la coupole du Dôme de Côme, de l'architecte Juvara), Gazzola devient le superintendant chargé de limiter les dégâts causés par la guerre à Vérone (le Pont de Castelvecchio et le Pont romain en pierre) ; Gazzola participe, avec un

engagement sans limite, à la réalisation de près de cent cinquante chantiers entre 1946 et 1956, il attire alors l'attention de l'UNESCO sur son travail, organisme, à l'occasion la construction du barrage d'Assouan en 1952, il remporte l'appel d'offres international pour la sauvegarde, par démontage et déplacement, de deux temples antiques égyptiens à Abou Simbel. Cette entreprise technique vraiment exceptionnelle fut réalisée entre 1959 et 1961 : l'ensemble monumental des deux temples taillés dans la roche fut soulevé au moyen de vérins hydrauliques, puis déplacé et reconstruit plus de 62 mètres plus loin.

Pane et Gazzola ont non seulement été de fervents défenseurs des centres historiques et de l'environnement luttant contre la pression aguerrie des spéculateurs immobiliers, mais aussi des travailleurs assidus et appréciés pour leurs talents d'architecte. Le premier (Pane) avec la réalisation de l'Institut des Sciences économiques et commerciales et la reconstruction de l'Eglise de Santa Chiara à Naples (en étant également un excellent artiste, peintre, sculpteur et photographe) et le second en soignant dans les moindres détails (avec Libero Cecchini) le projet, puis le chantier (qui a duré près de vingt-cinq ans, de 1956 à 1979, année de son décès prématuré) de

la nouvelle Citadelle de la culture et des musées de Cagliari en tant qu'acropole culturelle moderne de la ville.

Outre le fait de s'être battus par tous les moyens possibles pour affirmer l'existence d'une nouvelle architecture publique plus consciente de sa valeur, l'un des plus grands mérites que l'on peut attribuer aux deux protagonistes de la Charte de Venise de 1964 est sûrement celui d'avoir su attirer l'attention sur la sauvegarde et la protection active des monuments et de l'environnement, comme ceci ressort clairement de l'article 1 de la Charte qui stipule : « La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural ».

Nous espérons que les travaux en cours, confiés à Zaha Hadid, dans la Citadelle de Cagliari, pour la réalisation du Nouveau Musée Méditerranéen d'Art nuragique et contemporain donneront l'occasion d'apprécier et non de trahir ou de compromettre l'ouvrage tant attendu dont le projet avait été élaboré avec passion par Piero Gazzola.

Marco Dezzi Bardeschi
Ancien Président d'ICOMOS Italie

Plan stratégique (2008-2011) – les sept priorités du nouveau Comité exécutif de l'ICOMOS

Alors que cette édition d'ICOMOS News passe sous presse, je suis encore sous l'effet de l'énergie intellectuelle et émotionnelle de la 16^{ème} Assemblée générale à Québec, avec laquelle nous entrons, plein d'enthousiasme, dans un nouveau triennium de l'ICOMOS.

Le succès et la transcendance de nos réunions à Québec n'ont rien d'un accident ; ils sont le fruit d'années de travail sans relâche et de sacrifices sous la houlette éclairée de Michel Bonnette et de sa brillante équipe d'ICOMOS Canada, à qui nous devons une immense reconnaissance. Concrétisation de leur vision, la mémoire de Québec sert à la fois de rappel car la véritable autorité de l'ICOMOS réside dans la somme du savoir de ses membres et sert également de métaphore pour l'ICOMOS que nous commençons à bâtir aujourd'hui : un forum mondial pluriculturel bourdonnant d'idées nouvelles et d'expériences, un lieu de rencontre transgénérationnel où la voix de la jeunesse résonne avec autant de force que celle de ses aînés, une célébration de notre hétérogénéité culturelle, un hommage au succès de nos prédécesseurs, et un incubateur des réussites encore plus significatives à venir.

Québec est aussi l'endroit où vous avez élu votre nouveau Comité exécutif et où vous m'avez magnifiquement exprimé votre confiance en me choisissant comme 7^{ème} président. Je ne peux qu'attribuer le soutien massif que vous avez apporté à ma candidature à la décision de vos délégués de faire partie du renouveau que j'envisage pour l'ICOMOS. Comme beaucoup d'entre vous le savent déjà, cette transformation n'est pas mon projet personnel exclusivement. Cette dernière année, j'ai écrit aux dirigeants de notre organisation et à des centaines de membres dans le

monde, afin de mieux saisir les clés du succès de l'ICOMOS et de ses échecs. Je me suis appuyé sur ces avis pour commencer à bâtir une vision partagée, celle d'un ICOMOS qui renforcera et mettra en relation le travail quotidien de tous les membres pour la défense et la protection du patrimoine de chaque culture, aux quatre coins du monde.

Face à un tel défi et devant l'incertitude de notre époque, la présidence de l'ICOMOS pourrait sembler une tâche décourageante, mais je l'accueille sans hésitation ni crainte, sachant que je n'entreprendrais pas seul cette aventure. Ensemble, nous dessinerons un nouvel ICOMOS, de la base au sommet et du sommet à la base, en bâtissant toujours sur les précieuses fondations posées par nos prédécesseurs.

Ces deux dernières années, les conseils que beaucoup d'entre vous m'ont généreusement prodigués et les opinions que vous avez exprimées avec tant de franchise ont trouvé leur écho dans mes propres trente ans d'expérience en tant que membre de l'ICOMOS, durant lesquels j'ai réalisé que l'ICOMOS ne disposait pas des outils nécessaires pour répondre aux défis que ses nombreux membres étaient désireux de relever. C'est cette conviction, qu'un meilleur ICOMOS était possible, qui m'a incité il y a six ans à briguer la vice-présidence de l'ICOMOS. C'est là que j'ai découvert que nombre d'entre vous, du Comité Exécutif jusqu'aux membres, partageaient les mêmes aspirations ; mais personne peut-être ne voyait notre avenir avec plus de clarté et d'optimisme que mon grand ami feu Gilles Nourissier (membre du Comité exécutif de l'ICOMOS de 2005 à 2007, ancien Secrétaire Général d'ICOMOS France). Il reste une immense source d'inspiration pour beaucoup d'entre nous et je lui dédie

tous les succès que je pourrai connaître en tant que Président.

Le développement de l'ICOMOS en une organisation plus dynamique, faisant autorité, plus réactive et plus participative nécessitera une réévaluation attentive de ce qui mérite d'être conservé, de ce qui doit être restructuré, des éléments obsolètes à abandonner et des nouveaux qui nous restent à inventer. C'est la pente ardue et la noble aventure qui nous attend. Quant à votre nouveau Comité exécutif, il est face à un double défi : assurer que le travail quotidien de l'ICOMOS se poursuive sans interruption et sans heurt, et réaliser en parallèle notre renouveau institutionnel.

Pour atteindre nos objectifs, j'ai élaboré un plan de travail stratégique qui distille notre vision en sept volets prioritaires. Comme n'importe quel plan, il nécessitera quantité de recherches et de discussions, le tout sous la houlette éclairée et la coordination de vos dirigeants élus. Notre succès dépendra de la volonté de chacun de contribuer par son travail, ses idées et ses attentes à ce renouveau. A l'instar de la renaissance des Comités Scientifiques Internationaux, réalisée grâce aux communications via internet, nous utiliserons et améliorerons ce modèle pour vous mobiliser et vous engager à une échelle sans précédent.

J'invite chacun de vous à étudier les sept priorités du plan stratégique afin de décider dans laquelle vous voulez exprimer vos opinions. Notez que la description de chaque priorité a été intentionnellement limitée au minimum, pour permettre aux groupes de travail de les élargir et de les détailler.

Priorité 1 : Garantir la stabilité financière. (Président : *Jadran Antolovic*)
Consulter des conseillers financiers ex-

Appel à déclaration d'intérêt : Redéfinir l'identité visuelle de l'ICOMOS

L'ICOMOS recherche des membres qualifiés capables de redéfinir son identité visuelle, de repenser son logo et d'élaborer des directives d'utilisation.

Les membres qui souhaitent se porter volontaires pour ce travail sont aimablement invités à envoyer leurs coordonnées avec 2 exemples de leurs récents travaux au Secrétariat international, secretariat@icomos.org, avant le 31 janvier 2009 avec la mention « Identité visuelle » en en-tête. Une description détaillée du travail, du processus et du calendrier leur sera envoyée. Il sera demandé aux candidats de faire une proposition d'un concept d'identité visuelle, sous forme de 4 propositions qui seront soumises à un comité de sélection. L'ICOMOS confiera la conception de tous les produits et le développement de directives d'accompagnement à un candidat sélectionné d'après les recommandations du comité de sélection. Une mise en œuvre, pour certains produits, est prévue dès mai 2009.

Bénédicte Selfslagh, Secrétaire général

perts extérieurs à l'ICOMOS (et internes, s'il y en a), pour évaluer l'image auprès du public, la gestion, les opérations financières et les sources de revenus de l'ICOMOS, dans le but d'instaurer des mécanismes qui accroîtront l'efficacité de gestion et les revenus.

Priorité 2 : Renforcer et soutenir les Comités nationaux existants, et encourager la création de nouveaux quand il n'en existe pas.

(Président : Andrew Hall)

En s'appuyant sur le travail du Comité consultatif de ces deux dernières années et en travaillant avec des groupes régionaux (et sous-régionaux si nécessaire), identifier les principaux enjeux, les besoins, les actifs et les opportunités pour chacune des régions, des pays et/ou des communautés spécifiques afin de créer des mécanismes de parité dans toutes les régions, en étendant l'adhésion, en soutenant le travail des Comités nationaux et en encourageant la coopération au sein des régions et entre elles.

Priorité 3 : continuer de renforcer les Comités scientifiques internationaux (CSI) et donner les pleins pouvoirs au Conseil scientifique (CS).

(Président : Kristal Buckley)

Développer des mécanismes pour une mise en œuvre complètes des aspects opérationnels et programmatiques des principes d'Eger-Xi'an concernant à la fois le Conseil et les CSI. Tisser des liens plus solides entre les CSI et les Comités nationaux afin de créer une coopération véritablement symbiotique. Étudier l'efficacité des partenariats avec les organisations apparentées. Identifier les possibles parrainages internationaux des institutions et des corporations ayant des intérêts dans les domaines de travail du Conseil Scientifique. Étudier le rôle du centre ICOMOS à Xi'an avec les CSI.

Priorité 4 : Continuer de renforcer la performance de l'ICOMOS dans sa mission dans le cadre du Patrimoine mondial *(Président : Olivier Poisson)*

En se basant sur les résultats de l'évaluation en cours menée par des experts extérieurs à l'ICOMOS, nous allons continuer d'analyser les processus et la performance globale de notre Unité du Patrimoine Mondial, de nos consultants, de nos experts et du Groupe de travail sur le Patrimoine mondial. Déterminer le rôle et la participation des Comités nationaux et des Comités scientifiques internationaux dans l'évaluation des nouvelles propositions d'inscription, dans les rapports sur l'état de conservation (SOC), dans l'élaboration des études globales comparatives, dans le rapport « Comblent les lacunes – Un plan d'action pour l'avenir » dans le cadre



Gustavo Araoz, Président de l'ICOMOS nouvellement élu

de la Stratégie globale pour une Liste du Patrimoine mondial crédible, représentative et bien équilibrée, et d'autres initiatives où l'ICOMOS peut exercer son leadership ; et dans le développement de recommandations protectrices concernant tout l'éventail des enjeux du Patrimoine mondial.

Priorité 5 : Elargir le réservoir de conseillers de l'ICOMOS.

(Président: Guo Zhan)

Étudier et déterminer les moyens les plus efficaces pour soutenir l'implication permanente des seniors et des anciens officiers qui souhaitent rester impliqués dans le travail de l'ICOMOS. Étudier et déterminer les moyens permanents d'engager, d'assurer la participation et de répondre aux besoins des jeunes professionnels.

Priorité 6 : Améliorer, étendre et intensifier les moyens de communication, dans un premier temps entre les membres, puis avec la vaste communauté du patrimoine et, enfin avec les médias et le grand public.

(Président : Francisco Lopez Morales)

Examiner et évaluer les moyens actuels de communication avec les membres, les institutions partenaires et le grand public – périodiques, réunions, bulletins électroniques, sites web, etc., afin de les

améliorer et de les étendre. Développer des mécanismes de communication permanents avec les médias pour permettre l'utilisation efficace des communiqués et des conférences de presse.

Priorité 7 : évaluer la structure programmatique professionnelle et les activités du Secrétariat de l'ICOMOS.

(Présidente : Bénédicte Selfslagh)

Évaluer les programmes internationaux actuels de l'ICOMOS à la lumière de sa mission, de l'efficacité coût/temps, de la pertinence et des besoins, du succès réel ou potentiel ; incluant toutes les publications, la base de données des membres Gilles Nourissier, le programme Patrimoine en péril, les services aux membres, la participation de l'ICOMOS au Comité international du Bouclier Bleu, le Centre de documentation de l'ICOMOS, l'Observatoire de l'ICOMOS, le rôle du Centre de conservation international à Xi'an, etc. ; rencontrer des organisations apparentées, des banques et des agences de développement pour explorer les domaines de partenariat envisageables.

C'est le moment d'agir. Nous attendons avec impatience de vos nouvelles.

Gustavo Araoz
Président

Patrimoine et science

Journée internationale des monuments et des sites - 18 avril 2009

Il existe deux grands courants dans le thème du *Patrimoine et science* choisi pour la Journée internationale des monuments et des sites en 2009, l'un étant le rôle que la science (et le processus scientifique) a joué dans la création du patrimoine, et l'autre la contribution de la science (et de la technologie) à l'étude du patrimoine.

Il est devenu difficile de séparer science et technologie ; alors que la science (en tant que système et corps de savoir sur le monde physique) peut souvent exister sans technologie, l'inverse n'est pas vrai. La technologie est un système d'outils et de procédés visant à modifier le monde physique qui est dans une large mesure fondé sur la science.

La majeure partie du patrimoine matériel du monde, à l'exception peut-être des paysages entièrement naturels, est née de cette application pratique des connaissances. Une structure comme celle du pont d'Ironbridge (Royaume-Uni) montre clairement l'influence de la science et de la technologie dans sa construction ; non seulement le contreventement qui répartit la charge mais aussi l'exploitation minière, la fusion, l'infrastructure de transport et les composants de main d'œuvre qui ont rendu la construction de cette structure possible. Les temples d'Angkor (Cambodge) illustrent non seulement la compréhension de l'astronomie, mais aussi de l'hydrologie, de la mécanique et des nécessités en matière d'outils pour l'extraction de la pierre, le placement des blocs et l'exécution des bas-reliefs et des fresques. Le site de Maritime Greenwich (Royaume-Uni) se distingue par son association avec l'astronomie et la détermination de la position et du temps ; bien qu'important sur le plan architectural, c'est avant tout un monument au génie scientifique, mais aussi à l'application pratique de la science, la fabrication du télescope et des pièces de précision dépendant de la disponibilité des matériaux et des outils adéquats. Fondamentalement, sans la science et la technologie, aucun monument et aucune structure ne sauraient exister.

La contribution que la science et la technologie peuvent désormais apporter à la conservation, à la préservation et même à la compréhension du patrimoine culturel



L'Observatoire Royal de Greenwich (Royaume-Uni)

© Maritime Greenwich World Heritage Site

évolue rapidement et ne cesse de grandir. Par exemple, l'utilisation de lasers pour le traitement des surfaces et la mesure des formes, les méthodes non destructives d'exploration et d'examen, les produits chimiques et composés pour le traitement des artefacts et des structures, l'analyse des isotopes pour déterminer les causes de la détérioration de la pierre, l'analyse des composés à l'aide de la diffraction des rayons X et des spectromètres de masse, l'utilisation de systèmes d'information pour stocker et analyser les données, l'analyse structurelle et la modélisation des éléments finis comme moyen de planification des travaux de réparation, et même l'utilisation de la technologie de communication pour la diffusion de la recherche et des développements. Malheureusement, les apports ne sont pas tous positifs ; le développement des explosifs modernes a ainsi facilité la réduction des Bouddhas de Bamiyan en miettes, et détruit chaque jour beaucoup d'éléments du patrimoine matériel et immatériel.

Le choix du thème de la Journée internationale des monuments et des sites offre l'occasion d'étudier et de reconnaître le rôle de la science (et de la technologie) dans le patrimoine culturel sous les deux angles déjà mentionnés. Il encourage aussi à discuter des atouts potentiels et des menaces que la science peut représenter à l'avenir, pour ces « choses que nous voulons conserver ».

L'initiative du Conseil scientifique – Évolution technologique

Les Nations Unies ont déclaré 2009 Année internationale de l'Astronomie. L'UNESCO a été désignée agence pilote, et le Centre du patrimoine mondial continue de développer son initiative « Astronomie et patrimoine mondial ». En complément, l'ICOMOS célébrera sa Journée internationale des monuments et des sites le 18 avril 2009 sous le titre de travail *Patrimoine et science*. L'ICOMOS contribuera entre autres à l'exploration de ce thème

par l'intermédiaire de son Conseil Scientifique (CS). Le Conseil Scientifique se compose des présidents des 28 Comités scientifiques internationaux (CSI) ou de leurs représentants désignés. L'élaboration de thèmes généraux pour la recherche interdisciplinaire fait partie de ses mandats. Depuis 2006, il s'agissait de *Changement climatique et patrimoine culturel*, qui a débouché entre autres sur un symposium d'une journée durant la réunion du Comité Consultatif à Pretoria en octobre 2007.

Lors de la 16^{ème} Assemblée générale à Québec 2008, le Conseil scientifique a choisi de poursuivre sur le thème du changement sous le titre *Un monde qui change, une vision du patrimoine culturel qui change : l'impact du changement mondial sur le patrimoine culturel*. Passant du changement climatique au changement technologique (2009), et de là au changement social (2010), les trois éléments de changement seront rassemblés en sous-thèmes pour compléter et améliorer le thème des catastrophes naturelles choisi pour la 17^{ème} Assemblée Générale (2011, Spahan, Iran).

Comme le changement climatique, chaque thème fera l'objet d'un symposium d'une journée pendant la réunion annuelle du Comité consultatif. Ces colloques utiliseront un format similaire à celui utilisé à Pretoria, y compris les sessions en groupe restreint permettant au Conseil scientifique d'identifier les enjeux propres à chaque CSI afin d'élaborer des recommandations. Les articles produits en prévision des colloques fourniront des contributions à la publication *Patrimoine en péril*.

Pour le sous-thème *Changement technologique*, Cliff Ogleby, Président du CIPA (comité international pour la documentation du patrimoine), a été nommé coordonnateur. Certains des thèmes qui seront abordés sont la vitesse du changement, l'impact de la technologie de l'information, le patrimoine industriel, la gestion de l'eau, les matériaux et les techniques, l'atténuation des désastres, le changement climatique et le patrimoine culturel de la science. Un comité scientifique sous la houlette de Cliff Ogleby composé de représentants des divers CSI et comités nationaux préparera un dossier qui sera diffusé sur le « listserv » du Conseil scientifique

et à tous les Comités Nationaux. Les professionnels intéressés contribueront au débat sur le dossier jusqu'à la formulation d'un document présentant la position de l'ICOMOS qui guidera les efforts sur le sujet jusqu'au symposium. En outre, des articles seront demandés, afin d'être présentés au symposium et/ou publiés dans *Patrimoine en péril*. Il peut s'agir d'études de cas spécifiques ou de discussions plus générales sur le changement technologique et le patrimoine scientifique.

Les sessions en groupe restreint du symposium sont l'opportunité pour les participants de contribuer à la formulation des recommandations publiées dans le bulletin de l'ICOMOS ainsi que sur le site web, des recommandations qui font le lien avec la mise en œuvre de stratégies d'amélioration de la recherche du Conseil scientifique dans des secteurs spécifiques d'intérêt.

Pamela Jerome

Coordinatrice du Conseil scientifique, présidente du CSI Architecture en terre

Cliff Ogleby

Président – Sous-thème du changement technologique (2009), Président de l'ICOMOS CIPA

La Journée internationale des monuments et des sites

Suite à une proposition de l'ICOMOS, le 18 avril a été désigné Journée internationale des monuments et des sites par l'UNESCO en 1983. Cette journée particulière offre une occasion de sensibiliser le public à la diversité du patrimoine dans le monde et aux efforts que requièrent sa protection et sa conservation et permet également d'attirer l'attention sur sa vulnérabilité. Depuis plusieurs années, l'ICOMOS suggère un thème à mettre en lumière, à cette occasion. Cela a permis à nos membres et à nos Comités de tenir des activités, colloques, conférences ou autres manifestations pour sensibiliser les populations, les propriétaires ou les autorités publiques au patrimoine en reliant un thème mondial aux réalités locales ou nationales.

Nous vous remercions à l'avance de vos initiatives et vous prions d'informer dès que possible le Secrétariat de l'ICOMOS des activités que vous entreprendrez pour le 18 avril et de nous faire part des résultats qui en découleront (programme, participation, publications). Cela nous aidera à diffuser l'information relative à vos activités et à en rassembler les conclusions pour mieux témoigner de l'activité du réseau de l'ICOMOS.

Pour plus d'informations sur cette Journée, les thèmes précédents, les archives, ainsi que le calendrier d'activités prévues en 2009 (nous publierons les informations à fur et à mesure) – voir <http://www.international.icomos.org/18thapril/index.html>

Liens utiles:

- UNESCO : Patrimoine Mondial – Atelier d'expert sur la science et la technologie, 21-23 janvier 2008 : <http://whc.unesco.org/en/events/468/>

- Symposium international d'ICOMOS Allemagne « Patrimoine culturel – Observatoires astronomiques (vers 1900) – de l'Astronomie classique à l'astrophysique moderne » - Hambourg, 14 – 17 octobre 2008 <http://www.math.uni-hamburg.de/spag/ign/events/icomos08.htm>

- Initiative UNESCO : L'Astronomie et le Patrimoine mondial : <http://whc.unesco.org/en/activities/19/>

- Année internationale de l'Astronomie : <http://www.astronomy2009.org/>

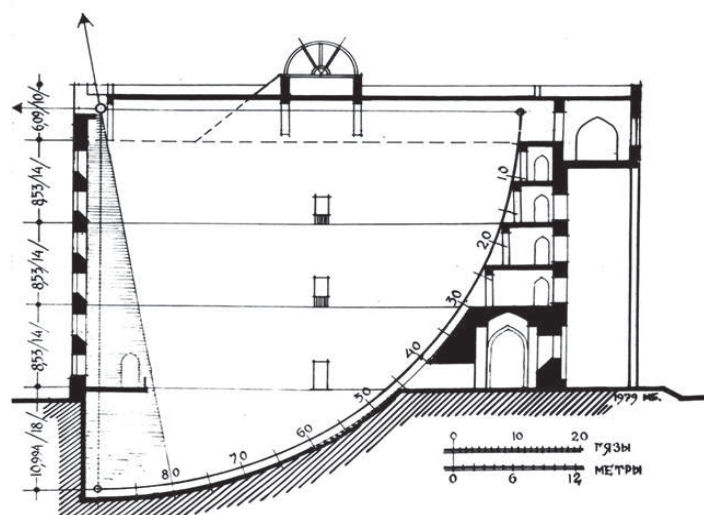
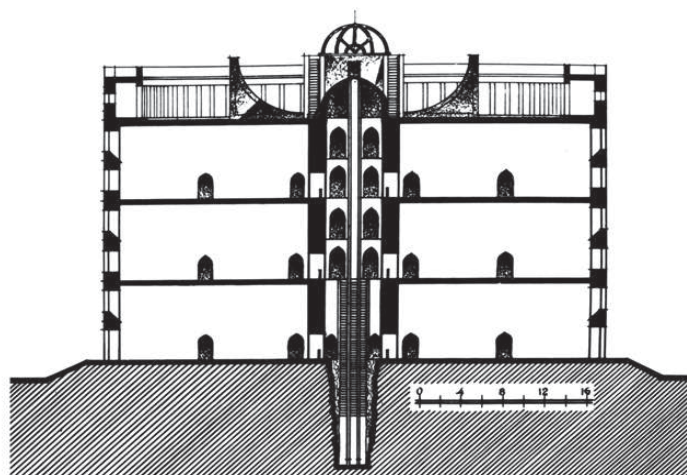
Le patrimoine scientifique: quelques remarques introductives

La question du patrimoine scientifique est aujourd'hui posée en tant que telle à la communauté internationale. Elle apparaît comme un challenge relativement nouveau, tant pour sa définition que pour ses critères d'évaluation. Il est devenu banal de rappeler que cette catégorie de patrimoine est aujourd'hui sous-représentée sur la Liste du patrimoine mondial. En effet, peu de biens reconnaissent explicitement cette dimension comme prépondérante ou même simplement présente dans l'analyse de leur valeur universelle exceptionnelle. Au fond, pour l'ICOMOS, le concept de patrimoine scientifique n'a été jusqu'à présent qu'une des dimensions culturelles associées à un bien, une dimension souvent mineure, voire implicite. Une première remarque s'impose là : si nous voulons promouvoir ce patrimoine nouveau, il faut revoir les biens où il est déjà présent, dire en quoi et comment. Il y a sans doute beaucoup à faire simplement en portant un nouveau regard sur les patrimoines déjà reconnus. Nous ne pouvons pas le faire seul ; nous devons élargir la base de nos expertises. L'apport de spécialistes des sciences est indispensable : tout d'abord le monde scientifique en lui-même, de plus en plus préoccupé par ces questions, notamment en Europe, pour des raisons passionnantes à examiner. Mais il y a déjà des spécialistes du patrimoine scientifique proches tant de nos préoccupations que de nos méthodes : les historiens de sciences.

Il faudra revenir et approfondir les questions de méthodes pour pouvoir travailler ensemble, c'est une évidence à ne pas sous-estimer, et qui n'est pas si simple car elle pose des questions tant de légitimité que d'épistémologie. Les scientifiques ne sont pas forcément les mieux placés pour analyser un bien patrimonial et ils vont peut-être « réinventer l'eau chaude », mais un professionnel du patrimoine qui prend prétexte du patrimoine scientifique pour nous repasser une simple couche d'urbanisme ou d'architecture n'est guère plus crédible, dans l'autre sens !



Les vestiges de l'observatoire d'Ulugh Beg, Site du Patrimoine mondial de Samarkand, Ouzbékistan



Plan de l'observatoire d'Ulugh Beg, exécuté entre 1977 et 1979 par Prof. M.S. Bulatov

Une autre remarque s'impose : le patrimoine scientifique a un lien de proximité assez fort avec le patrimoine technique et industriel, proximité cette fois pour les un et les autres. Cela doit pouvoir nous aider méthodologiquement, de manière pratique et efficace. Dans le domaine de la connaissance, le lien entre science et technique est fort, tout à fait évident dans le Monde moderne et contemporain, mais pas seulement. Toute pratique technologique fait appel à des comparaisons, des classifications, des essais et des erreurs, à la rationalité des pratiques de l'Homme dans la Nature. Par ailleurs, des biens technologiques monumentaux sont déjà reconnus sur la Liste et ils le sont en tant que tel (ponts, canaux, usines, chemins de fer, sites miniers, etc.). Cela doit nous guider, et nous avons déjà conduit des opérations efficaces en lien avec les spécialistes du patrimoine industriel et de l'histoire des techniques. Une différence essentielle à ne pas oublier toutefois : la technique a pour but de produire des artefacts matériels au service de l'homme (objets, outils de production, infrastructures), c'est-à-dire potentiellement du patrimoine relevant

des critères (i) à (v) de la Convention du Patrimoine mondial... Pas la science qui est dans le champ de la production de connaissances, de concepts et de lois ! Fondamentalement, le patrimoine scientifique, en tant que résultat de la science, est d'ordre immatériel, c'est-à-dire relevant du critère (vi), et qui ne doit pas être utilisé seul pour appliquer la Convention ! Nous devons être conscients de cette difficulté en termes de patrimoine, alors que pour le scientifique le patrimoine est global, formant un tout, à l'évidence.

Et pourtant, l'objet de la science a de nombreux rapports avec le matériel, base de tout patrimoine au sens de la Convention : 1) son objet, l'étude de la nature ; et à ce titre la science peut offrir d'importants sites de patrimoine en lien avec les biens naturels ; 2) ses moyens, c'est-à-dire ses instruments d'observation et ses lieux de recherche ; 3) les lieux de sa transmission et de sa sociabilité, pierres angulaires de son insertion dans la société. Dans tous les cas, l'analyse de la valeur de biens relevant de ces catégories ne peut être faite qu'en relation intime avec ses

significations scientifiques profondes, relevant elles de l'immatériel.

Quelques éléments pour terminer un propos bref, donc schématique. Les instruments sont essentiels à la communauté des sciences expérimentales, mais pas aux mathématiques qu'il ne faudrait pas exclure *a priori* d'une réflexion sur le patrimoine scientifique ! Par ailleurs les instruments ne sont pas toujours monumentaux et pas toujours des biens immobiliers, des concepts patrimoniaux courants mais sans rapport avec la valeur scientifique : c'est la qualité de l'instrument et son usage historique qui prime. Il faudra également s'interroger sur les notions d'intégrité et d'authenticité dans un monde scientifique où un instrument, un laboratoire, un lieu sont par nature destinés à évoluer, à s'adapter, à être supplantés par d'autres installations, d'autres dispositifs d'étude, d'autres sites mieux adaptés.

Michel Cotte

Conseiller de l'ICOMOS pour le Patrimoine mondial

LE BLOG DU CENTRE DE DOCUMENTATION UNESCO-ICOMOS

<http://icomosdocumentationcentre.blogspot.com/>

Le Centre de documentation UNESCO-ICOMOS vient de créer un Blog pour fournir d'informations sur de documentation et les publications dans le domaine de la conservation à la communauté scientifique internationale. Concentré sur la documentation, le blog présente les dernières nouvelles, les informations sur des publications et des événements, les annonces sur des publications gratuites à télécharger et une liste de liens vers les bases de données les plus importantes dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel. Le Blog intègre également d'autres outils, comme Twitter (avec des nouvelles de l'ICOMOS et du Centre de documentation), Del.icio.us (une liste de liens favoris à partager) et RSS. Son but est de maintenir ses lecteurs informés en ce qui concerne la documentation dans le domaine de la conservation, non seulement venant de l'ICOMOS, mais également diffusés par d'autres institutions.

Dans le Blog vous trouverez :

- de l'information sur des nouvelles publications dans le domaine du patrimoine culturel (livres, actes de conférences, journaux scientifiques, etc),
- des liens vers les plus importantes ressources bibliographiques dans le domaine de la conservation du patrimoine (Base de données ICOMOS, AATA online, Catalogue de la Bibliothèque de l'ICCROM, Base de données BCIN, Getty Research Library, Bibliographies ICOM, Ressources IFLA, Catalogue IUCN, etc.),
- des nouvelles du Centre de documentation UNESCO-ICOMOS et de l'ICOMOS (Twitter),
- des nouvelles du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO (RSS),
- une liste de liens favoris (del.icio.us).

Si vous avez des suggestions ou souhaitez demander plus d'informations, veuillez nous contacter à l'adresse: documentation@icomos.org

Fonds International Raymond Lemaire

Formation des jeunes professionnels du patrimoine

«L'ICOMOS n'a pas été conçu comme un lieu de « faire-valoir » personnel, mais comme une occasion de rendre service à la communauté universelle ». C'est en ces termes qu'en 1993, retraçant les fondements de l'ICOMOS, Raymond Lemaire insistait sur la nécessité, ressentie à l'époque, de regrouper les personnes de toutes les disciplines de la conservation et de la restauration du patrimoine. Il souhaitait une association de membres disposant de grandes qualités professionnelles, garanties du sérieux scientifique, mais ayant également une attitude ouverte et respectueuse des différences de conception et de sensibilité. L'ICOMOS « n'est pas un lieu de vanité, mais de dévouement. La notion de servus servorum culturae est la base même des responsabilités que l'on accepte de porter. Cette relation est celle qui permet de promouvoir la compréhension et l'amitié. » Pour Raymond Lemaire, « l'apport particulier de l'ICOMOS à la paix et à la compréhension entre les hommes n'est pas un objectif d'importance secondaire. »

A propos du Fonds

Les professeurs Pietro Gazzola et Raymond Lemaire, fondateurs de l'ICOMOS, attachaient la plus grande importance à la formation des jeunes professionnels et à leur accueil au sein de l'ICOMOS.

Depuis 1981, à chaque Assemblée générale, l'ICOMOS décerne le Prix Gazzola à une personne ou un groupe de personnes ayant œuvré avec distinction à l'accomplissement des objectifs de l'ICOMOS. En 1999, l'Assemblée générale au Mexico a voté la résolution 29, visant à

l'établissement d'un Fonds International Raymond Lemaire destiné à collecter des fonds en faveur de la formation de jeunes professionnels. Grâce à l'octroi de bourses d'études et à la conclusion d'accords de coopération avec des centres de formation, ces jeunes professionnels du patrimoine pourront participer, dans le monde entier, à des cours de troisième cycle ou des stages de formation dans les centres de conservation et de restauration du patrimoine.

Avec la création de ce Fonds, accueillie avec enthousiasme par le Comité exécutif en mars 2008, les noms des deux pères fondateurs de l'ICOMOS seront à nouveau réunis par deux initiatives différentes mais complémentaires.

Ce Fonds est soutenu notamment par Carmen Añon, Jean Barthélemy, Françoise Choay, Maria Pia Gazzola, Marie-Jeanne Geerts, Bernadette Gradis, Donald Insall, Jukka Jokilehto, Mark Laenen, François Leblanc, Jean-Louis Luxen, Andries Van den Abeele, par l'ICOMOS Belgique et par les enfants de Raymond Lemaire. Un montant de 5.000€ vient d'être récolté pour le lancement de ce Fonds.

A propos de Raymond Lemaire

Né à Uccle (Bruxelles) le 28 mai 1921, dans une famille d'architectes, Raymond Lemaire suit les cours d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie à l'Université catholique de Louvain. Il y obtient son doctorat sur présentation de la thèse « L'origine du style gothique en Brabant » en 1949. Chargé de cours depuis 1947, il y est nommé professeur titulaire en 1954.



Raymond Lemaire

Il est l'un des auteurs de la « Charte de Venise », qu'il rédige lors du 2e Congrès international des architectes et techniciens des monuments en 1964, à la demande de son collègue et ami Piero Gazzola. Cette charte sera le fondement de la création de l'ICOMOS en 1965. En 1975, après avoir été Secrétaire général de l'ICOMOS pendant près de 10 ans, Raymond Lemaire prend la succession de Piero Gazzola.

Professeur dans de nombreuses Facultés, Raymond Lemaire fut avant tout « un visionnaire, un maître et un conservateur hors pair », comme le définit le Docteur Roland Silva, ancien Président de l'ICOMOS. Sa vie durant, il s'est particulièrement engagé envers la formation des jeunes professionnels. En 1976, il fonde à Bruges au sein du Collège d'Europe le « Centre d'études pour la conservation du patrimoine architectural et urbain » sous le patronage de l'ICOMOS. Transféré en 1981 à la K.U.Leuven, ce Centre a formé depuis sa création environ 700 jeunes professionnels et porte aujourd'hui le nom de « Centre International pour la Conservation Raymond Lemaire » (RLICC).

Dans l'hommage prononcé lors des funérailles de Raymond Lemaire en 1997, Françoise Choay résuma si bien celui qu'il fut : « Pour nous tous qui, des quatre coins du monde, venions au Centre étudier, chercher, travailler, nous ressourcer, pour nous tous étudiants, enseignants, chercheurs, comme pour ses collaborateurs au quotidien, il était familièrement « Le Professeur » : désignation affectueuse qui ne pointait pas seulement son savoir et son autorité, mais le rayonnement de sa présence, cette paternité spirituelle qui, dans le dialogue, force l'autre à cultiver ce qu'il a de meilleur. »

C'est bien le but également du Fonds international qui lui est désormais dédié.

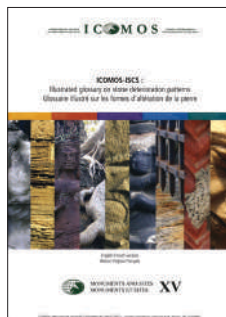
Faire un don au Fonds

En apportant vos dons à ce Fonds, vous aidez les professionnels de demain à acquérir une meilleure formation.

En leur permettant de se perfectionner dans les meilleurs centres répartis dans le monde entier, vous aidez les jeunes à développer cette attitude si chère à Raymond Lemaire : apprendre à respecter les différences de conception et de sensibilité de tous les peuples et de toutes les civilisations. Les modalités d'octroi seront précisées par le Comité exécutif de l'ICOMOS et la gestion du Fonds confiée au Secrétariat International.

Vous pouvez d'ores et déjà verser vos dons au compte de l'ICOMOS, avec la communication « Fonds Raymond Lemaire » :
 IBAN: FR76 3007 6023 5211 5890 0020 018
 BIC / SWIFT Code: NORDFRPP
 ICOMOS - 49/51, rue de la Fédération - 75015 Paris - France

Nouvelles Publications de l'ICOMOS

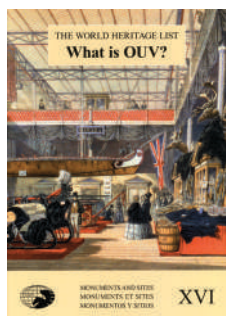


Monuments and Sites Vol. XV: Glossaire illustré sur les formes d'altération de la pierre. Version Anglais-Français. Paris: ICOMOS-ISCS, 2008. 78 p. (Monuments and Sites; XV). ISBN: 978-2-918086-00-0. [Membres : 20 € (économique) / 25 € (prioritaire) - Non-membres : 25 € (économique) / 30 € (prioritaire)]

Avec ses 75 définitions et 117 illustrations, ce glossaire constitue une publication de premier ordre sur l'altération de la pierre. Il comporte des termes relatifs au matériau pierre, en tant qu'élément individuel d'une maçonnerie ou d'une sculpture, et décrit les figures d'altération observables à l'oeil nu.

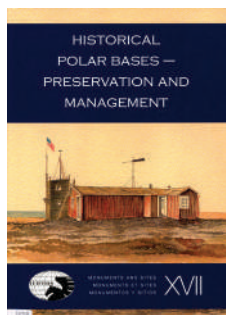
Cet ouvrage est le résultat de 8 années de recherches, comportant un examen soigné des glossaires préexistants en langue anglaise, la sélection de termes et illustrations appropriés, l'élaboration de définitions et l'adaptation en Français. Les 35 auteurs, experts bénévoles du comité international « Pierre » du Conseil International des Monuments et Sites (ICOMOS-ISCS), sont originaires de 19 pays répartis dans le monde entier.

Ce glossaire est un important outil pour appréhender les phénomènes et processus d'altération. C'est aussi une excellente base de travail pour concevoir des cours sur l'altération de la pierre.



Monuments and Sites Vol. XVI: The World Heritage List: What is OUV? Defining the outstanding Universal Value of Cultural World Heritage Properties. An ICOMOS study compiled by Jukka Jokilehto with contributions from Christina Cameron, Michel Parent and Michael Petzet. Berlin: Hendrik Bäfler Verlag, 2008. 111 p. (Monuments and Sites; XVI). ISBN: 978-3-930388-51-6.

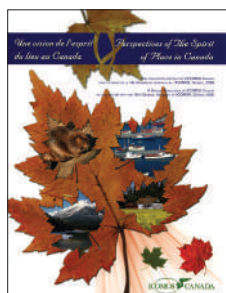
Après le volume Monuments et Sites XII « Liste du patrimoine mondial, Comblant les lacunes – Un plan d'action pour l'avenir », publié en 2005, ce nouveau volume jette un regard exhaustif sur le travail réalisé entre autres par l'ICOMOS depuis 1976 en tant qu'organisation consultative du Comité du patrimoine mondial par rapport aux critères de valeur universelle exceptionnelle requis par la Convention à titre de condition préalable à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial. Il comporte des chapitres sur le développement du concept de valeur universelle exceptionnelle, les caractéristiques des critères de valeur universelle exceptionnelle i.) – vii.) et leur justification, les différents aspects d'utilisation des critères, les autres exigences pour l'inscription, les motifs de non inscription, ainsi que des conclusions et des recommandations et une série d'annexes, dont certaines présentent des documents non publiés précédemment.



Monuments and Sites Vol. XVII: HISTORICAL polar bases - preservation and management. Edited by Susan Barr and Paul Chaplin for the International Polar Heritage Committee of ICOMOS. Oslo: ICOMOS IPHC, 2008. 95 p. ISBN: 978-82-996891-2-0

[Pour commander, veuillez consulter le site web du IPHC <http://www.polarheritage.com>]

Cette seconde publication du Comité international pour le patrimoine polaire de l'ICOMOS (IPHC) est un recueil de 13 contributions présentée lors de la conférence de l'IPHC qui s'est tenue à Barrow, en Alaska en septembre 2007. Cette conférence était un événement officiel célébrant la 4^{ème} année polaire internationale 2007-09, et a non seulement promu les travaux traitant de sites tels que les huttes historiques d'Antarctique ou les vestiges dans l'Arctique des bases météorologiques allemandes de la Seconde Guerre mondiale, mais a aussi donné aux experts en conservation des deux régions polaires l'occasion de discuter de thèmes tels que la gestion, les techniques de conservation, l'accessibilité l'enregistrement et la diffusion des données et des informations. Les contributeurs sont des membres et des associés du Comité international pour le patrimoine polaire qui ont fait des présenter des travaux sur divers sujets relatifs à leur propre domaine d'expertise.

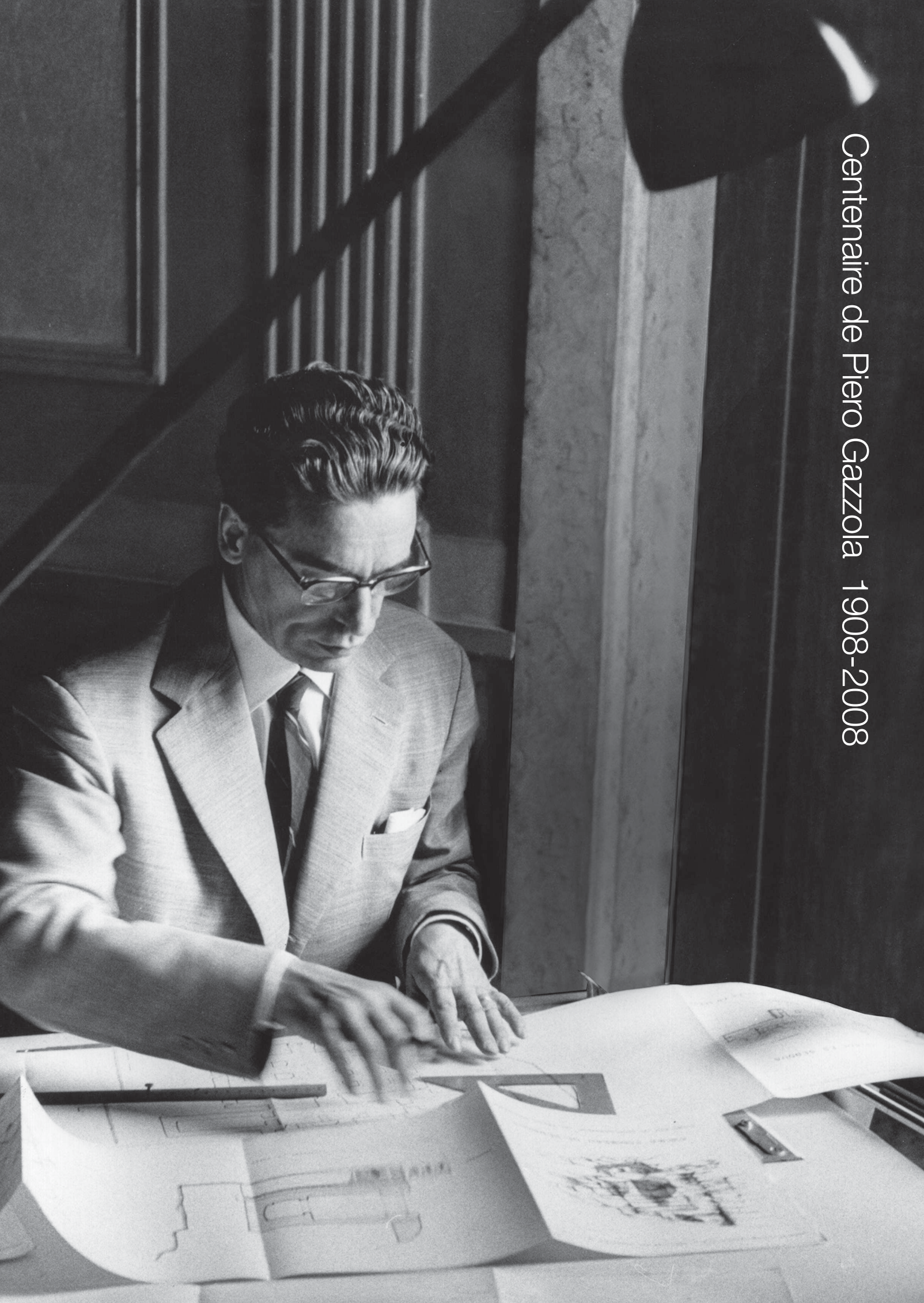


ICOMOS Canada: Une vision de l'esprit du lieu au Canada = Perspectives of the spirit of place in Canada. Volume 1. [Ottawa]: ICOMOS Canada, 2008. 128 p.

[Pour obtenir cette publication veuillez écrire à Alain Dejeans ou Alain Prince, 1097 rue St.-Alexandre, bureau 303, Montréal, QC CANADA H2Z 1P8]

C'est dans le cadre de la 16^{ème} Assemblée générale et du symposium scientifique international de l'ICOMOS que cette publication a été préparée par des membres d'ICOMOS Canada qui désiraient partager avec leurs collègues de la communauté internationale leur point de vue sur le thème du symposium scientifique *Où se cache l'esprit du lieu ?*

Que signifie l'esprit du lieu au Canada ? Qu'est-ce qui donne à l'esprit du lieu son esprit au Canada ? Où réside l'esprit du lieu, qu'il soit naturel, bâti, urbain ou rural, vivant ou immatériel ? Où l'esprit du lieu est-il particulièrement évocateur ? Comment peut-on identifier et conserver l'esprit du lieu canadien ? Que doit-on faire pour protéger l'esprit du lieu canadien ? Voilà certaines des idées qui sont explorées dans cette publication.



Centenaire de Piero Gazzola 1908-2008